

Mémoire de stage  
de Master 2  
Urbanisme &  
Aménagement

Parcours :  
European  
Studies for  
Territorial  
Development



Stage  
mai/sept  
2017

Elsa Bergery

# De Lille à Nablouse

Regard sur une coopération pour la  
préservation et la mise en valeur des  
marqueurs historiques dans le  
développement urbain

Tuteur professionnel : Benoît Poncelet

Tuteur universitaire : Marie-Thérèse Grégoris



BERGERY Elsa, 2017, *De Lille à Naplouse. Regard sur une coopération pour la préservation et la mise en valeur des marqueurs historiques dans le développement urbain*, 126 p.

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille, Université Lille 1, mémoire de fin d'étude du Master U&A parcours Eurostudies,  
Date de soutenance : 4 octobre 2017

**Mots clés** : protection du patrimoine - projet urbain – Palestine – Naplouse – coopération décentralisée

**Key-words** : heritage protection – urban planning – Nablus – Palestine – decentralised cooperation

### Résumé

Lille et Naplouse travaillent ensemble sur les thèmes de la protection du patrimoine, de l'animation du patrimoine et de l'urbanisme. Pourtant, elles partagent des méthodes de gouvernance ou de gestion du patrimoine qui semblent très éloignées. Les trois volets de coopération ont permis des échanges d'expertise qui auraient mérite à être valorisés au sein d'une méthode transversale de coopération. Dans ce cadre sera adoptée une méthodologie de compréhension des récits des villes dans leurs territoires par une comparaison stricte. L'enjeu est de comprendre comment le projet urbain de la ville durable, celui qui inclut les marqueurs historiques dans sa logique de développement peut être appliqué à Lille comme à Naplouse. Comment faire du patrimoine un élément de potentiel de développement urbain ?

### Abstract

Lille and Nablus work together about heritage protection, raising heritage awareness and urban planning. However they have a large difference in terms of governance and heritage management. These three thematics of cooperation triggered positiv results which could be enhanced through a cross-cutting methodology of cooperation. Hence one will adopt a method to understand cities' stories in their territories with a strict comparison. The stake is to understand how the sustainable urban planning vision, including historical marks in the developement can be applied in Nablus and in Lille.  
How to make heritage as a potential of urban development ?



Ce mémoire est le fruit d'une riche expérience de découvertes et de rencontres, vécues au cours du voyage d'observation dans le cadre de mon stage professionnel au CAUE du Nord en partenariat avec l'IAUL.

---

C'est pourquoi je tiens à remercier tout d'abord Benoît Poncelet, directeur du CAUE et tuteur professionnel, pour m'avoir soutenue durant quelques épreuves administratives compliquées, mais surtout pour avoir accompagné ma démarche universitaire, appuyé mon projet, et avoir nourrit mon travail de belles idées. Je pense aussi à Marie-Thérèse Grégoris qui a suivi mon cheminement et m'a soutenue dans toutes mes démarches administratives. Quelques concepts présents dans ce mémoire reviennent également à Vincent Bassez, qui avec un esprit critique a questionné mes réflexions jusqu'à l'extrême, ce qui m'a aussi fait aller plus loin dans la démarche comparative. Merci à Clément Terrier pour sa collaboration dans l'élaboration des cartes de Lille et de Naplouse, et son investissement dans la construction des posters.

Par ailleurs, je tiens à remercier Marie-Pierre Bresson, Sidonie Caquant et son équipe des Relations Internationales de la Mairie de Lille, qui ont tout fait pour que ce déplacement puisse se réaliser, mais aussi l'université An-Najah pour m'avoir pourvu d'un logement sur place.

Enfin, je pense à mes parents, qui étaient bien loin pendant ce stage mais qui ont toujours été là et m'ont fait confiance, et ma mère qui a eu la patience de corriger quelques fautes.

*And obviously, I would like to express all my sincere gratitude to all the people of Nablus who welcomed me so warmly. « Ahlan o sahlan » they were saying all the time. Ayman Shakaa took the time to answer so many of my questions and to make me discover the most unexpected hidden places of the Old City (especially this beautiful Al-Baydarah turkish bath). Rania Taha and her team, with who I had the pleasure to talk many times, also Sameh Abdo and Sundos Shaheen, Nablus best guides. I am also thankful to Naseer Arafat for his advices and his look on my work, and also to An-Najah students for their informations, but mostly for their nice invitations and discussions, as persons : Ameer Abu Aisheh, Mustafa Hmoudah and Ruqaya Imad Alfares*

*Finally, this stay in Nablus would have been totally different without all the people I met, Suzan, Abigail, Abdullah, Saed... and many others. Of course I'll never forget Aisha my favorite philosopher and her sweet family. And, I adress my gratitude to Hakim Sabbah and the fantastic team of Project Hope, for their kindness and organised visits.*

---

**ABBREVIATIONS**

AP :	Autorité Palestinienne
CAUE :	Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement
CCHP :	Culturel Center for Heritage Protection
CEC :	Capitale Européenne de la Culture
CSNG :	Civil Society Nablus Governorate
ICOMOS :	International Council on Monuments and Sites
LINK-UP :	Lille Nablus Kooperation for Urban Planning
MAE :	Ministère des Affaires Etrangères
MEL :	Métropole Européenne de Lille
MCRC :	Multipurpose Community Ressource Center
MOTA :	Ministry of Tourism and Antiquities
OVPD :	Organisation des Villes du Patrimoine Mondial
PLU :	Plan Local d'Urbanisme
POS :	Plan d'Occupation des Sols
PSMV :	Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
UNESCO :	United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation
ZPPAUP :	Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

## Note méthodologique

Ce mémoire est le résultat d'un stage de 5 mois réalisé au CAUE du Nord (Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement), pour la fin de ma dernière année de Master à l'IAUL (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille).

Les deux premiers mois ont été consacrés à la préparation du voyage et à la prise de connaissance du sujet, qui semblait déjà bien « défriché » par les précédents étudiants. Les précédents sujets choisis étaient orientés vers la place des enfants dans la ville de Naplouse (Louise Dalmont), la valeur du patrimoine (Marie Dieval), l'atelier franco-palestinien de 2016 s'était concentré sur les « *empty spaces* » (espaces vides). Puis les sujets d'étude ont été axés vers des thématiques abordées lors des échanges d'expertise entre les mairies de Lille et de Naplouse : les projets d'aménagement (Bastien Pelletier) et la protection du patrimoine (Atelier 2017). Beaucoup de documents de travail sont présents sur la plateforme internet « LINK-UP » mise à disposition par le CAUE.

Ma première mission étant de faire un bilan, il me semblait compliqué de mettre toutes ces connaissances en commun, venant de domaines divers. Les premières discussions avec le CAUE m'ont tout de suite orienté vers une posture de comparaison stricte, qui avait peut-être pour défaut de simplifier les choses, mais qui au moins pouvait mettre en valeur des « mots du débat » pour Lille et Naplouse. Les résultats devant être didactiques et graphiques, je me suis lancée dans l'esquisse d'une série de schémas expliquant le plus symboliquement possible les socles, les récits historiques, et les projets urbains des deux villes (cf. annexe p.122). Par ailleurs, le côté politique de la chose s'est profilé petit à petit puisque Benoît Poncelet mettait en avant l'intérêt d'une charte pour engager les décideurs politiques sur la prise en compte du patrimoine dans le développement de la ville moderne. Ainsi, je me suis inspirée de la charte de Septentrion sur laquelle avait travaillé le CAUE en 2000, et les recommandations de l'OVP (Organisation des Villes du Patrimoine Mondial), et j'ai présent en juin « *La charte, un engagement pour un urbanisme durable fondé sur une gestion créative du patrimoine urbain* » (cf. annexe p.116). Cette charte s'appuie notamment sur la présentation de trois panneaux comparatifs Lille/Naplouse : le premier aura pour but de comparer les éléments naturels des sites de Naplouse et de Lille - un deuxième tableau résumera les grandes périodes historiques identifiées au cours de la coopération, qui ont façonné l'étalement de Lille et de Naplouse et leurs morphologies - le troisième panneau sera un vrai comparatif entre les projets urbains majeurs des deux villes (cf. annexe p.126).

Avant mon départ, je me suis penchée sur les rapports des organisations internationales du patrimoine comme l'UNESCO, l'ICOMOS ou l'OVP. J'ai aussi choisi quelques lectures scientifiques comme Françoise Choay pour le patrimoine ou Giovannoni pour les marqueurs historiques dans les villes modernes. Mais mon principal intérêt portait sur les livres d'histoire notamment celui de Naseer Arafat sur Naplouse et les livres *Le Grand Lille*, dirigé par Eric Dethière, et *Lille au Fil de l'Eau* dirigé par Luc Bernard. Ceux-ci m'aidaient en effet à réaliser mes schémas de compréhension.

Les mois de juillet et août ont été consacrés à mon séjour d'observation de 6 semaines sur le terrain à Naplouse. Ma démarche a été de vérifier les points historiques et géographiques qui me semblaient flous ou contradictoires après lecture du corpus. Puis je me suis penchée sur les difficultés de la rénovation de la Vieille Ville auprès du bureau de Rania Taha. Je me suis aussi rendue compte que la réglementation présente dans le Master Plan de la ville était difficile à connaître pour beaucoup de gens et semblait être un vrai problème pour la protection du patrimoine. Mes échanges avec les étudiants m'ont permis de confirmer des réalisations ou d'apprendre de nouvelles choses. J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer des géologues pour mieux comprendre le site naturel de Naplouse, et un archéologue du MOTA. Au fil des rencontres, en parlant de ma démarche comparative, certaines personnes ne comprenaient pas l'utilité de comparer l'incomparable, ce qui m'a poussé à argumenter. J'ai alors trouvé un article de Blanc et Chadouin (2015) sur la question de la comparaison internationale en urbanisme, ce qui m'a beaucoup aidé.

Enfin, j'ai à un moment décidé de m'installer un petit bureau au MCRC (centre culturel d'Ayman Shakaa) pour pouvoir travailler plus confortablement sur les posters et la lecture scientifique. L'avantage d'être directement sur le terrain est que j'ai pu assister à des rencontres avec un représentant de l'UNESCO, des workshops, des réunions qui m'ont permis d'ouvrir un peu plus mon champ de connaissances.

La problématique du patrimoine, qui semblait alors très politique, m'a raccrochée à mes habitudes d'observation des jeux d'acteurs, venant moi-même d'un cursus de Science Politique. Pourtant, c'est seulement à la fin de mon séjour que j'ai commencé à comprendre les enjeux politiques de la coopération internationale à Naplouse, à force de discussions et de rencontres.

A mon retour en Septembre, tout est allé très vite. Les posters ont commencé à prendre forme, et les schémas des villes devenaient de plus en plus expressifs, réalisés sur Indesign. Avec l'aide clé de Clément Terrier, qui a réalisé une série de cartes qui reprenaient ces schémas, les villes ont pu être mises aux mêmes échelles et devenir de plus en plus comparables. Beaucoup de ces cartes seront dans le développement. En même temps, pour la réalisation de mon mémoire, il me semblait important de pousser la littérature scientifique sur ce plan de la typologie urbaine. Je me suis alors penchée sur le texte de Lévy proposant de revisiter la morphologie urbaine (2005).

En cette fin de stage, les posters sont toujours en cours de réalisation et sont destinés à être présentés à Naplouse en octobre 2017 avec Benoît Poncelet.



---

## INTRODUCTION

---

### De Lille à Naplouse

Regard sur une coopération pour la préservation et la mise en valeur des marqueurs historiques dans le développement urbain

*Demander les clés au propriétaire de l'entrepôt, déplacer les planches bouchant l'entrée, forcer à coup de pied la porte toute rouillée, enjamber les chutes de bois serties de clous, et là enfin s'émerveiller devant les quatre imposantes colonnes du vieux hammam Al-Baydarah, encadrant le puits de lumière descendant du toit. Ce bain turc dont personne ne sait vraiment l'origine de la construction paraît bien plus ancien que la période ottomane, les colonnes de marbre semblent s'enfoncer si profondément dans le sol qu'on imagine des fondations très anciennes. Sur les parois, l'enduit de plâtre craquelé laisse apparaître des peintures et ornements qui rappellent le style de la Rome antique...*

Ce récit d'une expérience personnelle exprime à quel point, le visiteur chanceux de Naplouse, celui à qui on va ouvrir des portes cachées, peut vite se sentir comme un apprenti archéologue. Ces ruines servent aujourd'hui d'entrepôt et sont cachées et inconnues du public, beaucoup d'éléments de patrimoine connaissent cette situation à Naplouse. La ville palestinienne est en effet vieille de 6000 ans et se développe depuis longtemps entre ses deux montagnes Ebal et Garizim,

prenant la forme des multiples influences romaines, juives, chrétiennes, musulmanes, et se renouvelant sans cesse sur elle-même après les guerres et tremblements de terres de l'histoire. La Vielle Ville de Naplouse est donc devenue un mille-feuille architectural unique, qui rencontre aujourd'hui d'importants problèmes de conservation. Pourtant, cœur de ville encore battant, elle est toujours un symbole de l'identité nabulsié. Ruelles commerciales en ébullition, dédales déroutants, moucharabiehs énigmatiques, fabriques de savon, odeurs d'épices, de café à la cardamome mais aussi odeurs d'animaux et de poubelles, densité assourdissante, murs en ruine... La Vieille Ville ne semble plus correspondre aux aspirations des Palestiniens d'aujourd'hui. D'ailleurs, l'urbanisation galopante ayant désormais conquis tous les pans de montagne, montre une double problématique des villes palestiniennes : la forte croissance de la population urbaine (3.3% en Cisjordanie contre 1,98% en moyenne dans le monde<sup>1</sup>), et le désir d'habiter dans des immeubles ou maisons modernes, à plus faible densité. Dans cette optique, on comprend pourquoi la Vieille Ville n'est pas vue comme un lieu attirant et que ses trésors y restent cachés.

Pourtant, la Vieille Ville de Naplouse est sur la liste indicative du Patrimoine Mondial depuis 2012, c'est-à-dire que l'Autorité Palestinienne (AP) a fait la démarche de faire reconnaître son patrimoine au niveau international, surtout depuis que la Palestine est reconnue comme Etat membre de l'UNESCO depuis 2011. A cette décision, les Etats-Unis et Israël, ont décidé de boycotter l'UNESCO. On voit donc bien que la reconnaissance même d'un patrimoine existant sur le territoire dit palestinien dérange l'Etat d'Israël, installé sur ces terres depuis 1948, et pratiquant une politique de colonisation dans le

---

<sup>1</sup> UN Habitat, Palestinian urban issues, site web

reste des territoires palestiniens depuis les années 1970. Désormais, une guerre culturelle se livre entre Israéliens et Palestiniens afin de justifier l'appartenance au territoire. Dans ce sens, le patrimoine devient pour les palestiniens engagés et acteurs politiques un moyen de résister contre l'occupation et de rentrer dans le jeu de la justification par l'archéologie, engagé par les israéliens dès les années 1950. En effet, par l'excavation de vestiges d'anciens royaumes juifs, les Israéliens justifiaient le fait d'occuper des terres que leurs ancêtres avaient foulées il y a plus de 2000 ans. Par ailleurs, l'urbanisme, comme démarche de conquête du territoire, est devenu une arme de guerre dans cette région si convoitée. Il semble difficile de ne pas parler de politique en Palestine, car la vie quotidienne de tous les habitants est influencée, impactée par cette situation de domination militaire. Les territoires sous contrôle exclusif de l'AP se résument aux territoires urbains, moins de 20% de la Cisjordanie, le reste est sous le contrôle de l'armée israélienne qui limite les déplacements des Palestiniens par des checkpoints récurrents. La fermeture des frontières intérieures mais surtout extérieures empêche par exemple les Palestiniens de se rendre librement à Jérusalem, pourtant capitale historique et culturelle de leur pays. Le Dôme du Rocher et Al-Aqsa sont des symboles religieux mais aussi identitaires pour les Palestiniens, considérés comme « *peuple gardien de la ville sainte* »<sup>2</sup>. Ainsi, Naplouse tente de sauvegarder son héritage culturel, en partie pour mettre en valeur le site historique d'une ville palestinienne, et gagner une reconnaissance internationale. Dès lors, quelle posture adopter pour rénover le patrimoine ? Que veut-on montrer ? A quoi sert-il dans le paysage urbain ?

En vingt années de jumelage entre Lille et Naplouse, le sujet de la protection du patrimoine a été évoqué plusieurs fois. Mais depuis 2015, de réels échanges de connaissances et d'expertises se font entre techniciens de mairies de Lille et de Naplouse afin de trouver des solutions. Trois volets ont été désignés : la protection du patrimoine mais aussi la sensibilisation au patrimoine et l'urbanisme. Nous verrons au fil du développement que la notion de patrimoine est le résultat d'un cheminement culturel et politique de la considération pour les réalisations anciennes, des plus monumentales aux plus ordinaires. Le patrimoine, par la racine « *patrimonium* » (les biens hérités du père), désigne l'héritage des précédents usagers du site destiné à être conservé pour devenir un marqueur historique. Il révèle à l'utilisateur le récit du territoire où il se trouve. Pour les locaux, le patrimoine est un élément d'identification en tant qu'héritiers du bien commun des prédécesseurs. Récemment, de nouvelles définitions du patrimoine sont apparues comme le patrimoine culturel, immatériel, ou encore urbain. Et c'est la notion de patrimoine urbain qui sera particulièrement intéressante dans notre cas. Ce concept repose sur la reconnaissance des ensembles architecturaux composés par des entités urbaines singulières qui forment donc un tout, un paysage urbain. Ainsi, le patrimoine urbain est considéré comme « *une stratification historique de valeurs qui ont été produites par la succession des cultures anciennes et contemporaines et une accumulation de traditions et d'expériences, reconnues comme telles dans leur diversité* ». C'est donc la diversité des influences et des usages qui fait la richesse d'un patrimoine urbain. Celui-ci doit être inclus dans la ville en tant qu'entité vivante, à adapter aux besoins du présent, et à considérer comme un

<sup>2</sup> SPIELBERG Warren, « The Young Palestinian Men of East Jerusalem Have Nothing to Lose », *Haaretz*, 3/08/2017

potentiel de développement pour la ville, tant pour le tourisme que pour la cohésion sociale et la cohérence des paysages.

Par ailleurs, l'urbanisme, autre volet, désigne l'art d'aménager le territoire. On va ici différencier les termes de projet d'aménagement, sur un site à l'échelle d'un seul projet, du projet urbain, qui désigne ce qu'on pouvait appeler auparavant « le plan », qui se rapproche de l'anglais « *urban planning* ». Les projets d'aménagement de Lille et de Naplouse sont respectivement ceux de Saint-Sauveur et de *Nablus Boulevard*. Ils doivent normalement répondre aux enjeux déterminés par le projet urbain. Le projet urbain, lui, tente de prendre en compte tous les enjeux à l'échelle globale voire régionale de la ville.

Ainsi, les mairies de Naplouse et de Lille réalisent des échanges d'expertise qui semblent très ciblés et cloisonnés, mais en même temps plutôt opérationnels pour certains volets, au vu des résultats que l'on décrira dans ce raisonnement. Existe-t-il une mise en commun des expertises afin de permettre aux échanges d'aller au bout de leur potentiel ?

**Notre démarche va s'inscrire dans une vision globale de la coopération.** Le stage s'est effectué au CAUE du Nord, avec une période d'observation à Naplouse de 6 semaines. Si au départ la mission s'apparentait à une sorte de bilan des échanges et de définition de ce qu'il reste à faire, il en est ressorti le besoin de proposer une démarche d'analyse commune pour les deux villes. Il a alors été décidé d'adopter une méthodologie de la comparaison stricte, afin de faire ressortir des potentiels peut-être ignorés auparavant. L'étude des socles des villes, de l'établissement des hommes dans le site, de l'évolution des villes et

des projets urbains amène à comprendre comment les projets d'aménagement s'inscrivent dans ce récit, et deviennent à leur tour marqueurs. Cela fait également ressortir la nécessité d'inclure la démarche de protection du patrimoine dans la vision urbaine de long terme, dans un projet urbain durable. L'UNESCO va d'ailleurs dans ce sens : « *la nécessité de mieux intégrer et inscrire les stratégies de conservation du patrimoine urbain dans le cadre des objectifs plus larges du développement durable global, de façon à appuyer les initiatives publiques et privées visant à préserver et à renforcer la qualité de l'environnement humain* »<sup>3</sup>.

Cela signifie que le patrimoine serait un pilier de la ville durable ? La ville durable, elle, désigne la ville qui a su combiner les enjeux sociaux, économiques et culturels afin de minimiser l'impact de l'Homme sur l'environnement, et proposer un meilleur cadre de vie qui ne dépende plus des énergies fossiles. On voit donc ici que la notion de transversalité est inhérente au principe de développement durable, tout comme la transversalité est une nécessité dans l'élaboration d'un projet urbain qui se veut durable.

**Dans le cadre de la coopération Lille-Naplouse, comment une méthodologie commune de la compréhension du développement des cités dans leurs sites historiques peut-elle favoriser la naissance de projets urbains de la ville durable inscrits dans le récit de leurs territoires ?**

Afin de répondre à cette problématique, la première partie va tout d'abord s'orienter sur les difficultés inhérentes à la coopération entre deux pays différents. Lille et Naplouse, de par leurs conceptions

<sup>3</sup> UNESCO, Recommandations concernant le paysage urbain historique – site web

éloignées de la gouvernance, du patrimoine ou de l'urbanisme, semblent ne pas pouvoir s'accorder, surtout que d'autres acteurs internationaux semblent plus efficaces que ce jumelage pour conserver le patrimoine.

Mais la deuxième partie nuancera cette analyse en mettant en valeur le potentiel de la coopération entre Lille et Naplouse, déjà à travers ce qui a été réalisé, mais aussi en construisant une grille d'analyse commune à la compréhension des récits de territoires. Cette manière de forcer les traits créera une dialectique entre les villes et permettra d'identifier des déterminants similaires ou différents poussant à l'évolution urbaine selon une typologie justifiée, adaptable à Lille et à Naplouse.

C'est pourquoi la troisième partie s'appuiera sur ce dialogue, cette dialectique entre les villes pour proposer une manière d'inscrire le projet urbain dans le récit du territoire. La manière de déterminer les marqueurs et usages du passé aident les projets d'aménagement à s'inscrire dans le projet urbain durable tout comme les sites patrimoniaux ont vocation à en faire partie.

## Table des matières

Note méthodologique.....	7
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
<b>I. Comprendre le contexte des échanges institutionnels, culturels et scientifiques entre des villes que tout semble séparer .....</b>	<b>15</b>
A. Des jeux d'acteurs asymétriques .....	16
1. Une coopération forte de liens de confiance .....	16
2. Les acteurs du partenariat, des plus légitimes aux moins officiels.	17
B. Des outils de conservation du patrimoine dans les règlements d'urbanisme qui varient d'un pays à l'autre .....	23
1. La conception du patrimoine par les Etats français et palestiniens : l'origine de la différence d'outils légaux.....	23
2. Les différences intrinsèques de conception du patrimoine urbain et de la ville par ceux qui la font et qui la vivent .....	35
C. L'intérêt de la préservation du patrimoine, une question à la dimension internationale .....	38
1. La mondialisation de la question du patrimoine par l'UNESCO et autres organisations .....	38
2. Le patrimoine à Lille et à Naplouse, une affaire de coopération internationale .....	41
3. La reconnaissance UNESCO de Naplouse : pour bientôt ? .....	44

## II. L'élaboration d'une méthodologie pour dessiner les mots du débat, au-delà du simple partage d'expérience..... 47

- A. Comment Lille et Naplouse ont coopéré : analyse et évaluation des partages de connaissance réalisés..... 47
  - 1. Une coopération riche en échanges et en découvertes.....48
  - 2. La coopération décentralisée, une ouverture à l'internationale particulière .....54
- B. Une méthode de comparaison, pour susciter le dialogue entre les villes et la transversalité des actions..... 56
  - 1. Le CAUE, une structure au rôle incompris mais à la vision précise .56
  - 2. Quelle méthodologie de la comparaison pour des villes si différentes ?.....58
- C. Comprendre l'évolution de Lille et de Naplouse à travers l'étude des développements urbains historiques..... 61
  - 1. Le socle : quel site géographique à l'arrivée des établissements humains ? .....61
  - 2. L'évolution morphologique des villes comparée .....64

## III. Agir pour un développement urbain en cohérence avec le récit du territoire ..... 77

- A. La détermination des marqueurs historiques des villes, comme points d'ancrage du développement urbain durable .....78
  - 1. L'urbanisme face aux villes anciennes ..... 78
  - 2. Ce qui fait marqueur à Lille et à Naplouse..... 80
- B. Des projets en cohérence avec leur milieu de par leur inscription dans le site historique.....84
  - 1. L'histoire des sites de projet ..... 84
  - 2. Que proposent ces projets, en quoi respectent-ils les usages présents ..... 89
- C. Le projet urbain, moteur de l'intégration des projets d'aménagement et des sites patrimoniaux .....95
  - 1. L'intérêt d'étudier le projet à travers ses connexions avec les espaces stratégiques de la ville et les marqueurs historiques ..... 95
  - 2. L'intérêt de l'échelle de la structure du projet pour imaginer demain à l'échelle de la ville ..... 98

## CONCLUSION..... 104

## ANNEXES..... 106

- Notes d'entretiens ..... 111
- Essai d'une charte – juin 2017 ..... 115
- Plans règlementaires de Lille et de Naplouse ..... 117
- Notes Méthodologiques ..... 120
- Schémas de réflexion réalisés durant le stage..... 121
- Photos des posters en cours de réalisation – mi-septembre 2017 ..... 126



---

## I. Comprendre le contexte des échanges institutionnels, culturels et scientifiques entre des villes que tout semble séparer

---

La coopération Lille-Naplouse est sans doute politique car elle démontre le soutien affiché d'une ville française pour un peuple dont les principales puissances y compris la France n'ont toujours pas reconnu le droit à un Etat. En 1998, la municipalité socialiste, emmenée par Pierre Mauroy avait ainsi l'occasion d'affirmer un engagement pro-palestinien traditionnellement ancré à gauche, et de développer ses liens à l'international. Pour autant, Lille s'inscrit dans une démarche de paix en s'engageant également auprès de villes israéliennes telles que Haïfa ou Safed car elle « *s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique constructive de promotion d'une paix juste et durable au Proche-Orient, impliquant la reconnaissance de deux Etats souverains et viables, un Etat israélien et un Etat palestinien, disposant des mêmes droits et de la même sécurité* ». Donc, la ville de Lille, par le biais de la coopération décentralisée porte aujourd'hui un discours un peu différent de celui de l'Etat français comme en témoigne ce texte écrit sur la page des Relations Internationales de la ville : « *La Ville de Lille souhaite s'inscrire dans les initiatives prises notamment au Parlement européen, réclamant un gel des accords privilégiés avec Israël afin de faire pression sur le gouvernement israélien et d'accélérer la résolution du conflit* »<sup>4</sup>. Des liens politiques se sont tissés, mais ils reposent sur des

relations personnelles qui ont, au fil du temps, forgé les habitudes des délégations, et installé une confiance forte entre les acteurs.

Lille et Naplouse sont donc jumelées depuis 20 ans désormais. Au cours de ces années, les périodes d'échanges ont été plus ou moins ouvertes et fructueuses. Mais aujourd'hui, si elles se connaissent mieux, ou tout du moins si les principaux acteurs ont appris de leurs homologues, elles ne sont toujours pas monozygotes pour autant. Certains peuvent considérer ce partenariat du seul point de vue de l'aide au développement, de Lille à Naplouse, comme peuvent l'attester la mise en place de programmes de soutien à l'entrepreneuriat, au service médical, ou encore aux organisations sportives de Naplouse. Cela se traduit la plupart du temps par un transfert de fonds, ou de partage d'expertise, à destination d'un pays et d'une ville sous occupation, sans ressources de développement, et dont les précédentes guerres ont laissé des traces. Mais, il serait réducteur de décrire cette coopération comme une simple aide au développement décidée par une mairie socialiste. En effet, cette relation a permis un foisonnement d'échanges entre les deux villes dont ont profité nombre d'étudiants, de chercheurs, de jeunes ou même d'artistes, de France et de Palestine. Au-delà du contexte éminemment politique se trouve donc un échange culturel entre citoyens ayant l'occasion de partager et de découvrir des valeurs, des pratiques et des conceptions différentes, par le voyage et la découverte de l'autre. Lille et Naplouse appartiennent à deux continents simplement séparés par cette « *Mare Nostrum* », deux histoires différentes mais pourtant entrecroisées. De par cette distance sensible, Lille et Naplouse apprennent l'une de l'autre. Mais quelles sont donc ces différences qui les éloignent tant ? Quels sont les obstacles qui

---

<sup>4</sup> Mairie de Lille, Nos villes partenaires – site web

seraient susceptibles de nuire à une coopération aux enjeux tels que le développement urbain, aux jeux d'acteurs, aux normes et aux procédures si précises et propres au pays.

Pour cela nous allons voir tout d'abord, au niveau local de quelle manière les différences entre jeux d'acteurs, d'intérêts locaux et de pratiques peuvent être analysées. De ce constat découlera la deuxième partie, qui recadre les circonstances locales de gouvernance au sein du contexte national de gestion du patrimoine. Ainsi nous essaierons de comprendre pourquoi les lois de protection du patrimoine sont différentes et de quelle manière la culture de l'aménagement influence la prise en compte du patrimoine dans le projet urbain. Enfin, la troisième partie traitera de la question de la préservation du patrimoine au niveau international, illustré par l'exemple de Naplouse.

## A. Des jeux d'acteurs asymétriques

Prétendre connaître parfaitement les relations entre les protagonistes de la coopération est bien imprudent. C'est pourquoi il est important de noter que cette recherche a été effectuée en moins de 5 mois, dont seulement un et demi à Naplouse, et qu'une période si courte est propice aux méprises et surinterprétations. Le manque de sources fiables n'aidant pas, certaines analyses pourraient être sujettes à caution. Mais le plus intéressant ne sera pas de comprendre « qui », « où », « quand », mais plutôt « pourquoi », « comment » les intérêts des acteurs se rencontrent.

### 1. Une coopération forte de liens de confiance

La coopération politique dans le cadre du jumelage Lille-Naplouse est forte de plusieurs domaines. Comme nous l'avons un peu exprimé, et comme décrit dans le mémoire de Bastien Pelletier, la coopération entre Lille et Naplouse est riche de la participation d'associations de la société civile, d'universités, sous le regard des institutions cadres qui sont les municipalités. C'est bien les maires Ghassan Shakaa et Pierre Mauroy qui ont signé les accords de jumelage en 1998, qui seront développés plus tard, en 2002 avec la nouvelle Maire Martine Aubry, à travers la signature d'accords-cadres de coopération<sup>5</sup>.

Ce partenariat va alors s'intensifier en partie par les relations de confiance qui s'installeront petit à petit entre les acteurs institutionnels. Par exemple, quand le mandat de Ghassam Shakaa s'arrête en 2004, la coopération Lille-Naplouse reste parrainée du côté nabulsi par le neveu de l'ancien Maire, Ayman Shakaa, qui a travaillé pendant plusieurs années aux relations internationales de la mairie de Naplouse par le passé. Si bien sûr la mairie de Naplouse reste garante de la coopération institutionnelle, dans les faits, la connaissance par Ayman Shakaa de la langue française, de l'histoire lilloise et des acteurs français le rendent indispensable pour le bon déroulement des échanges. De plus, ce rôle est réellement devenu clé au moment où la Mairie de Naplouse a été affiliée Hamas, avec l'élection d'Adly Yaish pour le mandat de 2005 à 2012. En effet, les officiels français avaient alors pour consigne de l'Union Européenne (UE) de ne pas coopérer directement avec le conseil

<sup>5</sup> PELLETIER Bastien, Coopération décentralisée et programmation urbaine, Mémoire de Master 2 à L'université Lille 1, IAUL, CAUE du Nord, 2016, p.17



municipal nabulsi puisque le Hamas, un des deux principaux parti politique palestinien, est considéré par l'UE comme une organisation terroriste<sup>6</sup>. Ayman Shaka est alors devenu le moteur de la coopération du côté nabulsi. Du côté lillois, Marie-Pierre Bresson est devenue adjointe déléguée à la coopération internationale et européenne, en 2008 pour le deuxième mandat de Martine Aubry, son rôle aura un réel impact sur la coopération.

Si la principale force d'action et de financement est entre les mains des acteurs institutionnels, les acteurs de la société civile ont aussi appris à se détacher de ce cadre institutionnel pour prendre leurs propres initiatives, basées sur des liens plus personnels. Par exemple, l'association Amitié Lille-Naplouse créée en 2008, est en lien avec l'organisation locale d'origine canadienne dite Project Hope. Dans ce cadre, les associations ont organisé des échanges entre établissements scolaires et l'envoi de bénévoles<sup>7</sup>. Sur place à Naplouse, on peut d'ailleurs remarquer que les personnes appartenant au réseau Amitié Lille-Naplouse sont liées aux autres associations accueillant étrangers et bénévoles car la Palestine attire justement un petit nombre de jeunes occidentaux engagés dans des missions de bénévolat et/ou apprenant l'arabe. Pour avoir eu l'occasion de rencontrer les volontaires de Project Hope, il est intéressant de remarquer que beaucoup d'entre eux ont fait des études de Sciences Politiques ou Relations Internationales, tiennent à soutenir la cause palestinienne souvent même comme un engagement politique. Ces jeunes s'informent, aident, militent, apprennent, enseignent et lient également des liens personnels parfois durables avec certains nabulsis. Il est certain que l'aspect affectif de la coopération en

est manifeste. Il se pourrait que cela ait un impact dans le futur sur les engagements des municipalités vis-à-vis de la coopération.

## *2. Les acteurs du partenariat, des plus légitimes aux moins officiels*

Depuis 2002 et les accords-cadres, le partenariat entre les villes s'est structuré autour de plusieurs axes et notamment celui de la coopération en termes de développement urbain et de protection du patrimoine, notamment par les échanges universitaires remarquables au travers de la thèse d'Anissa Habane, ou encore de l'atelier volant avec l'école de Paysagisme de Lille. Ainsi, des échanges d'experts ont commencé à se mettre en place jusqu'à l'approbation du financement du Ministère des Affaires Etrangères (MAE) pour la mise en place d'un projet de coopération de deux ans (Septembre 2015 – 2017). Ce projet, se clôturant sous peu comprenait des échanges d'étudiants et de techniciens, ainsi que le développement d'une plateforme collaborative de partage de données, LINK-UP sur l'outil S-PASS, développé par le CAUE en parallèle. Les buts explicités étaient « l'élaboration d'un schéma directeur du développement durable pour la ville de Naplouse ainsi qu'une stratégie de préservation et de valorisation du patrimoine ». Ainsi, pour faire un bilan de ces deux dernières années de coopération, il est primordial de comprendre qui a travaillé avec qui et pourquoi.

Du côté Lillois, ce projet est porté par la **mairie de Lille**, au travers de l'action politique de Marie-Pierre Bresson, et du bureau des relations internationales qui offre un service logistique et institutionnel

<sup>6</sup> Réunion avec Marie-Pierre Bresson du 14/09/2017

<sup>7</sup> Ibid, PELLETIER, p.27

aux acteurs lillois. La mairie a ainsi mis à disposition de la coopération certains de ses techniciens selon les axes de la coopération qui avaient été décidés et explicités par l'ancien Maire Ghassam Shakaa : **la prise en compte de la jeunesse et des enfants dans le développement de la ville, l'amélioration de la mobilité urbaine, et la valorisation de la vieille ville**. Ces trois axes se retrouvent aujourd'hui dans les domaines traités par le partenariat sur le schéma directeur de Naplouse : la valorisation du patrimoine par l'éducation à l'histoire, le projet urbain inscrit dans un objectif de développement durable, et la protection du patrimoine. C'est pour cela que depuis 2015, les délégations techniques lilloises ont amené à Naplouse des experts des services de l'animation du patrimoine avec Sandra Jordy et Deborah Truffaut, de la conservation du patrimoine avec Christian Decotignie, Murielle Raix et prochainement Marie Baron et du projet urbain avec Claire Fort, Armelle Marrière et Mathieu Goetzke.

Ainsi, ils ont pu échanger connaissances et expériences avec les experts de la mairie de Naplouse, du service patrimoine au travers de Rania Taha et du service urbanisme avec Rania Doleh. Au fil des rencontres, les sujets de discussion se sont portés sur deux éléments principaux.

→ Le sujet du patrimoine s'est orienté vers la question du de la candidature de Naplouse à la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation*) and, des procédures à suivre, des appuis à avoir et des règles de protection à adopter, notamment sur la question de la gouvernance, des méthodes de sauvegarde, et de la gestion de la zone tampon.

→ Le domaine de l'urbanisme s'est centré sur le sujet des deux projets urbains symboliques portés par chaque mairie. Lille a présenté les projets d'Euratechnologies, de Fives-Cail-Babcock et de Saint-Sauveur, ce dernier ayant un potentiel particulier pour l'intervention d'experts nabulsi, notamment sur la question de la transition entre espace public et privé, inspirée des modes de circulation des vieilles villes palestiniennes. Nous traiterons ce sujet plus précisément dans la partie II-A.

De son côté, la **mairie de Naplouse** a changé plusieurs fois de dirigeant. En 2015, au moment de la signature du nouveau partenariat financé par le MAE, Ghassam Shakaa était à la tête de la mairie. Mais celui-ci a démissionné en Août 2015 à cause des complications politiques internes causées par les tensions avec le gouvernement israélien liées à la gestion de l'eau. Il a alors été remplacé par un conseil municipal en intérim, dirigé par Sameeh Tubaila, ancien Ministre des Transports de l'Autorité Palestinienne (AP). Les affaires courantes étaient gérées par ce comité temporaire, mais les techniciens alloués aux services de la ville sont restés les mêmes. De nouvelles élections municipales devaient se tenir au niveau national en Octobre 2016, mais ont été reportées à Mai 2017. Une nouvelle majorité s'est alors reformée, puisqu'à l'issue de ces élections a été élue la coalition formée par Adly Yaish et Sameeh Tubaila. Les deux hommes ont déjà une expérience de maire, ils ne sont pourtant pas du même parti politique. Adly Yaish avait été maire de 2005 à 2012, plutôt proche du Hamas, il a été arrêté en mai 2007 par l'Armée de Défense d'Israël (IDF – *Israel Defense Forces*), puis placé en détention administrative, sans jugement pendant 15 mois<sup>8</sup>. Le mandat étant prévu pour 4 ans, Adly Yaish s'est

<sup>8</sup> WAKED Ali « Israel arrests Palestinian minister of education », *Y Netnews* - 24/05/07

engagé à gouverner les deux premières années puis à laisser son siège à Sameeh Tubaila, ancien maire par intérim, affilié au Fatah.

Officiellement, viennent ensuite les universités, qui ont des accords propres à leurs organisations, mais qui participent au partage de connaissance et à la création de liens entre les deux villes. Ainsi, **l'université Lille 1 et l'université An-Najah** ont développé un accord de coopération entre les branches lilloises et nablusies de l'aménagement. Depuis, des échanges d'étudiants ont eu lieu, des deux côtés. Aujourd'hui nous avons surtout accès au travail des étudiants de l'université de Lille avec des travaux tels que la thèse d'Anissa Habane sur la fabrique patrimoniale dans les villes palestiniennes. Puis lorsque le projet financé par le MAE s'est mis en place en 2015, des nouveaux échanges ont eu lieu, par l'intermédiaire des ateliers organisés par l'IAUL (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille, branche de L'UFR de Géographie de Lille 1), ou par le biais de stages professionnels au CAUE. Ces travaux universitaires, par leur caractère extérieur à la coopération, ont un regard particulier et une connaissance fine des territoires, qui pourraient apporter un réel potentiel de connaissance commune aux acteurs institutionnels et techniques des deux villes.

Mais l'autre acteur très important de la coopération est le **MCRC** (**Multipurpose Community Resource Center**), qui est en fait un centre social et culturel, situé au cœur de la Vieille Ville, et dirigé par Ayman Shaka. Ce centre est donc son bras articulé dans la coopération, car par ses activités sociales et culturelles, le centre peut recevoir des financements de la mairie de Naplouse mais aussi de partenaires internationaux dont la mairie de Lille, ou des activités de l'UNESCO, un de ses financeurs. Le MCRC a un réel rôle social dans la Vieille Ville qui est aujourd'hui un quartier déshérité, avec une population

économiquement pauvre. Il propose des services de protection à l'enfance, d'aides aux familles et aux femmes, des services médicaux, des activités culturelles et sportives, des cours de formation en langues ou en informatique, mais aussi des activités de découverte de la Vieille Ville et du patrimoine, proposées par Noura Jeradana. D'ailleurs, c'est avec cette branche du MCRC que coopère le service d'animation du patrimoine de la ville nordiste. Lille coopère donc avec ce centre social et culturel dans les faits, un lien *a priori* éloigné de la démarche de départ de la coopération décentralisée entre deux mairies, mais qui constitue l'outil politique d'Ayman Shaka, acteur incontournable du partenariat. Son réseau et ses contacts permettent souvent d'organiser des rencontres avec des acteurs locaux, et sa connaissance du français permet aux techniciens et acteurs lillois de pouvoir évoluer dans leur langue quand ils le peuvent. On remarque cependant ici une première asymétrie dans la relation Lille-Naplouse, puisque la mairie française coopère autant avec la mairie de Naplouse qu'avec le MCRC, une entité qui n'a pas d'équivalent français.

Mais par ailleurs, Lille présente un acteur n'existant pas du côté nabulsi, le **CAUE du Nord**, structure au sein de laquelle le stage professionnel a été effectué. Cette organisation, créée par la loi sur l'architecture de 1977, est présente dans presque chaque département et détient une mission de sensibilisation et de diffusion des bonnes pratiques dans les domaines de l'aménagement et pour la qualité du cadre de vie, tant auprès des collectivités locales et des élus que des

particuliers<sup>9</sup>. Dans cette optique, le CAUE du Nord a été inséré dans la coopération Lille-Naplouse dans le but de créer du lien entre les multiples acteurs, aux compétences, aux valeurs et aux langages différents. L'organisation propose donc d'instaurer une transversalité entre les services pour avoir une meilleure cohérence des démarches. Ainsi, le CAUE du Nord a proposé de mettre à disposition de la coopération son outil informatique de partage des données et des connaissances, la plateforme S-PASS, alors en construction au début du projet international. Un espace dédié à la coopération a été créé, LINK-UP, signifiant « *Lille-Nablus Kooperation Urban Planning* ». Cet outil permet de partager fichiers, rapports, études, informations géographiques et actualités, tout en créant des liens hypertextes entre les sources et les informations, un outil qui semble utile dans un partenariat à acteurs multiples répartis dans deux pays.

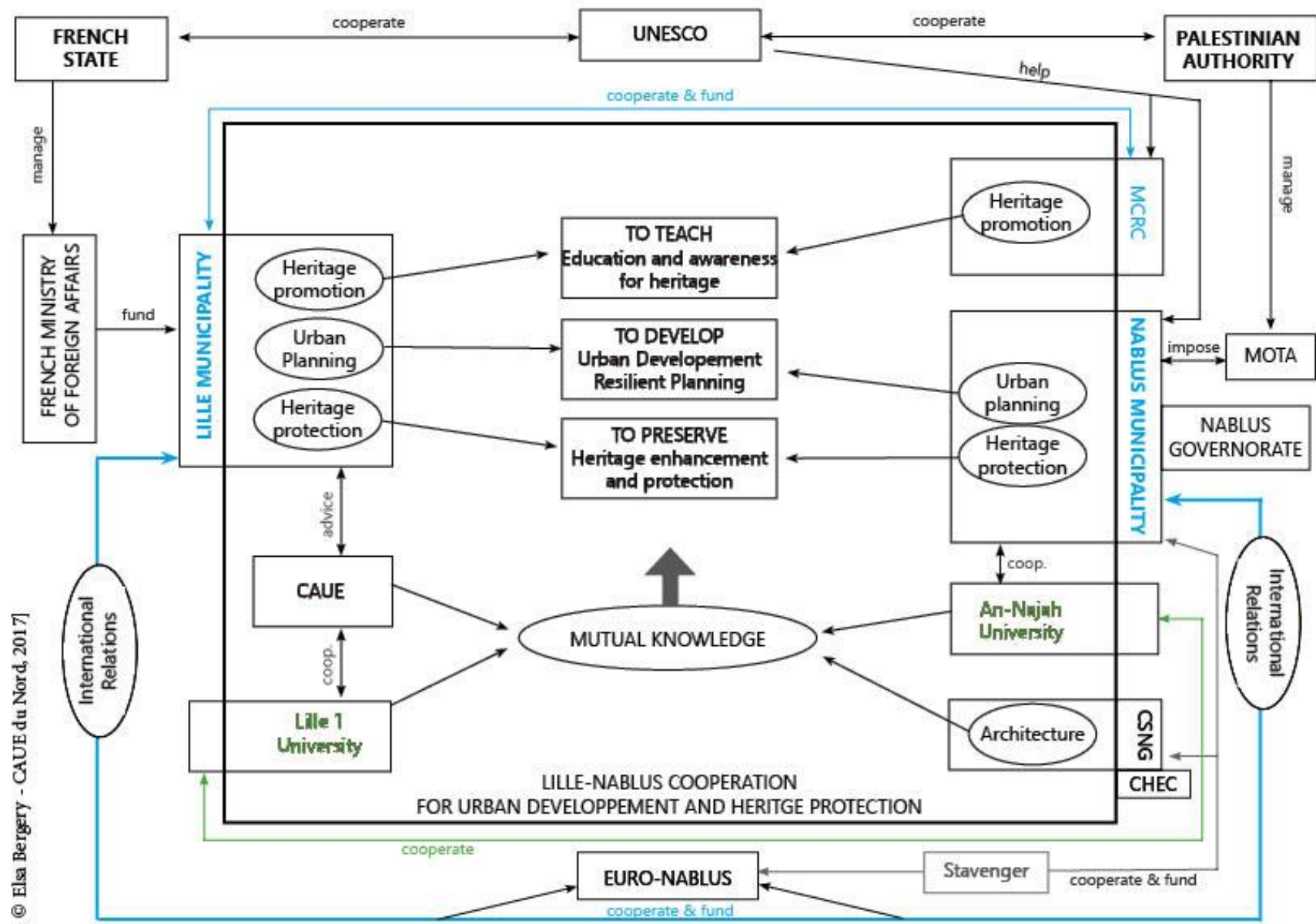
Enfin, comment ne pas parler d'un acteur moins officiel mais important dans l'aménagement du territoire à Naplouse et clé dans la coopération avec Lille. La **Civil Society of Nablus Governorate** (CSNG – « *Lejne Ahliye* » en arabe) est une association qui avait été créée en 2002 après la Deuxième Intifada dans le but d'aider à la reconstruction des maisons détruites pendant la guerre. Mais depuis, son rôle s'est diversifié dans l'animation sociale, le soutien aux familles de prisonniers ou de tués par l'armée israélienne ou encore l'éducation aux mœurs par exemple. Cette organisation recevrait également des fonds de l'international et notamment des pays de la péninsule arabique selon Naseer Arafat, son directeur<sup>10</sup>. La CSNG est présidée par Munib Al-Masri, l'homme le plus fortuné de Naplouse, elle est composée des

hommes d'affaires de la ville, du président de l'université An-Najah, des syndicats de travailleurs, et des représentants des camps de réfugiés et des villages, mais aussi du maire et du gouverneur, et des anciens responsables politiques n'étant plus en fonction. Ainsi, par son poids politique, cette organisation aurait parfois le pouvoir d'influencer des décisions de la mairie sur des projets ou des permis de construire. On peut considérer la CSNG comme une association de lobbying rassemblant les notables de la ville, mais également avec des liens avec les instances nationales puisqu'ils travailleraient en collaboration avec certains ministères pour certains sujets. Par ailleurs, le directeur, Naseer Arafat est un personnage important pour la coopération Lille-Naplouse sur la question de l'urbanisme et de la conservation du patrimoine. D'une part, il a une réelle fonction de conseil et de proposition auprès de la mairie de Naplouse. D'autre part, de par sa fonction d'architecte et par la réalisation du livre *Nablus, city of civilizations* (2012), son expertise est devenue importante pour les acteurs institutionnels lillois mais aussi les techniciens pour comprendre l'histoire de Naplouse et ses problématiques contemporaines, cependant, son statut n'est pas officiellement reconnu.

On voit donc bien que les services urbanisme et protection du patrimoine ont des homologues équivalents de l'autre côté, à travers une formation et un domaine d'expertise similaires et un poste de fonctionnaire municipal comparable. Cependant, ce n'est pas le cas pour les autres intervenants de la coopération qui n'ont pas toujours des rôles officiels. Cette asymétrie est visible dans le diagramme de représentation des acteurs de la coopération Lille-Naplouse.

<sup>9</sup> CAUE Fédération Nationale, Sept 2013 « CAUE, missions et fonctionnement », Le *Moniteur*, p. 6-8

<sup>10</sup> Entretien Naseer Arafat 25/08/2017. Cf. annexe p.112



[ © Elsa Bergery - CAUE du Nord, 2017 ]

Figure 1 : Diagramme d'interprétation du jeu d'acteurs au sein de la coopération Lille-Naplouse pour le développement urbain et la protection du patrimoine - source : E.Bergery

Dès lors, comment comprendre cette différence de fonctionnement dans la mise en place des systèmes de gouvernance ? En France, si le mode de désignation des personnalités politiques et des fonctionnaires a déjà été étudié maintes fois à travers les théories de la rationalisation de l'Occident moderne par Max Weber au début du XXe siècle - ou la genèse et la structure du champ bureaucratique et la reproduction des élites par Pierre Bourdieu dans la deuxième moitié du XXe. Nous avons moins de bases de compréhension du système arabe palestinien. C'est pourquoi, nous allons nous pencher rapidement sur cette question à travers l'article de Christine Pirinoli « Entre terre et territoire : enracinement de l'identité palestinienne » paru en 2002. Selon la chercheuse, avant la *Nakbah*, le pouvoir et la richesse était distribué aux grandes familles locales, intermédiaires entre le village et l'autorité centrale. Par la suite, l'OLP, tout en ayant la volonté de redistribuer les cartes entre grandes familles locales mais aussi réfugiés, résidents et bédouins, a conservé un système de pensée clanique. « *La puissance actuelle des familles dirigeantes étant souvent due à la mobilité sociale et politique qui a prévalu après la Nakbah, en particulier avec le poids grandissant de l'OLP dès les années soixante. Par la suite, au cours de l'intifada, les affiliations politiques ont offert des accès au pouvoir non plus grâce à l'appartenance familiale mais grâce à des capacités personnelles et organisationnelles* ». Les responsables politiques nationaux et locaux ont été désignés selon leur loyauté souvent par Yasser Arafat, « *sur la base d'alliances personnelles et dans une perspective clientéliste* ». Le recrutement se faisait donc surtout en fonction des alliances avec le Fatah, « *et ce au détriment de professionnels possédant les qualifications adéquates* »<sup>11</sup>. Pirinoli parle

alors d'un système « *néo-patrimonial* » car en créant ce système d'allégeances et de solidarités, on retrouve une sorte d'organisation pyramidale basé sur des liens de dépendance. Autre fait notable, on retrouve au travers de la CSNG entre autres, la croissance d'associations de la société civile ayant un rôle social et d'identité culturelle. Et tout comme pour ces organisations nabulsiennes, la chercheuse décrit des « *assemblées de grands hommes* » liées aux appareils de l'Autorité Palestinienne. Cela permet par ailleurs aux notables d'avoir un pouvoir tant dans la société civile que dans le milieu politique institutionnel<sup>12</sup>. Mais il faut aussi comprendre le contexte dans lequel s'est formée la classe dirigeante palestinienne qui devait faire face à des situations de guerre, de colonisation, et de prédation des ressources. C'est aussi



Figure 2 : Extrait d'une peinture du mémorial de Yasser Arafat à Ramallah : il y est représenté avec tous les grands hommes et femmes de l'histoire de la Palestine, y compris Bassam Shaka, oncle de Ghassam, coupé sur cette image. - source : E.Bergery 2017

<sup>11</sup> PIRINOLI Christine, 2002, « Entre terre et territoire : enracinement de l'identité palestinienne », *Etudes Rurales*, 163-164 | 2002, EHESS, p.98

<sup>12</sup> *Idem*, p.102

comme cela que Yasser Arafat, mort dans des conditions suspectes en 2004, est devenu un symbole d'unité pour les palestiniens, qui affichent ou dessinent son visage sur de nombreux murs.

A travers cette analyse, on peut comprendre la différence de désignation des acteurs entre Lille et Naplouse. D'un côté, la maire élue, issue de l'élite politique parisienne, a gravi les échelons au sein de son parti politique. De l'autre, le maire, d'abord figure locale, doit ensuite gravir les échelons au niveau national pour être désigné comme candidat par son parti. D'un côté les techniciens désignés à l'urbanisme et au patrimoine sont nombreux, hiérarchisés et changeants. De l'autre, les experts sont issus du territoire, moins nombreux et à l'organisation moins bureaucratique.

Ainsi, nous avons vu que la coopération Lille-Naplouse est empreinte de liens personnels voire affectifs, mais que les villes restent très différentes dans leur organisation politique et administrative, au sein d'un partenariat voulant pourtant coopérer sur le thème de l'urbanisme et du patrimoine. D'ailleurs, nous allons voir dans une seconde partie comment cette asymétrie des jeux d'acteurs est renforcée par la différence des méthodes de gestion urbaine et de protection du patrimoine entre les deux pays.

## B. Des outils de conservation du patrimoine dans les règlements d'urbanisme qui varient d'un pays à l'autre

L'asymétrie ou du moins la différence entre les modes de gouvernance s'ajoute à une différence légale et technique de l'appréciation du patrimoine dans l'aménagement urbain. Ainsi, nous essaierons de comprendre les raisons de ces différences de systèmes en donnant des clés de lecture par l'Histoire politique récente de la France et de la Palestine. Nous orienterons cette lecture nationale des systèmes d'aménagement et de protection du patrimoine, vers l'approche philosophique des concepts et des valeurs liées au patrimoine. Par la suite, nous allons tenter de comparer dans cette partie les différents systèmes règlementaires de chaque ville, qui dépendent en fait d'un système national. En quelque sorte, cette partie servira à établir un lien entre la méthode légale de protection du patrimoine appartenant à l'Etat avec la notion de patrimoine et d'urbanisme pour les citoyens du pays, afin de mieux comprendre les conditions de la coopération et du partage d'expertise.

### *1. La conception du patrimoine par les Etats français et palestiniens : l'origine de la différence d'outils légaux*

Comme nous allons le voir dans cette partie, le concept de patrimoine est d'abord né de la notion de « monument », car il est la première forme de matérialisation de la mémoire célébrant le passé d'une communauté humaine. Françoise Choay, dans l'article « Le patrimoine en questions » le définit ainsi : « *On appellera alors «monument» tout artefact (tombeau, stèle, poteau, totem, bâtiment, inscription...) ou ensemble d'artefacts délibérément conçus et réalisés*

*par une communauté humaine, quelles qu'en soient la nature et les dimensions (de la famille à la nation, du clan à la tribu, de la communauté des croyants à celle de la cité...), afin de rappeler à la mémoire vivante, organique et affective de ses membres, des personnes, des événements, des croyances, des rites ou des règles sociales constitutifs de son identité»<sup>13</sup>.*

L'auteur avance que « *le monument, sous des formes variées, existe dans toutes les cultures et sociétés humaines. Il apparaît comme un universel culturel* »<sup>14</sup>. Mais alors, pourquoi Lille et Naplouse auraient des conceptions différentes de la mise en valeur du patrimoine et des monuments ? Et bien justement parce que le monument n'est qu'une partie de la conception occidentale moderne du patrimoine, une conception qui a beaucoup évolué dans le temps. De plus, dans sa thèse, Anissa Habane propose une définition du processus de patrimonialisation : « *Le patrimoine n'existe qu'à travers la patrimonialisation définie comme un processus social par lequel des acteurs attribuent à un objet matériel ou immatériel (événement, savoir...) un ensemble de valeur. (...) Il est l'expression identitaire ou politique d'un groupe qui lui désigne une valeur supérieure, lui permettant ainsi d'être protégé dans l'espace et le temps. Cette reconnaissance permet sa protection et sa conservation en vue de sa transmission aux futures générations* »<sup>15</sup>. Ainsi, on comprend que les méthodes de conservation du patrimoine dépendent d'abord de la

reconnaissance du concept de patrimoine en tant que tel par l'Etat, puis de l'élaboration de lois et de règlements.

Nous allons alors tenter de comparer les différentes chronologies de la prise en compte du patrimoine dans les règlements d'urbanisme et de sa protection, la chronologie de chaque pays dépend de son histoire politique. Quelles sont donc les grandes influences en France, et en Palestine qui ont engendré la production de textes de lois contraignants ?

- **En France**

Le mouvement de protection du patrimoine est plus ancien et plus profondément enraciné en France comme le décrit Françoise Choay dans son ouvrage *L'allégorie du Patrimoine* paru en 1996. Les prémices du concept de patrimoine sont situés dans la période de la Renaissance, quand la valeur des œuvres gréco-romaines est remise au goût du jour. Mais comme le précisent Juliana Forero et Liangping Hong, en reprenant Françoise Choay, ce ne sont pas pour des raisons de compréhension de l'Histoire, mais pour la mise en valeur d'une civilisation antique considérée comme supérieure<sup>16</sup>. Puis la période baroque repris les mêmes démarches de réutilisation de l'art antique, mais bien entendu, sans une volonté de restauration respectueuse de l'œuvre, mais plutôt comme des objets d'art servant à la construction de nouvelles décorations<sup>17</sup>. C'est ainsi que naît aussi le concept de

<sup>13</sup> CHOAY Françoise, « Le patrimoine en questions », in *Esprit* 2009/11 (Novembre), 2009, p.195

<sup>14</sup> Idem, p.196

<sup>15</sup> HABANE Anissa, *Fabrique patrimoniale, culturelle et touristique dans un espace en tension : le cas des villes palestiniennes*, Thèse en géographie à l'Université de Lille 1, 2015, p.67

<sup>16</sup> FORERO Juliana, HONG Liangping, « Cultural Heritage Concept, Genealogy and Contemporary Challenges », in *Mediterranean Journal of Social Sciences*, vol 3 (16), 2012, p.77

<sup>17</sup> Idem, p.77



monument historique et d'exposition de la gloire passée à travers un marqueur immanquable et grandiose. Les antiquaires qui jouaient alors un rôle primordial dans la collection, la reconnaissance et la conservation des antiquités, essayaient de fournir une documentation iconographique et écrite de plus en plus fouillée jusqu'au temps des Lumières<sup>18</sup>.

La Révolution Française, a été une nouvelle étape dans le processus de patrimonialisation puisqu'on relie pour la première fois cette notion de patrimoine à une nouvelle idéologie politique de la Nation. Ici on voit que le terme « patrimoine » est préféré à celui d'« antiquité », dans la mesure où son étymologie rattache directement aux racines, aux notions d'origine, de légitimité, de transmission et d'appartenance communautaire puisque le mot vient du latin « *patrimonium* » désignant « l'héritage du père ». Le mot « patrimoine » appartient donc plus à l'idéologie de la nation que d'autres termes. On va alors assister aux établissements de premières règles et conseils techniques de rénovation, car pour la première fois, l'Etat prenait en charge la responsabilité de la conservation de l'héritage de la Nation, dans sa diversité et son caractère public et accessible à tous. Cependant il était toujours considéré comme un outil pour

raconter l'Histoire, c'est ainsi que beaucoup d'emblèmes de la royauté, du féodalisme ou du clergé ont été détruit pour laisser place au nouveau mythe révolutionnaire<sup>19</sup>. Puis comme le rappelle Françoise Choay, l'autre révolution culturelle faisant évoluer le rôle du patrimoine est la révolution industrielle. En effet, c'est bien l'avènement du machinisme qui va bousculer les modes de vie, provoquer un exode rural, séparer des cercles familiaux traditionnels et transformer les mentalités. Face à l'avènement de la course au progrès, les sentiments de nostalgie font naître une « *prise de conscience réactionnelle sous l'impulsion de laquelle les pays européens ont institutionnalisé la conservation physique réelle des 'antiquités', dès lors promues 'monuments historiques'* »<sup>20</sup>. Cela correspond aussi au mouvement littéraire et

artistique du romantisme, faisant l'éloge de la beauté de la nature, des ruines, de l'onirisme, comme regrettant cette beauté passée oubliée face à la grande marche du progrès ; mouvement imagé par le tableau suivant, représentation d'un épisode de l'histoire romaine antique, dans un décor onirique, mélange d'architecture classique et de nature sauvage.

Par ailleurs, les choix effectués lors de la rénovation haussmannienne de Paris entre 1852 et 1870 démontrent ce besoin d'adapter la ville aux nouveaux



Figure 3 : *Didon et la fondation de Carthage, ou l'essor de l'empire carthaginois, 1815, William Turner, (Londres, National Gallery) – le tableau montre bien la vision artistique romantique du patrimoine au XIXe siècle*

<sup>18</sup> Ibid, Choay, p. 201

<sup>19</sup> Ibid, FORERO, HONG, p.79

<sup>20</sup> Ibid, CHOAY, p.203

besoins de circulation, d'hygiénisme et d'épuration du début de l'aire industrielle. La ville médiévale constituée des rues étroites et des logements insalubres a été pratiquement entièrement détruite alors que les bâtiments centraux qui faisaient alors « monument » à l'époque ont été conservés et valorisés par les perspectives comme Notre-Dame de Paris, Le Louvre, l'Hôtel de Ville ou l'Arc de Triomphe, symbole de l'Empire. Mais ici encore le patrimoine conservé est seulement de caractère monumental et sert à écrire une histoire nationale idéalisée. Des idées tout à fait normales dans un XIXe siècle qui voit l'avènement des nationalismes modernes, liés à la notion de souveraineté populaire en Allemagne, en Italie, en Pologne, en Amérique du Sud... Les Nations devenaient alors de plus en plus comparables, différenciables. Les Etats diffusaient alors leur propre « roman national », expression popularisée par l'historien Pierre Nora<sup>21</sup>, pour justifier l'existence de leur nation sur leur territoire, et raconter la gloire des ancêtres.

Dans cette continuité, **la première loi date de 1887**, elle s'inscrit dans la démarche centralisatrice et nationaliste de la IIIe République qui s'installe en 1870, après les épisodes destructeurs de la Commune de Paris et de la guerre franco-prussienne. C'est donc ici la liaison entre :

- un besoin politique de reconnaissance de la puissance de la République comme système de gouvernance d'une Nation, notion naissante du XIXe siècle,
- une volonté de protéger un héritage du passé face aux destructions dues aux guerres, aux nouveaux principes modernes d'urbanisation, et aux infrastructures modernes.

Ensuite, la loi française sur la séparation entre l'Eglise et l'Etat de **1905** a ajouté le patrimoine religieux à la responsabilité publique de la préservation du patrimoine puisque les églises ont alors été placées sous la tutelle des communes et les cathédrales, la tutelle de l'Etat. Encore sous la IIIe République, la loi du 2 mai **1930** crée une nouvelle notion de droit pour la protection des paysages, touchant également les questions d'esthétique urbaine. C'est ainsi que les autorités ont commencé à prendre en compte « l'esprit du lieu », la cohérence et l'harmonie des paysages, et à créer de réels outils réglementaires qui nécessitent l'intervention d'un Architecte des Bâtiments de France en cas de travaux. Enfin, la loi de 1887 sera améliorée en 1913 pour permettre d'inclure plus de bâtiments et en **1943** avec l'instauration d'un périmètre de 500 mètres autour des monuments protégés<sup>22</sup>.

Après la Seconde Guerre Mondiale, l'aménagement du territoire est de plus en plus encadré par le droit. Un décret crée le premier Code de l'urbanisme et de l'habitation en 1954. Nous verrons d'ailleurs qu'au sein de cette législation, la protection du patrimoine a vu sa place grandir. En 1962, la **loi Malraux** introduit le concept de secteur sauvegardé. C'est la première fois qu'une loi en France donne la possibilité de prendre en compte des quartiers historiques entiers<sup>23</sup>. Cela correspond d'ailleurs à l'évolution du concept de patrimoine en France et en Occident à cette époque comme le rappellent Forero et Hong : « *during the decades of the 1960's and 1970's, the heritage stopped being only related to individual buildings and started to include groups of buildings and urban fabric: blocks and neighborhoods,*

<sup>21</sup> NORA Pierre, « Le nationalisme nous a caché la nation », interview in *Le Monde*, 26/03/2007

<sup>22</sup> ATELIER LILLE-NAPLOUSE, *Synthèse des différentes mesures de protection et de valorisation du patrimoine*, IAUL, CAUE du Nord, Ville de Lille, 2017 p. 6

<sup>23</sup> Idem, p.7

*villages, complete cities and even sets of cities* »<sup>24</sup>. Par ailleurs, la force de la notion de secteur ou d'ensemble c'est qu'il considère des entités qui seules n'ont pas de valeur comme des pièces indispensables à la lecture patrimoniale d'un quartier historique comme le dit Alain Bourdin dans *Le Patrimoine Réinventé* (1984) : « *Le terme d'ensemble historique introduit une petite révolution par rapport à la conception classique du monument, le rassemblement d'éléments qui, par eux-mêmes, ne présentent pas d'intérêt particulier crée ainsi une valeur irréductible à la somme des composantes* »<sup>25</sup>. Aussi, le sens même du mot patrimoine, souvent utilisé pendant la Révolution Française ou la IIIe République, a été considéré différemment en France. On a commencé à assortir l'adjectif « culturel » au mot patrimoine, au moment où le Ministre André Malraux veut désacraliser et populariser la culture. Ce terme qui était réduit auparavant à un privilège de classe doit devenir un objet de consommation universel<sup>26</sup>. Mais l'autre grande nouveauté de la loi Malraux réside dans son caractère incitatif. En effet, la loi permet aux propriétaires d'immeubles situés dans un secteur sauvegardé, de bénéficier d'une défiscalisation sur leurs loyers perçus, alors déduits selon les dépenses nécessaires à la restauration. Cela a donc été une vraie incitation à la rénovation puisqu'elle portait sur les logements refaits ou créés en zone sauvegardée et dédiés à la location, promettant ainsi des revenus aux investisseurs.

Puis dans la suite de cette loi, on instaure par un décret en 1963, **le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)**. Cet outil permet de mieux définir les conditions et règles architecturales à suivre lors des

rénovations. Il est initié par l'autorité locale et une équipe pluridisciplinaire avec un architecte, mais doit être aussi compatible aux documents d'urbanisme et être intégré au POS (Plan d'Occupation des Sols). Ils doivent déterminer de véritables « *orientations d'aménagement et de programmation* », proposant ainsi un vrai plan réfléchi de restauration touchant tant à l'harmonie architecturale et paysagère dans l'ensemble du quartier, avec des interventions programmées, dans des zones définies<sup>27</sup> comme indiqué sur l'image suivante. Le PSMV remplace le POS sur les zones concernées.

A Lille, un premier PSMV est adopté en 1965, mais c'est réellement en 1980, avec l'adoption d'un nouveau PSMV, réellement inclus dans le POS que le Vieux-Lille va voir sa réhabilitation commencer. Elle correspond à la désindustrialisation de la région et la tertiarisation des activités, une époque où les centres urbains commencent à être réinvestis par les classes moyennes, et puis par les classes ouvrières qui ne peuvent plus suivre l'augmentation des loyers dus à la réhabilitation.

Par la suite, les outils de protection se sont perfectionnés, notamment par l'évolution du droit de l'urbanisme. La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de 2000 remplace le POS par le nouveau **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**<sup>28</sup>. Son objectif est d'équilibrer le développement urbain et la rénovation des anciens bâtiments ou friches, allier mixité sociale et renouvellement urbain, développement durable et mobilité, habitat et espaces naturels. Dans ce cadre, le PLU en lui-même peut contenir un chapitre spécial donnant des prérogatives spécifiques à l'aménagement, la préservation et la rénovation de sites

<sup>24</sup> Ibid, FORERO, HONG, p.81

<sup>25</sup> BOURDIN Alain, *Le Patrimoine Réinventé*, Presses Universitaires de France, 1984, p.28

<sup>26</sup> Ibid, CHOAY, p.209

<sup>27</sup> Ibid, ATELIER LILLE-NAPLOUSE 2017, p.8

<sup>28</sup> Idem, p.9

protégés. Par exemple, le PLU de la MEL (Métropole Européenne de Lille) contient le PSMV du secteur du Vieux-Lille. Il définit des secteurs précis, des règlements correspondants et des prescriptions.

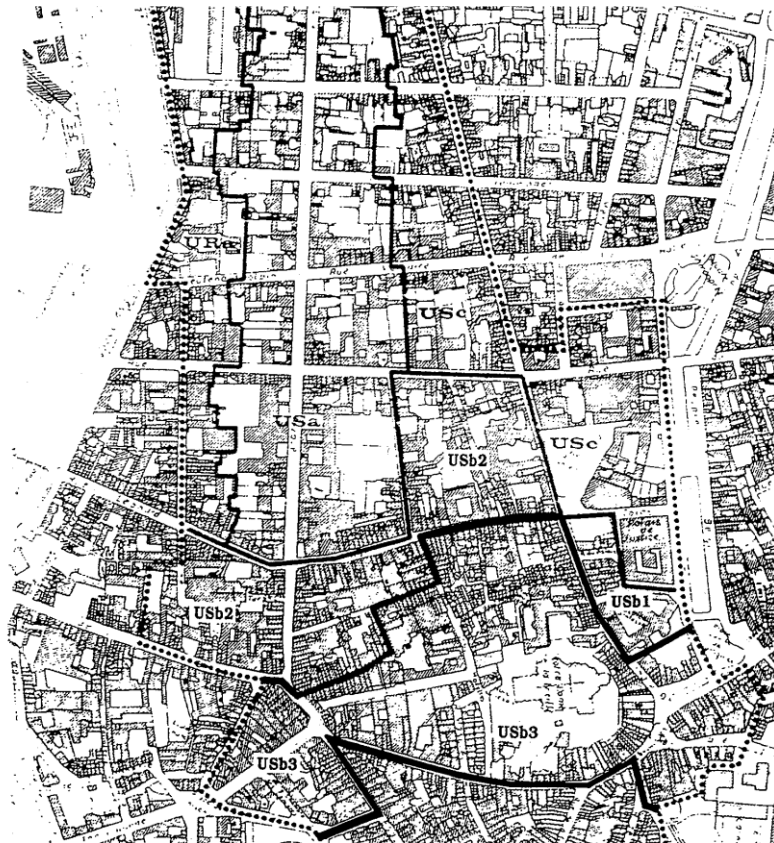


Figure 4 : extrait du plan du PSMV du Vieux-Lille, 1980, source : MEL

Mais en plus de cela, il existe un **Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager (IPAP)** sur toute la métropole, selon l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme. Cet outil permet de « répertorier les

*éléments du patrimoine local remarquable ne faisant pas l'objet de protections déjà approuvées, puis à assurer leur protection au travers des prescriptions réglementaires du Plan Local d'Urbanisme* »<sup>29</sup>. Au niveau national, d'autres lois ont permis la prise en compte d'une grande variété de patrimoines, de manière plus souple et moins spécifique. Les ZPPAU (Zones de Protection Architecturale, Urbaine et Patrimoniale, loi de 1983), remplacées plus tard par le AVAP (Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, loi de 2015) sont des outils gérés par l'Etat mais construits en concertation avec les acteurs locaux. Mais plus récemment encore, la nouvelle loi relative à la liberté et à la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (loi CAP) adoptée en 2016 donne une nouvelle vision pour la protection des cœurs historiques et crée les **Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)**<sup>30</sup>. La loi prétend aussi adapter la réglementation patrimoniale aux nouvelles exigences du XXIe siècle portées surtout sur l'innovation et le développement durable. Finalement, l'objectif est de simplifier la protection des Secteurs Sauvegardés et AVAP en les regroupant sous le même système, le SPR, avec des règles de conservation dépendant du droit du patrimoine et non pas du droit de l'urbanisme comme cela était le cas avant pour les AVAP. C'est ainsi que depuis quelques années, la MEL est en train d'étudier la manière d'implanter un nouveau périmètre pour créer un nouveau PSMV répondant aux besoins du SPR.

Enfin, il est important de citer les lois de 2001 et 2003 sur le Code du patrimoine portant sur **l'archéologie préventive**<sup>31</sup>. Cela marque un grand pas dans la gestion des biens archéologiques en sous-sol car cette loi oblige le constructeur à faire des fouilles selon la zone de

<sup>29</sup> METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE, « Introduction » in *PLU – Fiches IPAP*, dernière version 2016 – site web

<sup>30</sup> Ibid, ATELIER LILLE-NAPLOUSE 2017, p.13

<sup>31</sup> LEGIFRANCE, Articles L521 à L524 du Code de l'Urbanisme

construction, s'il y a un potentiel de découverte ou non, avant d'obtenir le permis de construire. « *Il est institué une redevance d'archéologie préventive due par les personnes, y compris membres d'une indivision, projetant d'exécuter des travaux affectant le sous-sol* », c'est donc le constructeur qui paie. Si la construction ne peut se faire pour cause de découverte trop importante (seulement peu de cas), l'Etat doit racheter les terrains. On doit ensuite trouver un compromis entre conservation et construction. A Lille par exemple, à la construction du tribunal dans le Vieux-Lille dans les années 1980, la crypte de l'église Saint-Pierre a été découverte. Aujourd'hui, la crypte est conservée en sous-sol du tribunal, toujours accessible.

Les droit de l'urbanisme et droit du patrimoine en France ont donc des histoires intimement liées, mais sont aussi en constante évolution. Les méthodes de protection semblent ainsi plus adaptées aux nouvelles exigences de développement économique, d'innovation ou de protection de l'environnement. Mais en même temps, l'inflation législative a aussi tendance à rendre la loi plus difficile à maîtriser tout en favorisant les situations de flou juridique, ce qui peut empêcher investisseurs et habitants de comprendre le règlement, de s'y plier et d'anticiper. Par ailleurs, les méthodes de gestion urbaine du patrimoine n'ont pas réussi à contrecarrer le phénomène de gentrification qui s'empare du Vieux-Lille. En effet, aujourd'hui les loyers sont devenus très chers ce qui pénalise d'une part le commerce et d'autre part la diversité sociale et culturelle du quartier. Aussi, il faut noter que la politique des Secteurs Sauvegardés a donné une place particulière à la

commune dans la politique patrimoniale qui était avant une chasse gardée de l'Etat.

Finalement, le droit français a appliqué dans la réalité la naissance de la notion de « patrimoine urbain ». Ce principe tend à reconnaître la ville comme un résultat architectural du brassage des cultures qui ont foisonné au cours du temps et des évolutions historiques et monumentales qui l'ont marquée. Gustavo Giovannoni, a été le premier auteur à donner de la valeur aux cœurs urbains du passé, en les intégrant dans une conception générale, évolutive et historique de la ville<sup>32</sup>. Mais un rapport intéressant de l'AFD (Agence Française de Développement) fait remarquer que cette volonté de considérer patrimoine et urbanisme comme un tout n'est pas si naturel. Il est dit : « *la notion de 'patrimoine urbain' comporte de nombreux paradoxes : le patrimoine renvoie, dans son acception traditionnelle, à la monumentalité, à ce qui est transmis entre générations et persiste à travers le temps ; l'urbain évoque, au contraire, un univers de mouvements et de brassages, traversé par de multiples champs de forces, à l'origine de transformations et de recompositions permanentes* »<sup>33</sup>. C'est donc un double mouvement, à la fois de rapprochement des institutions de l'urbanisme et du patrimoine, et de reconnaissance de la richesse architecturale des cœurs urbains historiques, qui a rendu compatible les législations. Enfin, cette nouvelle vision ouvre la voie à « *la mobilisation du patrimoine comme 'ressource' pour la construction de la ville, dans une perspective dynamique résolument tournée vers l'avenir* ».

<sup>32</sup> Ibid, FORERO, HONG, p.82

<sup>33</sup> DEVERNOIS Nils, MULLER Sara, Le BIHAN Gérard, *Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française*, coll. « A Savoir », AFD, Paris, 2014, p.14

- *En Palestine*

Comme nous venons de le voir pour le cas français, le processus de patrimonialisation est inhérent à l'histoire politique du pays, car c'est surtout l'évolution du droit qui fait évoluer ce processus. Par ailleurs, l'intégration du patrimoine comme une vraie branche à part entière dans les documents d'urbanisme, est encore plus récent et semble s'appuyer sur des années de pratique légale et technique de la protection du patrimoine. Si Naplouse rencontre aujourd'hui des problèmes dans la préservation de son patrimoine aujourd'hui, c'est surtout à cause du fait que l'Etat de Palestine n'a jamais vraiment existé, et que du coup cette notion de patrimoine monumental national a difficilement donné lieu à un concept légal fort. En fait, la notion d' « antiquité » prise en compte dans les premières lois n'a pas rapidement évolué vers la définition claire des sites classés ou des monuments à protéger.

Cela s'explique aussi comme nous allons le voir, par le fait que le sentiment de « nationalité palestinienne » est plutôt récent, et de plus le territoire a vu nombre de lois provenant de puissance extérieures, ce qui ne leur a pas permis de construire leur propre notion de droit. Quant au concept de l'urbanisme, il dépend lui aussi de la capacité de l'Etat à appliquer des règles d'aménagement par le biais des villes. Quelles sont aujourd'hui les règles d'urbanisme et de protection du patrimoine qui s'appliquent en Palestine et d'où viennent-elles ?

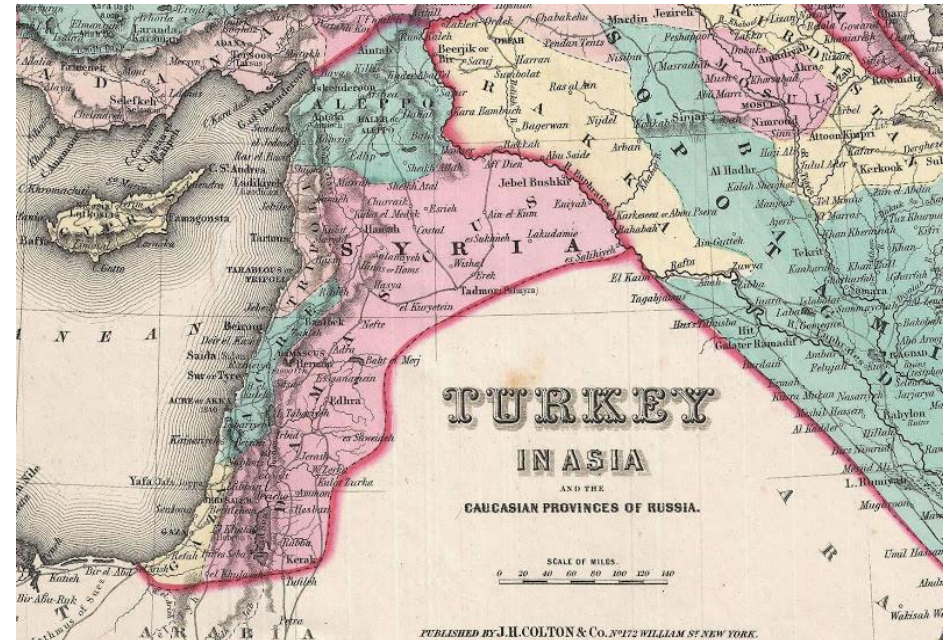


Figure 5 : Carte d'une partie de l'empire ottoman au XIXe siècle - source : US District Court of New York, 1855 – On voit que Naplouse est situé dans la province de la Syrie, tout près de la province d'Acre

Tout d'abord, sous la domination de l'empire ottoman, il y avait un système de permis de construire ou d'expropriation pour intérêt public, et des règles de distribution des terres aux grandes familles locales. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, l'empire ottoman crée les régions administratives puis les conseils municipaux qui fonctionnent alors par ordonnances pour l'aménagement<sup>34</sup>.

<sup>34</sup> KRUNZ Amani Yousef, *Local Planning in the West Bank, an analytical study towards an acceptable local planning approach*, Mémoire à Birzeit University, Ramallah, 2009, p.41

Par la suite, le mandat britannique ne change pas beaucoup les principes de gouvernance déjà en place. En 1921, une ordonnance impose les « Skeleton Plans » (squelette, trame urbaine principale) pour les plus grandes villes ce qui a un peu mis de côté les villages et zones rurales.

sites et richesses de Naplouse étaient considéré comme des « antiquités ». La loi britannique de 1929 régule simplement les ventes et transferts de pièces patrimoniales. Dans les textes légaux de 1929 sur la préservation des aires historiques, les autorités britanniques donnent des réserves sur les bâtiments historiques, définis comme construits avant 1700. Cela n'inclut donc que des bâtiments très anciens et symboliques puisque les maisons du cœur de ville ont souffert de nombreux tremblements de terre au cours de l'histoire et ont probablement été reconstruites. Mais encore, ces interdictions de perçage, de démolition ou de changement restent floues<sup>35</sup>.

En 1948, le pays est divisé en trois parties, Israël, Gaza et la Cisjordanie. Les pays arabes environnant refusant de créer un Etat palestinien qui reconnaît par son existence et son territoire la présence d'Israël, décide de déclarer directement la guerre, qui durera un an et au cours de laquelle Israël va conquérir de nouveaux territoires. De 1947 à 1949, 750 000 Palestiniens, 80% de la population ont dû fuir leurs maisons dans les zones convoitées par le jeune Etat hébreu. Ils constituent, encore aujourd'hui des peuplements de réfugiés à Gaza, en Cisjordanie et dans les pays environnants. Cet épisode appelé la *Nakba* a vu l'exécution de plusieurs massacres de villages, de destructions, de menaces. Les forces israéliennes devaient procéder à un « *nettoyage ethnique* » selon Ilan Papé en 2003, repris dans la thèse d'Anissa Habane<sup>36</sup>. En 1950 les territoires restants de Cisjordanie sont annexés par le Royaume de Jordanie (Transjordanie à l'époque). La Palestine n'est plus, du moins officiellement. Mais cet épisode de la *Nakba* va être constitutif du sentiment national palestinien. Ce que remarque tout voyageur sur place c'est que cette forme de territoire tant convoité, est



Figure 6 : Carte politique du Moyen-Orient après les accords de Sykes-Picot qui mettent sous autorité française le Liban et la Syrie, et sous autorité britannique la Palestine, la Transjordanie et l'Irak - source : everydayamabssador.org

En 1934 les britanniques annulent l'ancienne loi sur les communautés de village, puis en 1936 dessinent de nouveaux gouvernorats en fonction des grandes villes. Toutes les mesures viennent donc de la puissance extérieure britannique, et celle-ci doit valider chaque plan local d'urbanisme. Au niveau du patrimoine, les

<sup>35</sup> Ibid, ATELIER LILLE-NAPLOUSE 2017, p.28

<sup>36</sup> Ibid, HABANE, p.31

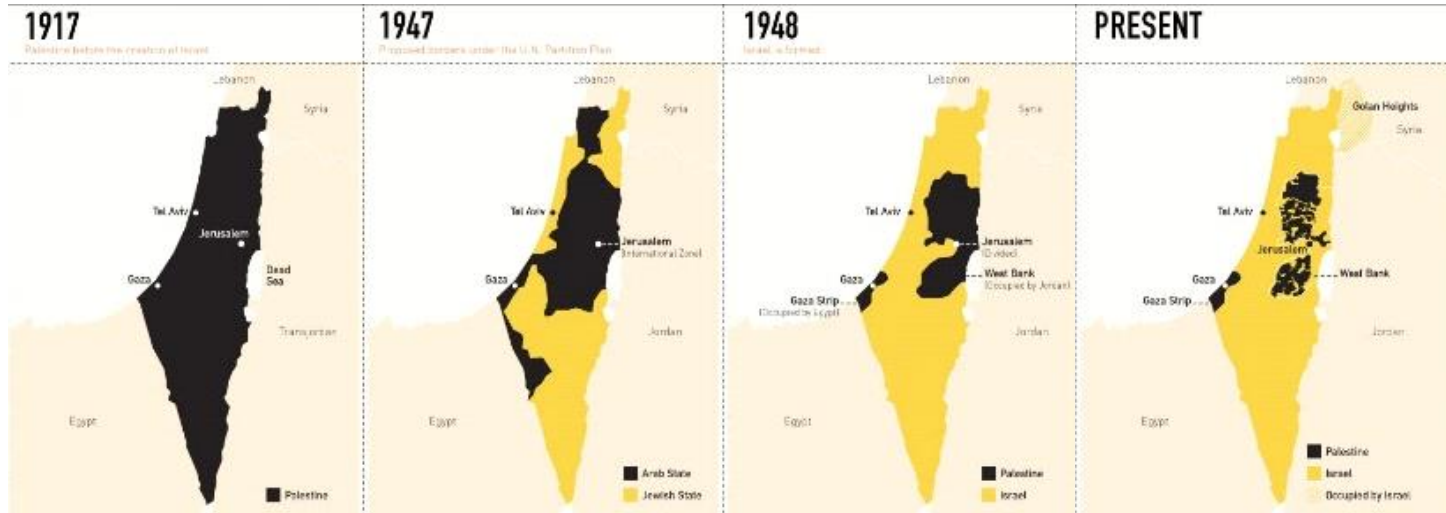


Figure 7 : Montage faisant le lien entre la perte des territoires palestiniens et la persistance de l'attachement à la terre nationale - sources : Graffiti "we will return" au camp de réfugiés d'Aïda près de Bethlehem (Pooria on Pinterest) et cartes de everydayambassador.org

recouvert soit du drapeau israélien soit du drapeau palestinien selon où l'on se trouve. En tous cas, cette mémoire de la perte de la terre, de la propriété, de la maison familiale est resté un traumatisme dans les mémoires de tout Palestinien, un traumatisme qui sera réanimé à chaque nouveau conflit, intifada, ou arrestation arbitraire. De plus, le droit au retour est un concept toujours très présent pour les familles qui n'ont toujours pas trouvé de meilleur endroit où vivre, et pour les partis politiques qui le promettent (*Hamas et Fatah*).

Sous l'autorité jordanienne, **une nouvelle loi sur l'aménagement apparaît en 1966**, destinée à réguler à tous les niveaux. Au niveau local, les nouvelles réglementations étaient sensiblement les mêmes que pendant le mandat britannique. Elles prévoyaient des zones d'urbanisation pour inclure les zones de développement spontané ou

les proximités des camps de réfugiés. Mais ces plans ne prenaient pas en compte les évolutions démographiques dues aux mouvements de populations, ni les besoins socio-économiques ou les adaptations au nouveau monde globalisé. Ainsi, le plan ne proposait pas assez de terrains publics pour le développement des infrastructures ni de routes adéquates<sup>37</sup>. Mais en parallèle, et surtout à partir des années 80, s'est installé le phénomène de colonisation de la Cisjordanie par des Israéliens. Ce processus s'accompagne d'une campagne de changement des noms arabes en hébreu, d'interprétation de l'histoire locale pour justifier de l'implantation. Désormais, le patrimoine devient un élément politique comme il l'a été en Europe au XIXe siècle mais pour des raisons bien différentes. Il s'agit de transmettre les œuvres monumentales des ancêtres aux générations futures pour qu'elles portent et continuent de légitimer le message de la communauté, du peuple, de la nation. Le

<sup>37</sup> Ibid, KRUNZ, p.44



premier enjeu est donc une question de combat culturel contre la colonisation, et le deuxième enjeu porte sur le besoin d'ouverture à l'international de la Palestine qui pourrait être améliorée avec l'arrivée de plus de touristes. Si la Palestine existe aux yeux des étrangers comme un pays avec des habitants chaleureux et un patrimoine exceptionnel, ce qui n'est pas le cas pour le moment, la lutte contre la colonisation pourra continuer. Le tourisme est également source de revenus et d'ailleurs Anissa Habane reprend les mots de l'ancien maire de Naplouse, Ghassam Shaka'a dans ces termes : « *La Vieille Ville est notre trésor, notre pétrole, si nous réussissons à la préserver, nous serons l'Arabie Saoudite* »<sup>38</sup>. Mais quel gouvernement pour porter cette démarche de mise en valeur du patrimoine national ?

C'est en **1994** qu'est créée l'Autorité Palestinienne (AP) à l'issue des accords Oslo I de 1993. C'est pourquoi, un nouveau projet de plan de développement est préparé pour Naplouse, sous le contrôle de l'AP. Ce plan est basé sur les prévisions de croissance de la population. Ainsi il prévoit l'annexion de terrains situés sur les collines et une répartition des zones de la ville pour différents usages. On comprend que cette division rappelle plus un schéma de ville fonctionnelle, avec des territoires destinés à des usages spécifiques, avec de grandes aires industrielles ou résidentielles, avec peu de services ou d'activités tertiaires, et d'autres, plus centrales avec beaucoup d'activités<sup>39</sup>. Dans cette disposition, on voit que la Vieille Ville fait l'objet d'un chapitre spécial. Jusqu'en 2011, les intentions de protection étaient basées sur la loi jordanienne de 1966, interdisant les perçages, démolitions ou

constructions non-harmonieuses, et imposant des hauteurs ou ratio-fenêtre-mur, ou des revêtements. Ce règlement, peu restrictif et obligeant n'a pas permis de protéger efficacement la Vieille Ville de Naplouse. En **2011**, une **nouvelle directive nationale** est adoptée, elle introduit la notion de zone historique avec la définition suivante : « *les sites ou établissements humains avec un tissu architectural unique comme les centres de villes et villages ou les parties, contiennent des éléments uniques comme les rues, les places, les allées et les arches, qui forment une zone historique en raison de son histoire, corrélation, homogénéité et architecture* »<sup>40</sup>. La définition du secteur est donc mieux établie. A cela s'ajoute des prescriptions telles que le pourcentage maximum de constructions nouvelles dans la Vieille Ville, le pourcentage autorisé d'ajouts, le nombre d'étages et l'harmonie avec la ligne d'horizon paysagère, les distances entre bâtiments, ou encore les matériaux de construction. Pourtant, même si ce nouveau texte, en partie inspiré des ONG telles que la *Welfare Association*, il reste des vides juridiques ne permettant pas une bonne gestion de la ville. Par exemple, il n'y a aucune obligation pour l'entretien et la prévention des dégradations, l'élimination des décombres, il n'est pas prévu de plan global de gestion des infrastructures et des services de la Vieille Ville selon des secteurs pour accompagner un développement économique et social, enfin, il n'existe pas de structure de contrôle assez puissante pour régir travaux et reconstructions<sup>41</sup>.

<sup>38</sup> Ibid, HABANE, p.162

<sup>39</sup> Cf : annexes, plans réglementaires des villes

<sup>40</sup> Ibid, ATELIER LILLE-NAPLOUSE 2017

<sup>41</sup> WELFARE ASSOCIATION, Nablus : Enduring Heritage and Continuing Civilisation – The Revitalization Plan of the Old City, Jerusalem, 2011, p. 74



Figure 8 : Ruines des vieux bains turcs Al-Dajarah, illustrant la mauvaise gestion des déchets et des ruines de la Vieille Ville - source : E.Bergery 2017

Par ailleurs, c'est le **MOTA (Ministry of Tourism and Antiquities)**, donc sous autorité de l'AP, qui a la main mise sur la gestion des découvertes archéologiques. Il est parfois difficile d'ailleurs pour les acteurs du ministère de travailler en cohérence avec les acteurs de la ville pour la préservation de sites patrimoniaux comme Tell Balata ou l'Hippodrome Romain par exemple. Leur vision est radicalement différente puisque l'équipe municipale a une vision au jour le jour de la conservation du patrimoine en ligne avec la vie quotidienne des usagers. Par opposition, le MOTA a une vision de gestion plus étatique. D'ailleurs sa dénomination « tourisme et antiquités » montre l'intérêt mis en avant du développement touristique et donc économique, et aussi la notion d'antiquité reliée à la notion de muséification. Souvent, le MOTA



Figure 9 : Ruines de l'hippodrome romain représentant la problématique de gestion des sites anciens par le MOTA - E.Bergery 2017

a tendance à bloquer tout projet de construction si des découvertes ont été effectuées durant la construction des fondations, mais ne propose pas forcément de plan d'alternative faute de moyens. Les ruines restent donc à ciel ouvert et deviennent des friches inoccupées et insalubres. La ville n'ayant pas toujours le droit d'intervenir sur ce patrimoine, la répartition des tâches est difficilement effectuée.

Par ailleurs, Rania Taha, directrice du pôle patrimoine de la mairie de Naplouse explique que le Master Plan de Naplouse ne contient que trop peu de prescriptions sur le Vieille Ville. Il ne représenterait seulement qu'un chapitre, mentionnant les prescriptions dites ci-dessus, mais il n'a pas assez de détails et d'obligations pour être

un réel outil d'aménagement. Rania Taha disait qu'en cas de construction illégale, il était parfois difficile de dissuader les propriétaires car soit les textes juridiques sont trop flous pour arriver à une condamnation, soit les amendes sont trop faibles. Son équipe d'ingénieurs se promène souvent dans les ruelles, à la rencontre des habitants pour essayer de connaître leurs intentions, de comprendre les problèmes, de sensibiliser à la valeur du patrimoine et de proposer des solutions de rénovation plus en ligne avec l'architecture du quartier. Mais c'est un travail de fourmi, complété par le travail des associations, qui manque pourtant de support politique et de ressources humaines. L'intérieur même de la Vieille Ville rencontre donc de sérieux problèmes de réhabilitation. Mais par ailleurs, la question de l'intégration de cette zone patrimoniale dans le reste de la ville, ses complémentarités, connexions et potentiels ne sont pas pris en compte par le Master Plan. Nous pouvons donc dire qu'aux yeux des autorités, « *la préservation du patrimoine est apparue comme fédératrice et consensuelle, considérée par les acteurs palestiniens comme un enjeu politique, un acte de résistance contre l'occupant (...) Il relaie un discours patriotique et nationaliste* »<sup>42</sup>. Mais que la mise en œuvre opérationnelle de cette vision a besoin d'être déclenchée. Aussi, il faut noter que l'inclusion d'une politique forte de rénovation pour la mise en valeur du patrimoine urbain de Naplouse dans le Master Plan a été l'un des principaux objets de discussion entre les experts du patrimoine des deux mairies, comme nous le verrons dans la partie II-A.

Finalement, la prise en compte du patrimoine urbain comme un support du développement de la ville est un processus long et laborieux. Il dépend d'un jeu d'acteurs et d'une mise en application de textes

détaillés pour une gestion du patrimoine bien rodée. Nous avons donc vu comment les politiques successives avaient pu engendrer de telles mécaniques de gouvernance dans les deux pays. Ces initiatives politiques dépendent de la capacité de l'Etat à utiliser le patrimoine comme un outil du récit national, puis à reconnaître la richesse du patrimoine urbain.

## *2. Les différences intrinsèques de conception du patrimoine urbain et de la ville par ceux qui la font et qui la vivent*

Si les acteurs politiques sont primordiaux dans l'établissement d'outils juridiques pour la protection du patrimoine. Ces démarches sont également basées sur la conception profonde du patrimoine et de l'urbanisme pour les citoyens et les urbanistes. Comment Palestiniens et Français considèrent-ils leur environnement, qui en est responsable pour eux, qui doit le gouverner, et comment ?

- *La différence de conception de l'urbanisme pour les techniciens français et palestiniens*

Pour parler des différences de visions entre Lille et Naplouse, il semblait important d'expliquer la différence de démarche d'action entre un urbaniste français et un urbaniste palestinien. En effet, pour avoir travaillé avec des étudiants nabulsi pendant les deux années de Master, il était évident que nous n'apprenions pas les mêmes choses et que de fait nous ne nous destinions pas aux mêmes métiers. En Palestine, les étudiants sont dans le département de l'ingénierie. Les urbanistes palestiniens sont donc avant tout des ingénieurs de la ville :

<sup>42</sup> Ibid, HABANE, p.344

comment faire un pont, calculer le nombre de voitures pour la nouvelle route, étudier la faisabilité d'un immeuble, sa résistance, sa réponse aux besoins, etc... Alors qu'en France le département d'urbanisme mélange beaucoup plus de spécialités et compte une majorité de non-ingénieurs. Beaucoup viennent des départements de géographie, histoire, sociologie, économie, science politique, mais aussi architecture ou cartographie. Historiquement, les urbanistes étaient toujours architectes ou ingénieurs, mais la bureaucratie du XXe siècle a diversifié les compétences liées à l'urbanisme. Comme nous le verrons tout de suite après pour parler de l'accroissement du rayonnement de l'Etat en France, la bureaucratie s'est complexifiée. Alain Bourdin, sociologue de la seconde moitié du XXe siècle, en parle ainsi : « *En particulier, les nouveaux spécialistes (géographes, économistes, sociologues) embauchés par les ministères comme experts auprès des professionnels patentés de l'aménagement du territoire s'efforcent de diversifier la demande sociale et de développer un domaine de la relation* »<sup>43</sup>. Ainsi, tous les plans locaux, schémas directeurs ou plans de sauvegardes sont construits par des équipes pluridisciplinaires, aux compétences et formations différentes, afin de répondre au mieux aux besoins exprimés par des études et diagnostics détaillés.

Aussi, si les étapes entre le projet de construction d'un logement et sa vente sont très nombreuses en France, en Palestine, la relation entre constructeur/investisseur et acheteur est directe. Cela supprime tous les métiers de la maîtrise d'ouvrage (diagnostic, définition du programme selon les besoins et les contraintes, faisabilité, plan de financement), de la maîtrise d'œuvre (intention spatiale, mise en œuvre, plan masse, fiches de lots)<sup>44</sup>, ou de l'immobilier. Cette

thématique sera également un grand sujet d'échange entre les techniciens des pôles urbanisme de Lille et de Naplouse. Ceux qui font la ville en France et en Palestine ont donc des visions et des formations radicalement différentes.

- *La considération de la ville et du patrimoine pour les habitants*

Tout d'abord, il sera intéressant de se référer aux réflexions d'Alain Bourdin en la matière, qui tente de comprendre la relation des habitants avec l'Etat planificateur. En France, comme nous l'avons déjà vu, la Révolution Industrielle du XIXe siècle a provoqué un exode rural et une recomposition des tissus familiaux traditionnels. Auparavant situés à proximité et partageant des cultures et statuts sociaux similaires, la mobilité accrue par la multiplication des transports, l'ouverture de l'ascenseur social par l'école publique et la concentration des emplois dans les bassins urbains et industriels, a modifié des relations de solidarité familiale. Ainsi, venant d'une famille d'agriculteurs du centre de la France où tout le village se connaît, on peut emménager à Lille pour un emploi d'ingénieur dans une usine textile. Ainsi, comme le dit le sociologue, « *le voisinage ne sait ni vous secourir ni vous contrôler, la famille, qui garde toute son importance affective, si elle n'en prend pas, s'affaiblit comme lieu de socialisation et de régulation* ». Sans support familial en cas de problème, sans solidarité de protection, on s'en remet à l'Etat comme nouveau régulateur des liens sociaux et nouvel organisateur de l'espace : « *à la place, de grandes*

<sup>43</sup> Ibid, BOURDIN, p.189

<sup>44</sup> Entretien Claire Fort 10/07. Cf. annexe p.112

*organisations, de la police à la sécurité sociale* »<sup>45</sup>. Pour Alain Bourdin, la bureaucratie de l'aménagement du territoire, basée sur l'idéologie de la sécurité, est une ouverture produite à l'occasion de l'insécurité due à l'affaiblissement des liens sociaux. La conséquence a été un développement de la bureaucratie, une multiplication des acteurs de l'aménagement et une complexification générale de la pratique.

De la même manière, le patrimoine est considéré par la population comme une quête de sens, comme une clé de compréhension de la marche du progrès, entre les origines, les racines, le passé, et le futur, le progrès, l'avenir. Si les liens familiaux ont été affaiblis, les Hommes ont toujours un besoin de se référer à une mémoire, une authenticité, expliquant le présent. Ainsi comme l'explique Alain Bourdin : « *en traversant le temps, en échappant au quotidien et à son œuvre destructrice – consummatrice - ce que l'homme possède, objets, constructions, savoir-faire, œuvre de la mémoire collective, prouve son authenticité et assure notre avenir* »<sup>46</sup>.

En Palestine, les liens familiaux sont encore très forts et ne sont pas comparables au phénomène qui a pu se produire avec l'industrialisation des pays occidentaux. Cela est remarquable dans l'architecture même des maisons. Souvent, un rez-de-chaussée est construit, voire un premier ou un deuxième étage, mais souvent ce qui devrait être le toit est remplacé par les structures métalliques destinées à accueillir les murs en béton pour le nouvel étage qui se construira plus tard. On explique alors que les fils, avant de fonder leur propre famille, construisent un étage au-dessus de la maison familiale pour s'y installer avec son épouse et ses enfants. Ainsi, dans un pays où il n'y a pas de

sécurité sociale, presque pas de retraites, ni d'aides au logement ou de revenu minimum, la famille est toujours là pour soutenir en cas de besoin, en cas de chômage, de coup dur, ou en fin de vie. Ceci explique aussi peut-être la faible considération pour l'Etat ou pour la ville comme aménageurs. On doit pouvoir construire sa maison où l'on veut, avec comme première priorité, la proximité avec le cercle familial ou encore la modernité et la qualité de la vue. Par ailleurs, les habitants semblent avoir peu de considération pour l'espace public appartenant à la municipalité, comme s'il n'y avait pas de sentiment que cet espace leur appartient aussi. On peut remarquer ce phénomène par la gestion des déchets : les intérieurs sont très entretenus et très soignées, les devantures sont propres, mais dans la rue et les espaces ouverts, les gens jettent souvent leurs détritiques par terre. Cette relation avec l'entité publique est donc très différente de cette relation côté français. A Naplouse, on compte d'abord sur sa famille et son cercle avant de compter sur les autorités.

Concernant le patrimoine, il a été identifié dans les mémoires précédents, que le besoin de référence à l'héritage s'est manifesté après la *Nakba*, le besoin de reconnaissance de la Palestine en tant que nation et le combat contre la colonisation. Comme nous l'avons vu plus tôt, le patrimoine est devenu un enjeu politique. Pourtant, dans le cœur des Palestiniens, l'enjeu semble moins important et plus ambivalent. En effet, comme l'explique Marie Dieval dans son mémoire, les habitants aspirent à des logements modernes, sans problèmes d'humidité ou d'électricité, avec plus d'espace, plus d'intimité, un accès par voiture, un ascenseur, une vue plus dégagée... tant de critères auxquels la Vieille Ville ne peut plus répondre. Les habitants de la Vieille Ville ne sont donc

<sup>45</sup> Ibid, BOURDIN, p.191

<sup>46</sup> Idem, p.209

pas là par choix mais faute de moyens, « *la Vieille Ville, si elle correspond au patrimoine, ne fait pas rêver. Son paysage ne correspond pas à celui des stéréotypes urbains des villes dites 'développées' comme Ramallah* »<sup>47</sup>. La Vieille Ville de Naplouse constitue bien un monument en elle-même aux yeux des Nabulsi, mais pour autant, en l'état, elle ne permet pas de s'établir en bénéficiant totalement du confort moderne, elle a aussi beaucoup souffert des représailles israéliennes pendant les *intifadas*, ce qui n'a pas redoré son image. Mais comme le suggère de manière intéressante Marie Dieval, la modernité s'exprime également par la matérialisation des valeurs passées, comme en Occident ; par la prise en compte du patrimoine urbain. « *En saisissant les mains occidentales qui leur sont tendues, les nabulsi s'ouvrent également aux courants idéologiques dominants de ces sociétés. En Europe, et en occident en général, le patrimoine connaît un engouement important (...) Dans l'observation de cet engouement, la conservation et la réhabilitation de leur patrimoine peut suggérer une angoisse de rater le train de la modernité, et du courant global. La conservation du patrimoine, et la mode de la conservation peuvent être un moyen de s'intégrer à la mouvance globale* ». Ainsi nous pouvons désormais nous intéresser à la question du rôle des interventions des organisations internationales dans la conservation du patrimoine tant à Lille qu'à Naplouse. Si cet engouement global est réel, quelle est son importance dans les faits ?

## C. L'intérêt de la préservation du patrimoine, une question à la dimension internationale

Aujourd'hui, le concept de patrimoine culturel est en plein processus de mondialisation, au travers la naissance de chartes, organisations internationales et ONG ; un concept qui paraissait au départ plutôt occidental comme nous l'avons vu dans la partie I-B-2. Nous allons tenter de comprendre dans cette partie comment cette question s'est internationalisée au point de devenir un outil diplomatique, puis dans un second temps, nous verrons comment se décline cette coopération internationale à Naplouse et à Lille et quels acteurs locaux font les intermédiaires.

### 1. La mondialisation de la question du patrimoine par l'UNESCO et autres organisations

Au début du XXe siècle, dans cette période d'industrialisation des pays occidentaux et de croissance des nationalismes, la conservation historique des monuments atteint le statut de discipline, multipliant les activités d'inventaire et de typologie. Ainsi, en 1931 est célébrée la première Conférence Internationale des Monuments Historiques, ouvrant pour la première fois à cette échelle le débat de l'intégration des bâtiments historiques dans la ville alors en pleine mutation. Cette question se retrouve d'ailleurs dans les conclusions de la Charte d'Athènes de 1933 concevant la ville moderne avec les tours d'habitation, la séparation des zones résidentielles et les voies de transport mais aussi avec la préservation des quartiers historiques et

<sup>47</sup> DIEVAL Marie, *La valeur du patrimoine dans la Vieille Ville de Naplouse, en Cisjordanie*, Mémoire de Master 1 à l'Université Lille 1, IAUL, CAUE du Nord, 2015, p.65

autres bâtiments préexistants. Cependant, comme le rappellent Forero et Hong, cette conception nouvelle de l'ancien n'a eu qu'une diffusion limitée dans le monde puisque la Charte ne concernait que les pays européens<sup>48</sup>.

Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, l'acte constitutif de l'UNESCO est ratifié en 1946 par 20 Etats. Au tout début donc les deux langues officielles sont seulement l'anglais et le français. L'objectif de l'UNESCO va plus loin que la simple conservation du patrimoine, elle travaille aussi à l'implantation du principe de reconnaissance de la culture et de l'éducation comme vecteur paix et de diplomatie, comme le décrit leur objectif de départ : « *contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples* »<sup>49</sup>. Nous pourrions aussi avancer l'idée selon laquelle cette reconnaissance des cultures sans distinction correspond avec le concept grandissant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à mettre en valeur l'héritage de leur communauté et de leur nation, un principe remis au goût du jour par la Charte de l'ONU reconnaissant « *tous les peuples* ». L'UNESCO reprend donc les idées développées dans les années 1920/1930 par les pays occidentaux sur la protection des monuments et l'allie à l'idée du développement de la science et de la culture comme vecteur de paix entre les peuples. En effet, on peut penser que si chaque

peuple est reconnu sur un territoire définit, il sera identifié par ses paires selon le patrimoine reconnu comme étant celui de leurs ancêtres.

Par ailleurs, jusqu'aux années 1960, les bâtiments concernés, reconnus comme patrimoine significatif, n'étaient le plus souvent que les plus gros édifices monumentaux civils et religieux, témoins de l'histoire officielle et politique. Mais comme nous le savons, petit à petit le patrimoine a commencé à inclure les cœurs historiques de villes, parce que les systèmes de gouvernance des villes occidentales avaient réussi à inclure la préservation de ces lieux dans leurs schémas d'aménagement déjà bien implantés. Aussi les techniques de préservation de ce patrimoine urbain étaient développées par les architectes et ingénieurs des villes occidentales.

Par conséquent, pour internationaliser également ces techniques et ce savoir, a été créé l'ICOMOS (*International Council on Monuments and Sites*) en 1965, par la Charte de Venise. C'est donc une association mondiale de professionnels destinée à promouvoir la théorie et la technique appliquées à la conservation, la protection et la mise en valeur des monuments et des sites. Le rôle de cette organisation est donc complémentaire au rôle de l'UNESCO puisque l'ICOMOS s'adresse directement aux professionnels. De plus, en 1972, l'ICOMOS a été nommé, comme un corps officiel de conseil pour le Comité du Patrimoine Mondial qui se réunit tous les ans pour décider des grandes orientations financières, de l'inscription des sites sur la Liste du Patrimoine Mondial, et de l'évaluation de la gestion des sites déjà classés. L'ICOMOS se base sur la **Charte de Venise** qui, outre les définitions établies pour les termes de monument comme « *témoignage*

<sup>48</sup> Ibid, FORERO, HONG, p.81

<sup>49</sup> UNESCO, Histoire UNESCO – site web

*d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un évènement historique* », apporte des grands principes de conservation tels que :

- Le besoin de donner une affectation utile aux bâtiments sans en altérer leur décor
- La restauration doit faire l'objet d'une étude archéologique et historique, elle est faite de choix architecturaux et porte la marque de notre temps mais ne doit pas altérer l'âme du bâtiment
- Il faut privilégier les techniques traditionnelles de rénovation
- Il est préférable de faire ressortir toutes les époques composant le bâtiment
- Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales afin de ne pas falsifier la réalité
- Reconnaître l'importance du milieu environnant pour la conservation <sup>50</sup>

En parallèle, d'autres organisations se sont mises en place pour développer les bonnes techniques de rénovation, notamment avec l'évolution de la notion de patrimoine « monument » vers la notion de patrimoine urbain. C'est ainsi que les municipalités de l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) se mobilisent pour partager leur expérience de gestion des cœurs de villes, inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial. Par exemple, l'OVPM a publié un recueil d'études

intitulé *Villes historiques en développement, des clés pour comprendre et agir*. Cette étude exprime la volonté d'inscrire la démarche des villes du Patrimoine Mondial dans le cumul des expériences, la capitalisation des savoir-faire, la construction de partenariats ville-ville et la contribution au débat mondial. Le but étant la promotion des récentes recommandations concernant le paysage urbain historique, adopté par l'UNESCO dans ses Résolutions de 2011.

Ces Résolutions issues des **Actes de la Conférence Générale de Novembre 2011** sont particulièrement intéressantes pour le cas de Naplouse. Tout d'abord, la Résolution 76 déclare « *l'admission de la Palestine comme membre de l'UNESCO* »<sup>51</sup>, ce qui est un acte politique majeur de reconnaissance pour la Palestine qui n'a encore que le statut d'observateur à l'ONU. Par ce biais, la Palestine peut enfin faire reconnaître internationalement la spécificité de sa culture et de son histoire. D'ailleurs, les Etats-Unis et Israël, à cette occasion, avaient décidé de protester en arrêtant leurs contributions financières à l'organisation internationale. Ensuite, le deuxième point de cette charte nous concernant est à propos de la « Recommandation concernant le paysage urbain historique » (Résolution 41). Dans le cas de Naplouse proposant d'inscrire sa Vieille Ville à la Liste du Patrimoine Mondial, les recommandations présentées correspondent vraiment au manque de cohérence entre le besoin de protection de la Vieille Ville et les préconisations du Master Plan de Naplouse. Elles portent en effet sur :

<sup>50</sup> ICOMOS, *Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites (Charte de Venise 1964)*, IIe Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques, Venise, 1964

<sup>51</sup> UNESCO, « Résolutions », in *Actes de la 36<sup>e</sup> session de la Conférence Générale*, Paris, Oct-Nov 2011, p.94



- « *La cartographie des ressources naturelles, culturelles et humaines* » et « *évaluer la vulnérabilité* », donc une connaissance fine du site et un inventaire des composantes
- « *parvenir à un consensus des parties prenantes autour d'une planification participative* », ce qui signifie une meilleure cohérence entre les acteurs agissant pour la protection du patrimoine : municipalité, associations locales, ONG, etc...
- « *intégrer les valeurs du patrimoine urbain et leur vulnérabilité dans une démarche plus large d'urbanisme* » et « *hiérarchiser les actions de conservation et de développement* », c'est-à-dire que le Master Plan doit prendre en compte un plan de développement pour la Vieille Ville qui touche tant aux actions de rénovation selon les stades de dégradation qu'aux problématiques de mise en valeur et d'accroche au développement urbain ;
- « *élaborer des mécanismes pour la coordination des diverses actions menées par les acteurs publics ou privés* »<sup>52</sup>, le Master Plan doit donc aussi prévoir des plans de gestion et de financement durable.

On voit donc que les recommandations des organisations internationales, et notamment de l'UNESCO sont de plus en plus adaptées aux circonstances des Pays du Sud, à l'urbanisation rapide et anarchique. Les définitions du patrimoine sont de plus en plus inclusives et de moins en moins basées sur des critères occidentaux, et les

problématiques pointées prennent en compte des difficultés que toutes les villes du monde peuvent connaître.

Si ces déclarations de l'UNESCO ne sont pas inutiles, elles doivent tout de même être appliquées et prises en compte pour trouver une réelle force. Ainsi nous allons voir que d'autres organisations internationales, ou ONG sont autant d'acteurs qui sont indispensables à la diffusion de telles conceptions du patrimoine et à l'application des meilleures règles de rénovation.

## *2. Le patrimoine à Lille et à Naplouse, une affaire de coopération internationale*

### *• A Lille, l'impact de l'Europe*

En 2005, le Conseil de l'Europe adopte la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société. Elle définit le patrimoine comme « *un reflet et une expression des valeurs, croyance, savoirs et traditions en continuelle évolution* ». Cela a permis aux acteurs européens de s'inspirer d'un cadre plus européen, mais sans impact réel.

Une autre initiative plus efficace est celle de la création du label de Capitale Européenne de la Culture (CEC). Il a été créé en 1985 et est géré par la Commission Européenne et donc par l'UE. Les villes sélectionnées doivent pendant l'année de leur désignation proposer une programmation culturelle à échelle européenne et promouvoir leur culture et patrimoine urbain. Aussi, depuis 1990 et la nomination de Glasgow, le label CEC est donné à des villes ayant un fort potentiel de

<sup>52</sup> Idem, p.57

rénovation urbaine et dont un tel évènement pourrait être générateur de développement. Ainsi, en 2004, lorsque Lille a été choisie CEC, cela a permis la mise en valeur du patrimoine urbain existant, et notamment le Vieux-Lille mais aussi des sites industriels, par des évènements festifs et culturels. Le plus important, c'est que le label a poussé les acteurs de la ville, rassemblés par l'organisation *Lille 3000*, à envisager la rénovation des friches industrielles afin d'en faire des lieux de programmation culturelle, d'autant plus situés dans des quartiers en pleine rénovation urbaine tels que Wazemmes, Moulins, ou Lomme. C'est ainsi qu'ont été créées les Maisons Folies ou l'espace Saint-Sauveur, donnant ainsi une vie nouvelle à de grandes bâtisses industrielles tout juste légitimées en tant que patrimoine urbain.



Figure 10 : Maison Folie Wazemmes – source : CAUE du Nord, S-PASS, 2008

- *A Naplouse, le rôle des ONG palestiniennes et des fonds internationaux*

La rénovation du patrimoine urbain à Naplouse a d'abord été impulsée par des ONG dans les années 1990. Ces ONG, bien que palestiniennes sont classées ici dans la case des acteurs internationaux car « *le rôle des intellectuels et de la diaspora palestiniens a été déterminant dans l'établissement d'ONG* »<sup>53</sup>. De plus, ce statut d'ONG permet aux acteurs préservant le patrimoine architectural urbain d'obtenir des fonds de l'étranger, et de l'aide d'experts du monde entier.

La première association à s'être impliquée se nomme *Riwaq* (« Arcade de jardin » en Arabe), elle a été fondée en 1991. Elle s'est engagée en majeure partie pour la rénovation du patrimoine en secteur rural, comme les palais de village par exemple. L'association tente de croître la considération pour le patrimoine en insistant sur le développement économique que cela peut générer, avec des actions telles que « *Job creation through conservation* », mais aussi par le fait de consacrer les bâtiments rénovés à des activités de services de proximité pour les habitants (écoles, centres de santé, bibliothèques...). L'ONG est financée par des fonds privés, et à

<sup>53</sup> Ibid, HABANE, p.127

majeure partie par des fonds internationaux comme l'Agence Suédoise de Développement International (SIDA) ou l'UNESCO<sup>54</sup>.

Vient ensuite la *Welfare Association*, fondée en 1983 à Genève par des intellectuels et hommes d'affaires palestiniens. Elle s'est d'abord impliquée dans la réhabilitation de la vieille ville de Jérusalem-Est en 1994, le montant de la rénovation s'est élevé à 24 millions de dollars, provenant de donateurs palestiniens, arabes et internationaux. L'opération a été couronnée de succès, et a engendré une vraie expertise sur la rénovation des cœurs de ville palestiniens. Ainsi, en 2007, la *Welfare Association* s'engage pour Naplouse, à soutenir techniquement et financièrement les opérations de reconstruction de la Vieille Ville, très touchée par la dernière *Intifada*. Fait intéressant, la rénovation de la Vieille Ville a donné lieu à la création d'une base de données dont le livre « *Nablus Enduring Heritage and Continuing Civilization – The Revitalization Plan of the Old City* » résulta en 2012<sup>55</sup>.

Il est à noter que ces associations conduisent des missions composées d'experts aux domaines divers et variés tels que des ingénieurs, architectes, sociologues ou historiens.

Enfin, le CCHP créé en 1998 par le gouvernement de Yasser Arafat était au départ un organisme chargé de mettre en œuvre le projet de réhabilitation de Bethléem. Aujourd'hui cet organisme continue sa mission dans d'autres villes palestiniennes et est sous l'autorité du MOTA. Le comité de pilotage composé de cinq membres contient deux ONG. Il est également financé par des fonds internationaux, de Suède, d'Italie, de l'UE, du Royaume-Uni, d'Australie, de Finlande, de Norvège, du Portugal, d'Espagne, d'Autriche, des Etats-



Figure 11 : Hashem Palace (MCRC) après une récente restauration par la Welfare Association – source : E. Bergery, 2017

Unis (USAID), mais aussi de l'UNESCO et de l'UNDP (United Nations Development Programme).

Comme un clin d'œil, il est intéressant de noter que la Ligue des Pays Arabes (LPA) a également son festival *Arab Capital of Culture*, depuis 1996, issu du programme de l'UNESCO *Cultural Capitals Program*. Mais cette initiative a plus débouché sur une série de festivals que sur la création d'un véritable label encourageant la rénovation urbaine.

<sup>54</sup> Idem

<sup>55</sup> Idem, p.129

### 3. La reconnaissance UNESCO de Naplouse : pour bientôt ?

Si l'inscription UNESCO de Naplouse était initialement visée, aujourd'hui, cet objectif est plus flou. Trois sites du gouvernorat de Naplouse sont sur la liste indicative depuis 2012 : le Mont Garizim et les Samaritains, le site archéologique de Sebastia au nord de la ville, et la Vieille Ville de Naplouse. Aujourd'hui, depuis la reconnaissance de la Palestine en 2011, trois sites ont été inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial :

- la terre des vignes et des oliviers de Battir (Patrimoine naturel),
- l'église de la Nativité et la route de pèlerinage de Bethléem et le tombeau d'Abraham,
- la vieille ville d'Hébron (Patrimoine culturel).

Jérusalem détient un statut à part, ni sous autorité palestinienne ni sous autorité israélienne, le site a été proposé par la Jordanie, il est lui aussi, comme les trois précédents, un patrimoine en péril.

A l'heure actuelle, l'inscription UNESCO est bien évidemment dans tous les esprits, mais la réalisation de la longueur et de difficulté de la tâche a reporté cet effort à plus tard pour se concentrer sur des problématiques plus urgentes comme la rénovation de la Vieille Ville, ou les programmes sociaux à destination des habitants

par exemple. Cette inscription est vue comme un objectif à long terme qui intègre les actions de protection et de sensibilisation dans le processus UNESCO. De plus, le fait que ce soit à l'Etat de choisir quelle ville sera proposée en candidature pour la Liste, donc l'Autorité Palestinienne, n'encourage pas les acteurs nabulsiens à s'engager dans le processus. En effet, ce choix est éminemment politique de la part de l'AP. Par exemple, Battir, un site situé à l'ouest de la Cisjordanie était un territoire cible de la colonisation, avec un train israélien qui passe

désormais tout près. Plus explicite encore, Hébron et sa vieille ville ont un patrimoine significatif mais objectivement moins stratigraphique et ancien, et même en moins bon état que le patrimoine de Naplouse. Mais depuis les années 1970, une colonie israélienne étant implantée au cœur même de la vieille ville, les tensions se sont accrues depuis plusieurs années, notamment autour de la gestion du tombeau d'Abraham (pour les Juifs), ou mosquée d'Ibrahim (pour les Musulmans). De nombreux affrontements ont eu lieu dans la rue attenante, et le paysage urbain porte aujourd'hui les traces de ces tensions quotidiennes. C'est pourquoi ce patrimoine, étant particulièrement en danger a bénéficié d'une procédure accélérée de la part du Comité du Patrimoine Mondial comme le précise un article de *The New York Times* : « *By having ancient Hebron inscribed on the endangered list, the Palestinian request for recognition was fast tracked, and the World*

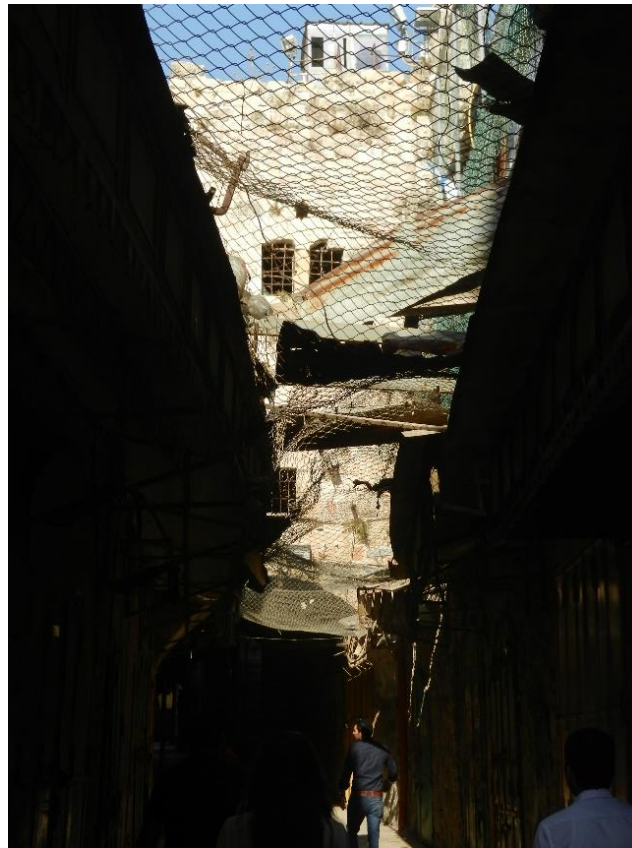


Figure 12 : Ruelle commerçante de la vieille ville d'Hebron, des grillages protègent les passages palestiniens des projectiles lancés par les colons israéliens placés dans les étages – source : E. Bergery, 2017

*Heritage Committee will be obliged to discuss the case annually* »<sup>56</sup>. Les choix de l'AP dépendent également de sa politique économique. Par exemple, beaucoup plus d'investissements pour le tourisme ont été effectués à Jéricho, cela pourrait donc être normal de la voir prochainement sur la Liste.

Naplouse est pour l'instant sur la liste indicative, avec les critères II et IV, c'est-à-dire que :

- Naplouse démontre une importante richesse des évolutions humaines à travers le temps de par les différentes civilisations qui l'ont traversée (Canaanéens, Romains et Ottomans ont développé une architecture spéciale et complexe)
- La Vieille Ville est un type de patrimoine urbain qui représente la ville romaine encore visible aujourd'hui.

Mais par ailleurs, l'Etat doit démontrer qu'il est capable d'assurer une gouvernance durable pour le site. Or pour l'instant, le MOTA (Autorité Palestinienne) et Municipalité ne s'entendent pas sur les prérogatives de chacun et n'arrivent pas à mettre en place un plan de gestion du patrimoine qui pourra enfin mettre en valeur les bijoux archéologiques de la ville et la particularité architecturale de la Vieille Ville.

Cependant, les collaborations avec l'UNESCO ne s'arrêtent pas pour autant. Par exemple, en Mars 2017 a été approuvé un Plan de Conservation et de Gestion pour l'Amphithéâtre et l'Hippodrome de Naplouse, prévu sur cinq années. Cela pousse le gouvernement à racheter les terrains archéologiques pour justifier l'interdiction de

construire et transformer le site en véritable parc archéologique protégé<sup>57</sup>. De plus, cet été durant une semaine de *workshop* organisé par l'UNESCO, trois volontaires européennes, sont venues attester du contexte local de protection du patrimoine, ont proposé une évaluation et des solutions de préservation, puis elle ont même mis la main à la pâte en organisant des sessions de nettoyage du site de Tell Balata, aidées par des volontaires du Croissant Rouge palestinien, une manière de sensibiliser la population<sup>58</sup>. Par ailleurs, au niveau national, l'UNESCO échange souvent avec l'AP en matière de législation sur la protection du patrimoine, et incite parfois le MOTA à inclure la notion de patrimoine vivant dans leur mode de gestion.

Pour conclure, Lille comme Naplouse ont toutes deux bénéficié d'une dynamique internationale de mise en valeur du patrimoine, dans un contexte de mondialisation de la notion d'héritage. Cependant, Naplouse connaît des circonstances différentes : son patrimoine est bien plus ancien et universel, les enjeux de conservation sont donc plus complexes, mais par ailleurs, la ville connaît une situation politique, économique et sociale critique du fait de la pression de l'armée israélienne et des colons sur son territoire. L'UNESCO a donc ici un rôle de guide dans la conservation du patrimoine, d'inventaire, de reconnaissance, mais aussi de protection diplomatique sur la scène internationale. L'inscription sur la Liste elle, se pense sur le temps long et se compose d'une multitude de petites actions.

<sup>56</sup> KERSHNER Isabel, « UNSCO declares Hebron's core as palestinian World Heritage Site », *The New York Times*, 07/07/2017

<sup>57</sup> Entretien Rania Taha 16/08. Cf. annexe p.112

<sup>58</sup> Entretien Ahmad Junaid Sorosh-Wali (UNESCO), Dr. Mokarem Abbas, Ayman Shaka 15/08. Cf. annexe p.112

Dans cette partie nous avons donc tenté de comprendre premièrement le jeu des acteurs qui ont un rôle dans le jumelage Lille-Naplouse, et nous en avons conclu que la différence d'organisation politique entre les deux villes engendrait une asymétrie des rôles et rendait difficile la lecture des jeux et intentions de chacun pour tous les acteurs, malgré le fait que les longues années de coopération aient installé une confiance certaine. Deuxièmement, au niveau national, nous avons vu que les villes, de par leur situation dans deux pays différents connaissaient des règlements de l'aménagement urbain et du patrimoine très différents, dus à des conceptions politiques très distinctes sur l'inclusion du patrimoine dans les politiques urbaines, une différence également constatée entre urbanistes français et palestiniens, ou même citoyens français et palestiniens. Enfin, troisièmement nous avons expliqué en quoi la question du patrimoine était devenue une question de politique internationale, comment cela se traduisait sur les territoires de Lille et de Naplouse.

Finalement, compte tenu de l'intérêt et l'aide désormais portés par des instances internationales aux patrimoines de ces deux villes et de leurs importantes dissemblances, nous pouvons nous interroger sur la pertinence de leur coopération en matière de patrimoine et d'urbanisme.

---

## II. L'élaboration d'une méthodologie pour dessiner les mots du débat, au-delà du simple partage d'expérience

---

Lille et Naplouse semblent deux villes aux typologies radicalement différentes, tant au niveau de l'organisation politique, que des outils de gestion de la ville et du patrimoine, et que de leur relation à l'UNESCO. Mais si les deux villes travaillent aujourd'hui ensemble sur cette question, techniciens, politiques, étudiants, c'est que toutes les parties apprennent l'une de l'autre. Tous les acteurs en visite à Naplouse sont tombés sous le charme de cette ville six fois millénaire, à l'horizon dessiné par ces deux montages emblématiques et au dédale de rues offrant au passant des détails architecturaux uniques. Cet engouement provient peut-être un peu aussi du fait qu'une grande partie encore de ce patrimoine est, enterré, caché, masqué, et comme dans une chasse aux trésors, il s'agit de le retrouver, de le reconnaître et de le lister. Beaucoup semble encore à accomplir à Naplouse, surtout avec un objectif lointain tel que l'inscription UNESCO, et aussi l'urgence est énorme dans un contexte de prédation des territoires et de manipulation du patrimoine pour justifier la colonisation. C'est pourquoi chaque intervenant peut arriver avec la volonté d'apporter quelque chose pour aider la situation, mais peut aussi repartir avec le sentiment de se sentir tout petit et démunis face à une situation inextricable.

Ces considérations étant pour la plupart personnelles, cette partie aura pour but d'objectiver ces échanges en comparant les témoignages des acteurs et en essayant de les situer dans la construction d'une méthodologie de compréhension mutuelle. **Objectiver en passant du dialogue entre les acteurs au dialogue entre les villes.**

Pour cela, nous allons étudier dans un premier temps ce-dit dialogue entre acteurs afin de faire un bilan des apprentissages et des échanges dans le cadre de la coopération décentralisée. Dans un deuxième temps, nous tenterons d'expliquer de quelles manières ces villes, où l'on ne parle pas la même langue, coopèrent sur les sujets de l'urbanisme et du patrimoine dans un contexte où les échanges se font en anglais, en français et en arabe. Malheureusement ce mémoire n'est pas celui d'une spécialiste de la communication interculturelle ou d'une linguiste, le dialogue ne sera donc pas étudié sur le plan des différences sémantiques même si cet aspect est fort intéressant. Mais cette deuxième sous-partie nous permettra d'ouvrir le concept du dialogue entre les villes selon la méthodologie de la comparaison et l'élaboration d'un cadre d'analyse transposable. Enfin, il nous sera possible dans une troisième sous-partie de proposer une application de cette comparaison des villes, selon leurs évolutions morphologiques, bioclimatiques, sociales et paysagères, à travers les âges.

### A. Comment Lille et Naplouse ont coopéré : analyse et évaluation des partages de connaissance réalisés

Ainsi, étudiants, professeurs, experts, politiques et techniciens palestiniens ou français se sont rendus à Lille ou à Naplouse dans le cadre de délégations politiques, ou techniques ou d'échanges étudiants.

D'après toutes ces différences citées dans la partie précédente, qu'ont-ils bien pu apprendre les uns des autres ? Nous allons tout d'abord dresser le bilan brut des échanges entre les acteurs, à travers les trois axes de coopération, pour ensuite le replacer dans le cadre de la coopération décentralisée.

### *1. Une coopération riche en échanges et en découvertes*

#### *• L'animation du patrimoine*

Tout d'abord, les résultats les plus visibles sont probablement du domaine de l'animation du patrimoine. Pour rappel, les techniciennes du côté lillois ont principalement évolué avec la responsable du pôle patrimoine du MCRC dirigé par Ayman Shakaa. La facilité semble résider dans le fait que les discussions pouvaient s'appuyer directement sur des réalisations tangibles des deux côtés. Du côté nabulsi, Noura Jeradana avait commencé à réaliser en 2015 une maquette de la Vieille Ville actuelle ; aujourd'hui terminée, elle travaille désormais sur la maquette du site archéologique reconstitué de Tell Balata. Ces maquettes sont souvent montrées aux intervenants ou experts extérieurs, elles ont finalement un attrait certain pour toute personne voulant mieux connaître la Vieille Ville. C'est pour ces raisons qu'Ayman Shakaa, directeur du MCRC a décidé d'œuvrer à la création d'un petit musée où seraient présentées ces maquettes qui commencent à prendre de la place dans les bureaux du centre social et culturel. De plus, Noura organise très souvent des événements pour les enfants dans le but de croître leurs connaissances en histoire, sur la Vieille Ville, le patrimoine de leur territoire, mais aussi dans l'objectif de les occuper en dehors de l'école, dans un pays où les loisirs pour enfants ne sont pas accessibles à tous et certains d'entre eux travaillent. A Naplouse, l'animation du

patrimoine est donc un outil éducatif pour inculquer aux enfants, adolescents mais aussi adultes une connaissance de leur histoire, mais aussi un outil social pour un quartier à la population défavorisée et aux enfants parfois livrés à eux-mêmes. C'est donc ce qu'ont découvert Déborah Truffaut et Sandra Jordy de la délégation lilloise en travaillant avec le MCRC sur cette question.



*Figure 13 : Maquette de la Vieille Ville de Naplouse réalisée par Noura Jeradana au MCRC - source : E. Bergery, 2017*



De leur côté les techniciennes en animation du patrimoine lilloises travaillent en étroite collaboration avec les services du patrimoine et les écoles de la ville. Elles ont ensemble travaillé pendant plusieurs années sur la création d'outils didactiques, surtout pour les enfants, donc à caractère pédagogique et ludique. Elles mettent en place par exemple des livrets de parcours pour les enfants, déclinés en versions différentes selon les âges pour la sensibilisation à l'architecture dans la ville, ou encore des jeux de carte ou de puzzles. C'est aussi ce qu'elles ont partagé à Naplouse lors de leurs premières rencontres. D'après Sandra Jordy, malgré la barrière de la langue et les difficultés à s'exprimer en anglais, il était facile pour les deux parties de se comprendre car leurs outils mis à disposition pouvaient facilement illustrer leurs propos<sup>59</sup>.

Ainsi, les techniciennes de Lille ont décidé, en plus de leur présenter des livrets et des jeux de cartes, de créer une méthodologie de création d'outils pédagogiques pour l'éducation à l'architecture et au patrimoine. Cette méthodologie s'inspire du Carnet des *Villes d'Art et d'Histoire*, label français pour la reconnaissance et la préservation du patrimoine urbain. Cette méthodologie a d'ailleurs été traduite en arabe pour faciliter son utilisation à Naplouse. Cela a permis à la mairie de Lille

d'avoir du recul par rapport à ses propres actions et à réfléchir à une méthodologie exportable dans d'autres villes avec lesquelles Lille travaille, en France ou à l'étranger. Par ailleurs, en regardant comment Naplouse s'est emparé de cette méthode pédagogique, il est intéressant de voir que le MCRC a par exemple pensé à créer un livret pour adolescents, une tranche d'âge souvent oubliée du côté français, une idée qui a inspirée Sandra Jordy. L'échange a donc été fructueux entre deux groupes ayant un véritable intérêt pour l'éducation au patrimoine et la préservation de la mémoire culturelle.

- *L'urbanisme*

Du côté de la coopération sur l'urbanisme, le bilan est aussi plutôt positif. Armelle Marrière, Mathieu Goetske qui ne travaille actuellement plus à la mairie et Claire Fort, qui a accordé un entretien, ont été les trois techniciens lillois à travailler avec le pôle urbanisme de Naplouse, à tour de rôle.

Lors des premières visites, les techniciens de la mairie de Naplouse, dont Rania Doleh leur ont présenté leur idée de projet sur le terrain appelé à l'époque « site du Gouvernorat »<sup>60</sup>. Ce terrain de 7 hectares se situe à un endroit stratégique de connexion



Figure 14 : Page de garde du livret pour enfants réalisé par le MCRC après échange avec les lillois - source : MCRC 2017

<sup>59</sup> Entretien Sandra Jordy 07/07/2017. Cf. annexe p.112

<sup>60</sup> Si au début de la coopération le site portait le nom de "Governorate", il a été baptisé en Mars 2017, lors de la visite nabulsié à Lille, "Nablus Boulevard". Or je me suis rendu-compte au cours de mes conversations qu'à Naplouse, les personnes impliquées dans

l'aménagement de la ville (étudiants, architecte) ne comprenaient pas le nom de cet emplacement, ils le désignaient plutôt par "Children Happiness Park", "Tell Balata" ou "Governorate". Ce nom a été choisi pour le marketing du projet et pour une meilleure communication à l'international.



Figure 16 : Site du projet "Nablus Boulevard" dans le fond de la vallée - source : E. Bergery 2017

entre les parties est et ouest de la ville, aux particularités socio-économiques assez différentes. L'est détient moins de service, une zone industrielle peu attractive et trois sites de camps de réfugiés : Balata, Old Askar et New Askar. A comparé, l'ouest de la ville contient plus de services, les deux campus universitaires, un seul camp *Ein Bet al-Ma'*, deux parcs municipaux (*Jamal Abd El Nasser* et *Sama Nablus*), et une population généralement plus favorisée. Faits intéressants, il contient des sites industriels désaffectés, et il est situé entre les deux sites patrimoniaux de la Vieille Ville et de Tell Balata. L'intérêt de la ville de Naplouse réside dans le fait qu'une grande partie du terrain appartient à la municipalité, fait rare, ce qui leur permet de faire un projet d'intérêt public.

En France, les techniciens lillois ont présenté des projets à plusieurs stades d'avancement : Euratechnologies à Bois-Blancs alors livré, le projet Fives-Cail-Babcock en cours de réalisation, et la friche Saint-Sauveur dont aucun projet n'est encore sorti de terre. Ces projets d'aménagement correspondent à la politique urbaine engagée par la ville depuis la désindustrialisation et le renouvellement urbain débuté dans les années 1980. Ainsi, Lille, de par son héritage industriel et la



Figure 15 : La friche Saint-Sauveur de Lille en 2017 - source : TL / CDN

présence de ses friches et palais de l'industrie s'est retrouvé face à une grande présence de foncier non occupé mais difficile à réutiliser car la réhabilitation doit passer la plupart du temps par une dépollution des sites et une rénovation de bâtiments dégradés et non adaptés à l'habitat. Mais les services de la ville ont développé au fil du temps une méthodologie de montage de projet, de partenariats publics-privés et de mobilisation des techniques et savoirs de la réhabilitation post-industrielle.

Ainsi, outre les échanges à propos des méthodes de travail ou les inspirations que ces visites ont pu créer, trois enseignements principaux ont été retenus pour les échanges en matière d'urbanisme.

Tout d'abord, les visites des sites de rénovation industrielle (premier enseignement) ont grandement inspiré les nabulsis dans la manière de repenser l'utilisation de l'ancien bâtiment d'électricité sur le site de *Nablus Boulevard*. C'est ainsi qu'aux cours des échanges il a été décidé de conserver ce bâtiment et de le convertir en centre culturel.

Pour ce faire, les techniciens lillois ont également travaillé sur la question des grandes étapes du projet d'aménagement (deuxième enseignement). En effet, d'après Claire Fort, il semble que les processus de gestion de la maîtrise d'ouvrage puis de la maîtrise d'œuvre étaient moins développés à Naplouse<sup>61</sup>. C'est pourquoi en octobre 2016 a été proposé un tableau récapitulatif des grandes étapes du projet, adapté au site de *Nablus Boulevard*, tout en reprenant les grandes étapes de ce qui a déjà été fait et ce qui reste à faire de manière planifiée. Tout d'abord, il a été rappelé l'importance de l'analyse du site (historique, étude foncière, contraintes du site) et des enjeux du site (potentiels d'amélioration, définition des invariants, accroches aux alentours). Puis ensuite peut être déterminé un programme de projet, après résultats de l'enquête : il doit donc y avoir des relevés des bâtiments conservés et une étude de capacité des bâtiments par un maître d'œuvre. Alors le programme peut prendre la forme désirée selon les besoins retenus précédemment et les orientations urbaines prises (espaces verts, modes de déplacement privilégiés, transports, transition avec les sites historiques, etc...), et selon les résultats d'enquêtes auprès des habitants si cela a eu lieu. Après cela seulement, dans une démarche plus ancrée déjà dans la maîtrise d'œuvre, vient l'élaboration du schéma directeur, comprenant des fiches de lots précises, avec un chiffrage global et détaillé du projet. De plus, le schéma directeur doit intégrer un phasage de la mise en œuvre du projet, avec la désignation de maîtres d'œuvres destinés aux espaces verts et aux équipements. Après ces échanges et l'élaboration d'un cahier des charges plus précis pour le site

du projet, la mairie de Naplouse a décidé de lancer un concours international.

Enfin, la visite de la Vieille Ville de Naplouse et la composition des *Hawshs* a été inspirante pour les techniciens de la ville de Lille. En effet, selon la définition de Naseer Arafat, « *le hawsh est un ensemble de plus de deux résidences, partageant une seule entrée qui conduit vers un espace ouvert partagé – une forme urbaine donnant un cadre caractéristique de ces quartiers de la Vieille Ville. La plupart des hawshs n'ont qu'une seule voie d'accès. (...) Il y a la plupart du temps une place au milieu de cet ensemble, parfois située à la fin du passage* »<sup>62</sup>. Il est à noter que, ces ensembles, par leur disposition offrent une diversité d'espaces de diverses natures, pour faire simple on trouve des espaces privés, semi-privés, semi-publics, publics. Cette division propose aux habitants des espaces adaptés aux usages, selon les moments de la journée : si l'on commerce (public), si l'on joue au ballon avec ses copains (semi-public), si l'on fume le narguilé avec sa voisine (semi-privé), si l'on rentre chez soi (privé). Ainsi, la Vieille Ville de Naplouse, par son architecture vernaculaire développée durant des siècles a trouvé un équilibre adapté à la vie quotidienne de ses habitants. C'est pourquoi, sur le site encore en projet de Saint-Sauveur, les techniciens de Lille ont eu la démarche de partager ce concept de transition entre espace public et espace privé afin de proposer aux habitants un confort de vie, une sécurité, qui en même temps soi créatrice de lien social de proximité. Cependant, aujourd'hui, cette idée ne semble pas être reprise par le bureau d'architectes travaillant sur la mise en œuvre du projet, l'agence *Gehl Architects*. En effet, certains urbanistes lillois ayant

<sup>61</sup> Entretien Claire Fort 10/07. Cf. annexe p.112

<sup>62</sup> ARAFAT Naseer, *Nablus, City of Civilizations, "CHEC"* : Cultural Heritage Enrichment Center, Arafat Soap Factory, Nablus, 2012, p.81 (traduit de l'anglais)

changé de poste depuis, l'idée n'a pas forcément été jusqu'au bout. Nous verrons dans la partie III-B le détail des projets de Saint-Sauveur et de *Nablus Boulevard*.

- *La conservation du patrimoine*

Le troisième volet concerne la protection du patrimoine. Il faut savoir qu'au tout début des échanges entre techniciens, la mairie de Naplouse tenait à démarrer les démarches pour déposer un dossier de candidature à l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Or, les techniciens lillois, conscients du processus et du long travail que cela représente, soit 6 à 10 ans, se sont d'abord penchés sur les méthodes et les documents existants pour la protection et la mise en valeur du patrimoine. En effet, l'UNESCO attend de la part de la ville ou du site candidat la preuve d'une gestion efficace du patrimoine afin d'être sûr que dans les prochaines décennies le site représente encore un témoignage unique et exceptionnel d'une civilisation, d'un modèle architectural et une lecture logique de l'évolution de l'installation des Hommes sur le site<sup>63</sup>. L'UNESCO, pour valider un site de patrimoine urbain doit être certaine du but des gestionnaires de la ville de conserver son patrimoine et de s'en servir pour « raconter » la ville, à savoir comment sera la Vieille Ville de Naplouse dans 10, 15, 20 ans et si elle sera toujours preuve de « valeur universelle exceptionnelle ». Or, les lillois se sont rendus compte du manque de détails et de prescriptions pour le chapitre de la Vieille Ville dans le Master Plan de

Naplouse (voir partie I-B), un problème d'ailleurs dénoncé plusieurs fois par Rania Taha qui ne recevrait apparemment pas le soutien de la mairie sur ce sujet. Il manquait donc des informations précises d'inventaire du patrimoine et des données scientifiques sur les ruines ou pièces patrimoniales de la Vieille Ville, mais aussi un plan de gestion de ce quartier, aujourd'hui en décrépitude. De plus, comme le dit Christian Decotignie, présent à la délégation d'octobre 2016, les Nabulsis n'avaient jamais travaillé sur l'établissement d'une zone tampon. Or, cette zone est essentielle pour la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle, l'intégrité et l'authenticité du site<sup>64</sup>. La zone tampon d'après l'UNESCO est une « *aire entourant le bien proposé pour l'inscription, dont l'usage et l'aménagement sont soumis à des restrictions juridiques et/ou coutumières, afin d'assurer un surcroît de protection à ce bien. Elle doit inclure l'environnement immédiat du bien, les perspectives visuelles majeures et d'autres espaces pouvant avoir un rôle fonctionnel* »<sup>65</sup>. Ainsi, Christian Decotignie a préparé un compte-rendu très détaillé des tâches à accomplir en vue d'une candidature UNESCO, avec des échéances et des buts à atteindre et des conseils sur les expertises et forces de travail à mobiliser. Par ailleurs, s'il a prescrit plusieurs scénarii de zones tampon (périmètre intérieur, îlots satellites, inclusion des autres sites historiques...), il a aussi ouvert la voie à une nouvelle piste de réflexion sur le caractère patrimonial des bâtis hors ville ancienne, notamment des maisons du début du XXe siècle, premiers palaces à être bâtis en dehors de la ville originelle dense<sup>66</sup>. Ces

<sup>63</sup> UNESCO, Critères de sélection- site web

<sup>64</sup> ATELIER LILLE-NAPLOUSE 2017, *Un Site Patrimonial Remarquable, à Lille et à Naplouse*, IAUL – CAUE, Mars 2017, p.84

<sup>65</sup> World Heritage papers 25 "World Heritage and Buffer / Zones Patrimoine mondial et zones tampons" ; International Expert Meeting on World Heritage and Buffer Zones Davos, Switzerland 11 – 14 March 2008

<sup>66</sup> DECOTIGNIE Christian, *Compte-rendu actions et intentions patrimoine*, déplacement ville de Lille à Naplouse octobre 2016

demeures ont souvent de vraies particularités architecturales et sont témoins d'un changement d'usages dans le temps. Elles pourraient donc faire partie d'une potentielle zone tampon. L'atelier universitaire de 2017 avait décrit trois possibilités de zones :

1. Classement du Palais Tuquan, Vieille Ville en zone tampon
2. Classement de la Vieille Ville, zone tampon à déterminer selon l'inventaire des maisons du XXe siècle
3. Classement de la Vieille Ville, de Telle Balata et du Mont Garizim, zone tampon étendue<sup>67</sup>.

Mais le palais Tuquan seul semble être insuffisant car il est actuellement en état de ruine, et quant à la troisième option elle semble impossible à réaliser car le Mont Garizim est aujourd'hui sous contrôle israélien. Aujourd'hui, ce qui semble le plus pertinent pour les Nabulsi est de sauvegarder l'ensemble de la Vieille Ville et de répertorier les maisons alentours, marqueurs de la bourgeoisie nabulsi du début du XXe siècle. C'est pourquoi le service patrimoine de la ville de Naplouse tente aujourd'hui de produire des fiches d'inventaire. D'ailleurs, la délégation de juillet 2017 a permis aux ingénieurs de découvrir la méthodologie des fiches IPAP d'inventaire du patrimoine, qui incluses dans le PLU de la MEL préservent les bâtisses répertoriées de la destruction ou de la modification non fidèle (voir un exemple de fiche d'inventaire réalisée par le pôle patrimoine de la ville de Naplouse en annexe). Cependant, il est à noter qu'aujourd'hui le volet conservation du patrimoine de la coopération semble moins avancé que les autres, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord la communication entre les acteurs a peut-être été plus compliquée, les documents écrits produits ont souvent été en français et étaient difficiles à manipuler pour les autres acteurs. De plus,

la coordination entre les différents acteurs lillois participant chacun leur tour à la délégation peut poser question puisqu'aujourd'hui encore, un nouvel intervenant arrive sur le volet patrimoine dans la délégation, alors que s'organise la clôture du projet financé par le MAE.

De manière plus générale, pour reprendre les trois volets de la coopération, il semble que les acteurs de Lille aient eu plus d'influence à Naplouse que les acteurs nabulsi à Lille. Pourtant, il serait maladroit de s'arrêter à ce simple constat. En effet, si les acteurs lillois ont apporté de la méthodologie opérationnelle (car oui, objectivement ils en ont plus, de par le cadre de gouvernance français), beaucoup ont souligné le caractère exceptionnel de la ville de Naplouse et l'inspiration que cela a pu leur apporter dans leur travail quotidien avec la ville de Lille, les *hawshs*, la capacité d'adaptation des habitants aux circonstances de blocage de la ville, la topographie particulière, la présence de camps de réfugiés, et surtout le caractère stratigraphique si poussé de la ville.

Enfin, ce qui a également beaucoup marqué les acteurs français, c'est l'organisation nabulsi, avec moins de procédures, protocoles et prévisions centennale. En y comparant le mode de gouvernance français il paraît tout d'un coup très procédurier, compliqué et donne parfois l'impression d'une perte d'énergie et de temps à cause de règles trop nombreuses et mal connues. La surabondance de règlements, mène parfois à la complexification des problématiques, voire même le blocage de projets.

<sup>67</sup> Ibid ATELIER LILLE- NAPLOUSE 2017, p.89

## 2. *La coopération décentralisée, une ouverture à l'internationale particulière*

Cet échange qui s'est déroulé entre les techniciens des villes entre dans la logique globale de la coopération décentralisée, une pratique d'échange internationale qui au-delà du jumelage, a été reconnue légalement par la loi sur l'administration territoriale de la République de 1992. Elle est définie par la loi comme « *l'ensemble des actions de coopération internationales menées par convention dans un but d'intérêt commun par une ou plusieurs collectivités* »<sup>68</sup>.

Malgré les échanges réalisés entre Lille et Naplouse cités ci-dessus, la coopération décentralisée reçoit parfois des « *critiques portant sur l'amateurisme dont souffrent certaines coopérations* », parfois vue comme du tourisme de politiques et techniciens. Pourtant, comme le dit Bertrand Gallet, « *elles créent la connaissance mutuelle et les liens humains qui sont l'essence même de ce type de coopération. Elles permettent d'installer la durée : c'est seulement après des années — les coopérations des collectivités, comme celle des Etats, se jouent sur le temps long — que l'on peut construire de vrais partenariats* »<sup>69</sup>. Il est donc important d'avoir une vision de long terme sur la coopération, ce qu'elle a produit jusqu'alors et ce sur quoi elle pourra avancer dans le futur. Si les volets de la coopération que nous avons évoqué plus tôt n'ont pas tous eu le même succès, cela dépend évidemment des acteurs et des circonstances particulières, mais aussi d'un choix ayant été fait au début du projet financé par le MAE. De son côté Lille a décidé de créer un turn-over volontaire sur tous les volets de la coopération, afin

de diffuser le savoir acquis au maximum et de réaliser une **continuité** de l'expertise étant donné qu'en France les techniciens de mairie sont de plus en plus amenés à changer de poste. Cela partait donc de la volonté de faire connaître les enjeux de la coopération Lille-Naplouse à un maximum de techniciens afin d'assurer la continuité de l'administration française. Cependant, cette continuité n'a pas eu lieu sur tous les volets, notamment la conservation du patrimoine. De plus, cela rendait la compréhension de la démarche lilloise plus compliquée pour les nablousis qui voyaient leur interlocuteur changer à chaque nouvelle délégation, car eux pour le coup conservaient une continuité complète des techniciens car ils ont gardé leur dossier du début à la fin sans transmettre à d'autres, ce qui pourra poser problème lors d'un changement de poste.

De plus, Bertrand Gallet parle de la coopération décentralisée comme un moyen pour « *le développement d'une dynamique locale permettant de faire se rencontrer autour d'un projet des gens qui s'ignorent* ». Ainsi, du côté des techniciens de la ville de Lille, il est vrai que ceux du patrimoine et de l'urbanisme ont pu se rencontrer à ces périodes de coopération. Pourtant, les agendas très chargés des délégations permettent finalement assez peu la **transversalité** des interventions puisque souvent les activités prévues concernent directement le volet du technicien en question, et assez rarement les autres volets par manque de temps<sup>70</sup>. Ainsi, s'il est certain qu'une transversalité a voulu se mettre en place, elle est encore à parfaire, surtout dans l'optique d'encourager à l'inscription du patrimoine dans les logiques de développement urbain. Le manque de mise en commun

<sup>68</sup> GALLET Bertrand, « Les enjeux de la coopération décentralisée », in *La Revue Internationale et Stratégique* n°57, printemps 2005, p.61

<sup>69</sup> Idem, p.66

<sup>70</sup> Entretien Sandra Jordy 07/07. Cf. annexe p.112

des expériences ne permet peut-être pas aux initiatives et échanges d'aller au bout de leur potentiel. Si le volet de gestion du patrimoine reste cantonné dans sa seule fonction de protection sans recevoir l'expertise et la vision des personnes engagées sur les autres volets, le projet urbain restera séparé des questions de patrimoine. Cette problématique est aussi visible sur le diagramme des acteurs présenté dans la première partie.

Enfin, si un des reproches fait à la coopération décentralisée porte sur « *l'insuffisante culture du résultat* »<sup>71</sup>, celui-ci semble un peu dur mais pas totalement infondé. Dans notre cas, le MAE ayant financé en 2015 à hauteur de 29 990€ pour un budget total de 97 320€<sup>72</sup>, le Ministère attend pour fin 2017 des résultats visibles de la coopération : des études complètes, des réalisations de la part de Lille et de Naplouse, une communication au grand public sur le sujet, etc... C'est pourquoi en cette fin de projet, la Mairie de Lille tente de mettre au clair tout ce qui a été réalisé, appris, partagé durant ces deux ans de coopération financés. Il est important de mettre en avant les éléments produits au cours de la coopération cités dans la précédente sous partie comme les livrets de visite de la Vielle Ville et les jeux de découverte pour le volet animation du patrimoine, mais aussi le livret d'explication du projet d'aménagement qui a inspiré les urbanistes nabulsi pour *Nablus Boulevard*. De plus, la coopération met en avant sa volonté de communiquer au grand public par l'organisation d'une conférence de clôture ouverte à tous et la réalisation de posters de communication sur le bilan des échanges. Cette démarche de communication est évidemment portée sur un bilan positif du partenariat entre les deux villes, et correspond à ce besoin de résultat demandé par le MAE. Les

travaux des étudiants quant à eux sont destinés à être bien plus détaillés et munis d'un regard critique sur les échanges réalisés. Pourtant ceux-ci sont rarement pris en compte. Par exemple, les travaux d'explication de la législation sur la protection du patrimoine de manière comparée entre Lille et Naplouse, *Regulation tools for the protection and the revitalization of urban historic neighborhoods*, auraient pu être un réel outil de compréhension des bases légales palestiniennes, et de se rendre compte de la différence d'outils et de visions entre Français et Palestiniens, afin d'avoir une démarche plus adaptée au terrain et des actions plus ciblées et efficaces. De plus, les étudiants ont souvent la chance de pouvoir rester plus longtemps sur place et de mieux s'intégrer à la population en tant que personnes plus « anonymes », ainsi il est plus faciles pour eux de faire des découvertes ou de mettre en lien certains faits avec une compréhension plus fine de la réalité palestinienne.

Finalement, beaucoup d'échanges ont été réalisés au sein de ce partenariat, de vrais points positifs sont à noter comme nous l'avons vu dans la partie II-A-1, notamment à propos de l'animation du patrimoine ou du projet urbain. Mais cette coopération mérite d'être prolongée dans le temps car elle pourrait être améliorée grâce à une meilleure prise en compte globale de tous les travaux effectués par tous les acteurs, de manière transversale. Ainsi, comment apporter une vision plus large et transversale du projet aux personnes impliquées ?

<sup>71</sup> Idem, p.65

<sup>72</sup> Ibid, PELLETIER, p.18

## B. Une méthode de comparaison, pour susciter le dialogue entre les villes et la transversalité des actions

Après avoir décrit les points forts mais aussi les aspects à améliorer de cette coopération, dans cette sous-partie nous tenterons d'élaborer une méthodologie transversale de la compréhension de tous les volets de la coopération Lille-Naplouse pour une meilleure intégration du patrimoine dans le projet urbain. Nous décrirons d'abord le rôle du CAUE pour comprendre ce que cette structure peut apporter au partenariat, puis nous expliquerons la méthodologie de comparaison qui a été établie durant ce stage.

### 1. *Le CAUE, une structure au rôle incompris mais à la vision précise*

Le CAUE a donc été intégré à ce projet international par la Mairie de Lille. Cette structure est en effet une pièce de liaison entre le travail des étudiants puisqu'il emploie des stagiaires en fin de Master de l'IAUL et le travail de partage d'expertise de la Ville de Lille. Comme nous l'avons déjà évoqué dans la partie I-A sur les acteurs, le CAUE a un rôle de conseil auprès des collectivités locales et c'est dans ce cadre qu'il intervient auprès de la Mairie de Lille.

Sa présence semble compliquer la compréhension du jeu d'acteurs. Tout d'abord les techniciens lillois restent parfois perplexes devant les interventions du CAUE car ne partageant pas leur quotidien, des réflexions peuvent parfois sembler loin de leurs réalités,

préoccupations et difficultés. Les experts en effet voient les résultats directs de leur échange d'expérience avec leurs homologues et ne voient pas toujours l'utilité d'un regard extérieur sur ces partages. Aussi, du côté palestinien, il est clair qu'en plus de la diversité d'interlocuteurs que les Nabulsiis rencontrent, le CAUE n'a pas de visibilité.

Pourtant, dans cette diversité d'acteurs, de pratiques, de langues, de cultures, d'architectures et de méthodes, le CAUE propose une approche spécifique qui n'est pas inutile à l'avancement des choses. Comme il est décrit dans le magazine *Le Moniteur*, « *le CAUE dispose d'une connaissance du territoire qui lui permet de croiser les échelles : celle du site, de la commune, de l'intercommunalité, du département, et au-delà. Il appréhende l'immédiateté d'un projet dans une vision à long terme* »<sup>73</sup>. Ainsi, il semble clair que le rôle de pédagogie et de conseil du CAUE du Nord se cristallise autour d'une vision générale de la coopération entre Lille et Naplouse. Il s'agit pour la structure de bien comprendre les besoins de la ville de Naplouse, mais aussi de la ville de Lille, afin de déterminer comment se coordonnent tous volets de la coopération (protection du patrimoine, projet urbain et conservation du patrimoine). Le but étant d'inciter les acteurs à adopter une vision des villes dans le futur, selon les exigences contemporaines de résilience et de développement durable. Cette vision de long terme se combine avec l'apport des travaux universitaires. Ceux-ci sont obligés de prendre du recul par rapport à leur sujet d'étude et problématique de travail, ce qui incite généralement à relier les sujets de base de la coopération à des démarches plus généralistes de la vision urbaine. Par exemple, le rapport de l'atelier de 2016, *Unbuilt Spaces in Lille and Nablus, a key*

<sup>73</sup> Fédération Nationale des CAUE, « Quelle est la spécificité de l'approche du CAUE », in *Le Moniteur* n°5731, septembre 2013, p.9



*issue for urban development*, s'est attaché à relier la problématique de la transition des espaces publics aux espaces privés, comme dans les *hawshs* de la Vieille Ville, à la problématique de l'occupation des espaces vides de la ville, potentiels de développement et de densification. Cette vision faisait donc le lien entre des usages millénaires liés au patrimoine avec les usages de la ville de demain, offrant un cadre de vie agréable aux habitants et incitant à la transition environnementale. Cela allie connaissance fine du patrimoine, des usages et des projets urbains des deux villes. On s'oriente donc vers une vision « *transversale* ».

D'ailleurs, le CAUE « *travaille avec une approche pédagogique, culturelle et technique. Il reste souple dans ses méthodes pour s'adapter au contexte local et appréhende chaque problématique et projet de façon transversale* ». C'est pour cette raison, qu'au sein de la coopération, la structure essaye de combiner le travail des trois services techniques de la mairie de Lille afin de développer une telle vision transversale. Ce rôle est d'autant plus utile que le jumelage est géré par le pôle Relations Internationales, au service de l'adjointe à la Maire de Lille, un service plus habitué à gérer la politique extérieure de la Mairie que l'échange de savoirs en matière de patrimoine ou d'urbanisme. Aussi, comme dit dans l'étude réalisée par l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM), « *plusieurs services internes des gouvernements locaux sont associés aux processus opérationnels alors que l'on sait d'expérience que cette transversalité n'est généralement pas l'apanage des services publics. De telles dispositions nécessitent d'organiser la coordination entre les uns et les autres* »<sup>74</sup>. C'est pourquoi

les services techniques, s'ils ont été incités à créer une sorte de transversalité dans leur manière de travailler, et s'il est certain qu'il y a eu sur le sujet, les discussions sur les enjeux d'un nouveau Master Plan pour l'intégration du patrimoine auraient pu aller plus loin. Il est vrai qu'avant toute réflexion de cette sorte, il est nécessaire de maîtriser des outils techniques de gestion de la ville et du patrimoine, choses partagées entre les techniciens des deux villes, mais il est primordial de voir au-delà et de transmettre également une vision du patrimoine comme tremplin pour le développement de la ville durable. C'est-à-dire que le projet urbain sera incomplet sans la vision patrimoniale de la ville et inversement.

Afin de diffuser ces notions de transversalité et de vision à long terme, le CAUE travaille de manière pédagogique pour à la fois apporter une vision précise du territoire et des enjeux, mais tout en les présentant de manière claire et imagée. Le processus de travail se décline en 4 étapes :

- **Comprendre** : comment la ville s'est développée sur son site et quels déterminismes ont fait évoluer sa taille et sa morphologie
- **Débattre** : quelle direction choisir pour la ville moderne et inscrite dans son temps afin de proposer un développement en cohérence avec la manière dont la ville s'est développée sur son site
- **Agir** : Développer la direction choisie sur le terrain en appliquant les principes de respect des usages et de l'environnement

<sup>74</sup> OVPM, *Villes Historiques en Développement, des clés pour comprendre et agir* (analyse et étude de cas), Convention UNESCO France, UNESCO, 2014

- **Transmettre** : Faire un bilan de l'action d'aménagement, partager son expérience et s'en souvenir pour enrichir son expérience personnelle

Le « débattre » au sein de la coopération Lille-Naplouse garde tout son sens car une fois que tous les acteurs sont conscients des enjeux et des compétences de chacun, cela pourrait permettre d'agir de manière coordonnée. Il est donc nécessaire pour les acteurs des deux villes de bien connaître sa jumelle.

## 2. *Quelle méthodologie de la comparaison pour des villes si différentes ?*

Dans le cadre du stage au CAUE, petit à petit une vision particulière de la méthode de compréhension des villes s'est établie. L'idée était que pour faire comprendre aux deux villes que malgré leurs différences, il faut prouver le fait qu'elles s'inscrivent dans des problématiques de développement similaire, et qu'une telle vision peut faire sortir les acteurs du schéma basique « Lille aide Naplouse ». Par contre beaucoup d'acteurs, en entendant cette démarche méthodologique, répondaient par le fait que par nature Lille et Naplouse sont incomparables et qu'elles n'ont jamais eu vocation à être comparées.

D'abord, il est important de noter que la ville, en tant que groupement humain sur un territoire resserré concentrant économie, services, culture et pouvoir est un concept universel. D'ailleurs, si toutes les villes du monde étaient si différentes, Saskia Sassen n'aurait jamais

pu écrire sur les villes comme catalyseur local du phénomène de mondialisation par leur phénomène de captation des richesses et des migrations rurales, théorie présentée dans l'ouvrage *Ville Globale* en 1996. D'ailleurs, Maurice Blanc et Olivier Chadoin s'en inspirent pour avancer le fait que « *Sassen ne rappelle pas seulement la dimension heuristique de l'espace urbain, elle ouvre également un champ d'investigation qui ne peut être que comparatif* »<sup>75</sup>. Ainsi la méthode épistémologique de la comparaison permet de prendre du recul sur sa situation. C'est d'ailleurs dans cette démarche que s'inscrit par exemple Montesquieu dans *Lettres Persanes* (1721), qui compare l'incomparable ; c'est en comparant par une relation épistolaire fictive le régime monarchique français avec le régime des mollah en Perse qu'il rend compte du totalitarisme du régime français.

Comment se positionner dans la démarche épistémologique de la comparaison ? Blanc et Chadoin parlent de la dialectique du différent et du semblable. Cette approche inclut la comparaison des cas éloignés, ou contrastés pour analyser les raisons des différences et explorer ce qu'ils ont en commun, au-delà des différences bien visibles.

Cependant comme le rappellent les auteurs, la comparaison est une méthode développée et perfectionnée par la sociologie. C'est pourquoi nous pouvons alors faire le choix de la comparaison, tout en reconnaissant les limites et travers de cette méthode, car « *seule la comparaison dévoile la spécificité des cas comparés* »<sup>76</sup>. Et très certainement, on peut avancer que cette méthode a un intérêt réel en matière de connaissance entre les peuples, de mise en œuvre d'un débat public, et de dépassement des préjugés. Et c'est avec une

<sup>75</sup> BLANC Maurice, CHADOIN Olivier, « Editorial », in *Espaces et Sociétés* 2015/4 (n°163) p.10

<sup>76</sup> Idem, p.21

méthodologie de comparaison réfléchi que l'on peut objectivement **passer du dialogue entre les acteurs au dialogue entre les villes.**

Ainsi, pour en revenir à notre démarche de compréhension du développement des villes dans leur site, il serait intéressant de comparer les évolutions historiques de Lille et de Naplouse afin de mettre dos à dos les grands déterminismes qui ont causé de tels changements de morphologie, d'étalement et d'organisation sociale et culturelle au cours du temps ; mettre dos à dos les histoires urbaines pour comprendre les raisons de leur situation actuelle. Pour éviter de tomber dans les écueils causés par l'exportation de concepts de manière abusive, il serait plutôt intéressant d'essayer de reprendre la méthode d'analyse développée dans un article d'Albert Lévy « Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine », publié en 2005, que l'on peut comprendre comment appliquer ce concept sur la comparaison des évolutions urbaines de Lille et de Naplouse. L'approche de l'étude morphologique adoptée par l'auteur se détache de la conception historiciste des formes urbaines anciennes, et permet d'analyser les villes sous différents aspects en reconnaissant sa complexité et la pluralité des approches disciplinaires touchant à l'étude des villes.

- L'approche par le **paysage urbain**, c'est-à-dire sa matérialité, sa couleur, sa texture, ses volumes et la perception qu'il en ressort
- L'approche par la **forme sociale** : comment les différents groupes sociaux ont occupé, utilisé et marqué la ville au cours du temps et selon les évolutions

- L'approche de la ville comme résultat d'un **déterminisme bioclimatique**, c'est-à-dire comment l'urbain s'est adapté aux ressources naturelles environnantes, au contexte météorologique, et aux technologies humaines
- L'approche de la forme urbaine comme ensemble de **tissus urbains**, le parcellaire, le viaire, les espaces libres/bâties, la densité, etc...
- L'approche par la forme des **tracés urbains**, c'est à-dire la nature du plan et de la forme géométrique de la ville<sup>77</sup>.

Ces approches ont pour but de décrire, pour chaque période urbaine les raisons et les formes de l'évolution, selon des déterminismes technologiques, climatiques, sociaux ou politiques, au-delà donc du simple regard historique classique. Chaque approche est donc transversale et interdépendante puisque certains changements dans une approche peuvent avoir des effets dans d'autres. Mais donc comment utiliser ces approches ? Afin de se détacher de l'approche historiciste, Lévy se concentre sur la morphologie urbaine comme approche structurale. De cette façon, il reprend à son compte la notion d'idéal-type du sociologue allemand Max Weber, développée au milieu du XXe siècle, et explique que « *l'idéal-type, pour lui, est une construction abstraite utilisée comme outil conceptuel pour favoriser la compréhension causale, ordonner le chaos et la diversité du réel* ». Weber a appliqué cette schématisation conceptuelle dans tous les aspects de son travail : types de rationalités, de capitalismes, de croyance, de domination... et de villes<sup>78</sup>. Par exemple, les idéaux-types de la ville médiévale, de la ville industrielle ou de la ville islamique,

<sup>77</sup> LEVY Albert, « Formes Urbaines et Significations : revisiter la morphologie urbaine » in *Espaces et Sociétés* 2005/3 (n°122), p.30-32

<sup>78</sup> Idem, p.34

**permettent de ne pas entrer dans les détails qui brouilleraient la compréhension de la démarche.**

Par la suite, Lévy insère à ce processus épistémologique les concepts de **continuité** et de **rupture**. En effet, cela permet de se rendre compte de la **permanence** des structures, et d'imposer l'idée que le nouveau est conditionné par l'ancien, mais aussi de comprendre les phénomènes de discontinuité qui ont provoqué des évolutions dans la forme urbaine. Ainsi, cela « *devrait nous conduire à repenser les mutations urbaines qui font que, à un certain moment historique donné, on se met à penser autrement la ville (mutation des savoirs sur la ville), et à fabriquer autrement la ville (mutation de la forme de la ville). C'est donc sur cette notion de discontinuité urbaine qu'il faut également s'interroger, elle renvoie à l'idée de typologie urbaine (l'approche par l'idéal-type indiquée pourrait être appliquée)* »<sup>79</sup>. Par exemple, cette démarche permet de comprendre quelles ruptures ont provoqué le passage de la ville romaine à la ville médiévale, comme l'explique Lévy par son explication de l'évolution morphologique de Paris.

De cette manière, cette méthode de simplification de l'analyse morphologique des villes semble pertinente pour notre démarche de comparaison de Lille et de Naplouse car elle combine une analyse transversale sous tous les aspects de la ville avec une approche évolutive de la ville dans son site. C'est pourquoi nous allons adapter dans la troisième sous-partie la méthode épistémologique de Lévy à notre cas d'étude entre Lille et Naplouse, et ainsi tenter d'identifier les points de différence et de convergence entre les deux villes. Cette comparaison mettra en valeur des points d'accroche entre les deux

villes de manière transversale entre toutes les approches, afin de faire avancer le débat sur les manières de mieux inclure la valorisation et la conservation du patrimoine dans le projet urbain à grande échelle.

---

<sup>79</sup> Idem, p.35

## C. Comprendre l'évolution de Lille et de Naplouse à travers l'étude des développements urbains historiques

Les histoires politiques, sociales, culturelles et architecturales des deux villes ont déjà été introduits maintes fois par les étudiants ayant travaillé au sein de la coopération, cette sous partie n'a pas vocation à répéter ce qui a déjà été dit. Et puis comme des dizaines de livres ont déjà été écrits sur chaque ville, il serait prétentieux de prétendre apporter des connaissances nouvelles. C'est pourquoi des choix méthodologiques seront faits sur la détermination des périodes et des idéaux-types car tout ne peut pas être dit. Aussi, le but étant de montrer des continuités et des ruptures symboliques dans la compréhension de la ville.

### A SAVOIR :

Toute cette sous partie sera composée des illustrations incluses dans la réalisation des **posters construits avec le CAUE** dans l'optique de la délégation politique d'octobre 2017 à Naplouse. Ces posters ont pour but de présenter de manière strictement comparative les villes de Lille et de Naplouse afin de révéler des potentialités de développement urbains mis en lumière par la comparaison. Ils présentent donc autant des analyses de site géographique que des cartes de développement historique, ou encore des visions de projet urbain.

Les cartes sur le récit des villes dans leur site contiennent toutes la localisation des sites de projet de *Nablus Boulevard* et de *Saint-Sauveur* (rectangles rouges). Les aplats représentant l'étalement urbain sont clairs pour les zones nouvelles et deviennent foncées lorsqu'elles proviennent d'un idéal-type précédent.

### 1. Le socle : quel site géographique à l'arrivée des établissements humains ?

Les premières installations humaines à l'origine des villes ont toujours une explication stratégique par l'avantage que les humains ont trouvé à ce site pour s'y installer : fertilité des sols, présence d'eau, protections naturelles, ressources économique, contrôle des passages et du territoire... Les raisons sont multiples et évoluent avec le temps, selon les techniques élaborées par les Hommes pour maîtriser leur territoire.

- *Naplouse*

Le socle de Naplouse est situé de 400 à 500 mètre d'altitude, entre les deux montagnes Ebal et Garizim (respectivement 940 et 880 mètres d'altitude). Le sol de la région se compose essentiellement de calcaire, de dolomites et de craie, cela apporte deux avantages : la roche de craie et de calcaire, poreuse, contient des nappes d'eau proches de

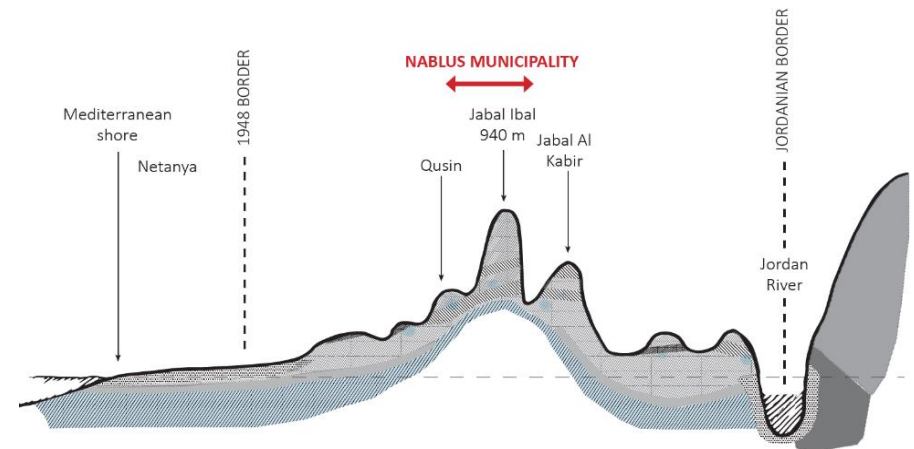


Figure 17 : coupe géologique de la Cisjordanie au niveau de Naplouse, sur 80 km – source : E. Bergery 2017– On remarque que les sommets sont la seule source d'approvisionnement de la nappe, protégée par une fine couche imperméable sur le reste du territoire

la surface, de plus la réaction chimique de la craie marneuse provoquée par l'érosion crée une terre fertile appelée « Terra Rossa », due à sa couleur rouge. A ces terres fertiles s'ajoute également la situation géographique de la vallée. La présence de montagnes permet de capter les eaux de pluies par les nuages qui restent accrochés aux sommets, ce qui malgré le climat méditerranéen chaud et sec, et malgré les vents désertiques traversent parfois la région, ce territoire reste riche en eau.

De plus, cette vallée à la silhouette si particulière est très vite restée dans les esprits des voyageurs car on retrouve sa description dans les textes les plus anciens, antiques, et même bibliques. On peut donc imaginer que cette passe est-ouest était une position stratégique du passage des voyageurs de la vallée du Jourdain à la mer Méditerranée. D'ailleurs ce passage semble être un des plus aisés à travers la chaîne des montagnes comme on peut le voir sur cette carte (figure 18).

C'est pourquoi les premiers villages sédentaires de la région se sont installés sur le Shichem (« épaule » en cananéen, par rapport à Garizim désigné comme la tête), une petite butte proche d'une source d'eau, aujourd'hui site archéologique de Tell Balata. La région de l'actuelle Palestine est considérée comme une extension du croissant fertile, c'est pourquoi il s'y trouve des exemples uniques des premières villes très anciennes, pratiquant religion, commerce, organisation sociale et planification urbaine, il a plus de 6000 ans. Le Shichem contrôle à la fois la vallée Al Tuffah (vallée des pommes) et la vallée Hiwara par leur position stratégique.

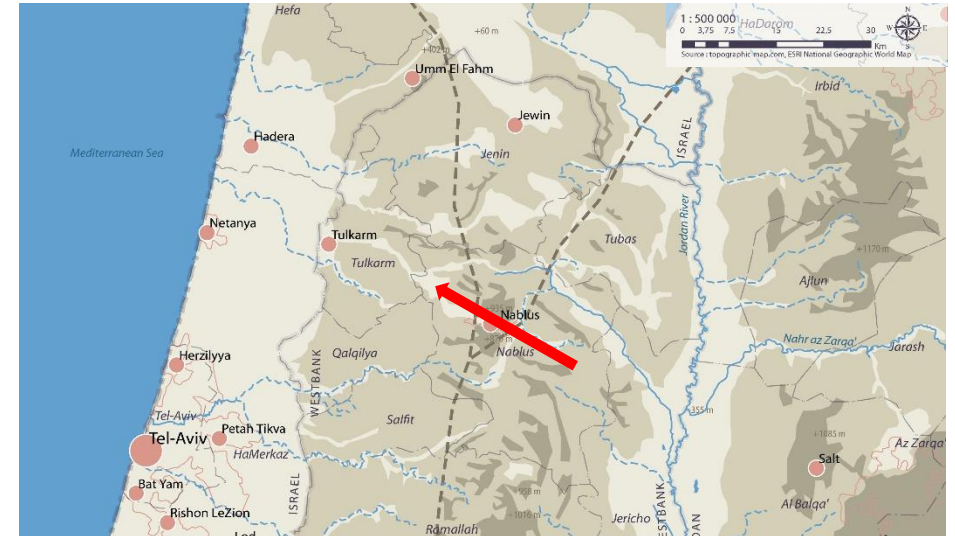


Figure 19 : Carte du territoire de Naplouse, la ville se situe dans une passe entre le Jourdain et la Méditerranée – Réalisation carte fond : C.Terrier CAUE du Nord

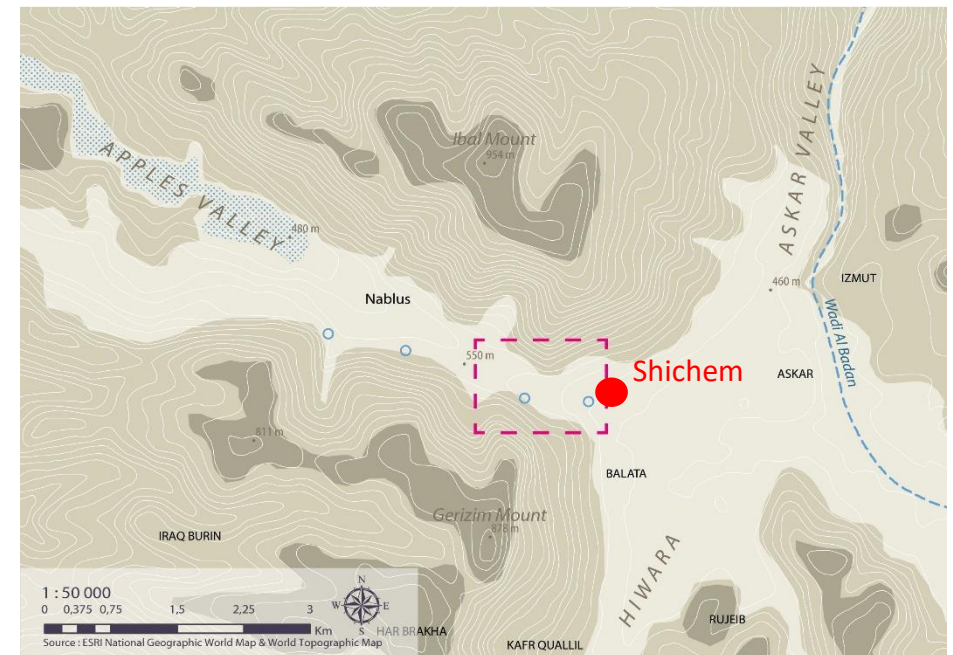


Figure 18 : Carte du socle originel de la ville de Naplouse. Shichem se situe près d'une source et d'autres établissements apparaissent autour – Réal carte fond : C.Terrier – CAUE du Nord

- Lille

A Lille, région plus au Nord et moins favorable climatiquement à l'établissement des hommes connaîtra des vrais témoignages de civilisation bien plus tard. En effet, le site, plat n'offre que très peu de points de vue sur les alentours. De plus la composition argileuse du sol, imperméable rend la région humide et marécageuse.

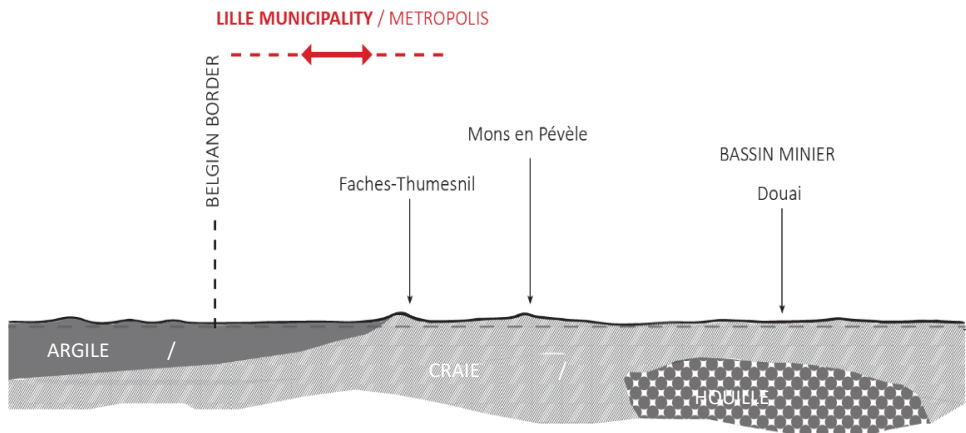


Figure 21 : Coupe géologique du territoire lillois du nord au sud sur 80 km - source : E.Bergery 2017 - On remarque que la houille est placée dans la couche calcaire, celle-ci contient une nappe de craie qui s'enfouit sous la couche argileuse

Pourtant, le territoire (figure 21) se composant en maillage de rivières s'avère être un site stratégique car il est une porte vers tout le réseau fluvial du nord de l'Europe. Lille est donc une passe entre les territoires de craie et les territoires argileux baignés de rivières

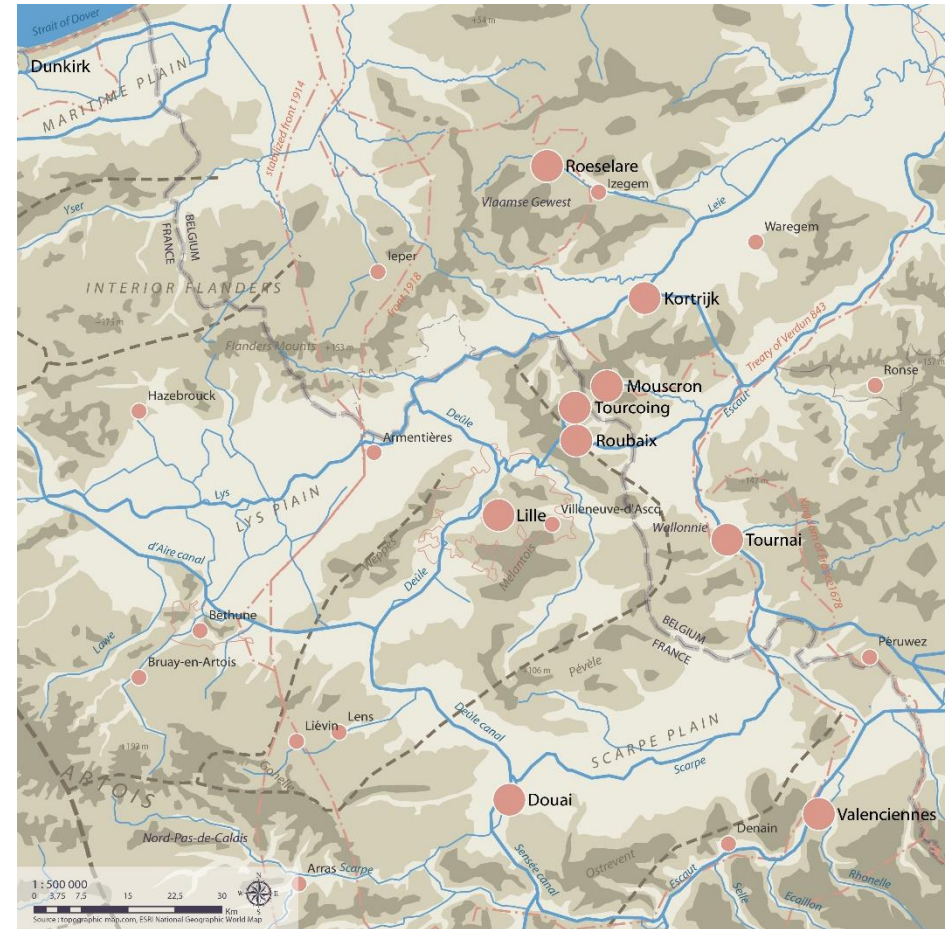
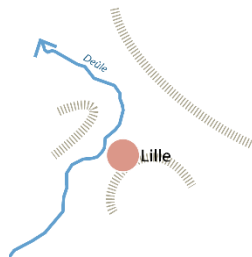


Figure 20 : Carte du territoire de Lille - Réalisation carte fond : C.Terrier CAUE du Nord

De plus, ce socle détient plus de ressources. En effet, il se trouve à la limite de la couche de craie du bassin parisien, qui s'enfonce sous la couche d'argile et de sables, début des plaines nord-orientales d'Europe. Cette frontière crée de petites irrégularités qui permettront l'établissement de petits monticules d'argile formés par le vent. Il va

donc y avoir quelques terrains secs, au milieu des marécages, comme des îlots protégés par des zones difficiles à traverser<sup>80</sup>. Des zones propices à l'établissement de petits groupes qui se sédentariseront.

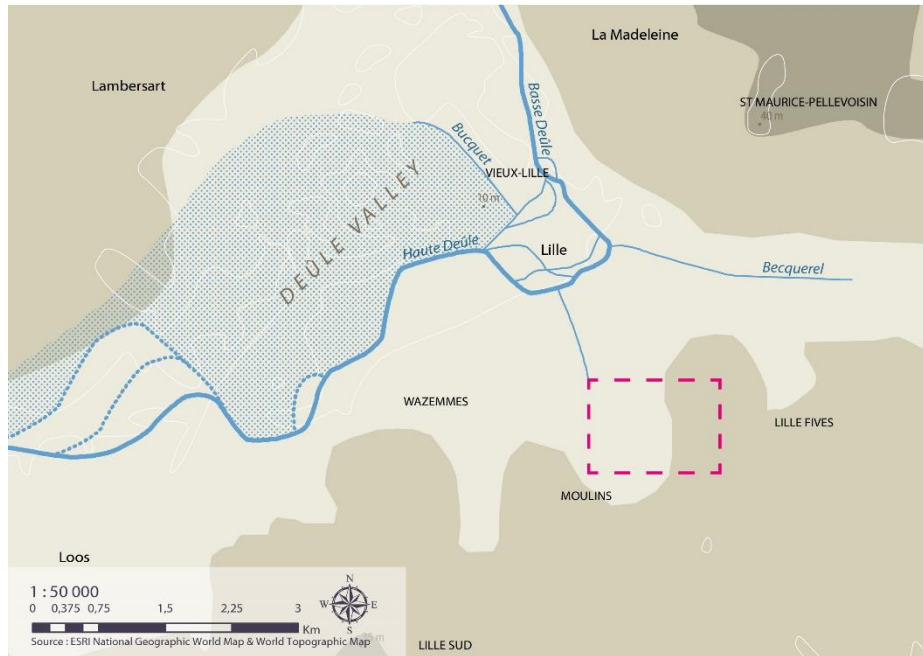


Figure 22 : Carte du socle originel de la ville de Lille. Les hommes s'installeront le long de la rivière sur les petites îlots (le carré rouge représente le site du projet de Saint-Sauveur dans l'argumentaire des posters) - réalisation : C.Terrier - CAUE du Nord 2017

## 2. L'évolution morphologique des villes comparée

Ce mode de réflexion sur l'évolution morphologique des villes a grandement influencé la démarche de simplification adoptée pour réaliser les panneaux lors du stage. Il reste critiquable et comporte peut-être des travers épistémologiques. Mais il est à resituer dans un contexte de compréhension commune, et donc du besoin d'une grille d'analyse comparable, comme il est proposé dans le tableau suivant. La ville impériale correspond au fait que les villes étaient organisées selon les principes des empires romains et byzantins. La ville commerciale exprime la prépondérance des pratiques liées au commerce dans l'organisation des villes. La ville productive se rapporte à la notion de multiplication des lieux de production parfois industriels. Enfin la ville étalée est la ville qui affronte la transition post industrielle se redynamise, diversifie son activité et son habitat et s'étale. A chaque type de ville correspond l'idéal-type de Lille et de Naplouse qui exprime le mieux son profil morphologique.

	NAPLOUSE	LILLE
La ville originelle	Cananéenne	Communautés sporadiques
La ville impériale	Romaine	
La ville commerciale	Islamique	Médiévale
		Classique
La ville productive	Ottomane	Industrielle
La ville étalée	Post-1948	Post-industrielle
	Contemporaine	Contemporaine

<sup>80</sup> MONNET Catherine « De la préhistoire à la conquête romaine, l'attrait d'une rivière », in *Lille au fil de l'eau* (dir. Luc Bernand), La Voix du Nord, Société des Eaux du Nord, Lille, 2001, p. 27



- *De la ville originelle à la ville impériale*

Nous avons donc vu précédemment où s'était installée la ville originelle de Naplouse, Shichem. Elle résulte de la sédentarisation des Hommes sur le site, inspirée de l'organisation tribale ancestrale en forme concentrique, traversée par un axe est-ouest. Cette cité a subi plusieurs dominations, égyptienne, babylonienne, assyrienne, perse, hellénistique, mais sa forme la plus connue est la **forme cananéenne**. La ville fortifiée était composée de maisons organisées autour d'un temple central, le tout au sein d'une fortification. D'autres groupements étaient connus à l'époque aux alentours<sup>81</sup>. Les premiers villages de la région sont datés de 4000 av. JC.

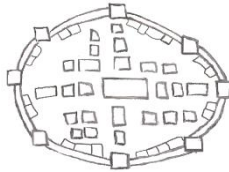


Figure 23 : schéma d'interprétation de la disposition de Tell Balata - E.Bergery 2017

**Les Romains** se sont établis en 72 av. JC et si peu de sources sont disponibles, il semble que la politique de l'époque était de tenter de supprimer toute forme de civilisation non-romaine. C'est pourquoi Shichem s'est probablement dépeuplé à ce moment. Les Romains construisaient des villes coloniales militaires, et les peuplent de colons romains, qui constituent alors les patriciens, classe gouvernante par opposition aux plébéiens, la plèbe étant constituée généralement des locaux. Ils ont placé leur « *neo polis* », leur ville nouvelle, ville de l'empire, à l'ombre du mont Garizim également riche en sources peu

profondes. La montagne, constituée de calcaire, sert également de carrière de pierres, mais aussi de défense naturelle sur la partie sud de la ville alors dépourvue de fortifications. Comme toutes les villes romaines, la trame se compose d'un « *cardo* » est-ouest et de plusieurs « *decumanus* » nord-sud. La ville est donc plutôt longiligne et comporte les principaux équipements romains de l'époque : théâtre, hippodrome, forum. Les maisons (*domus*) sont pour les plus grandes composées d'une cour intérieure (le *patio*). Ils avaient également investi le mont Garizim déjà considéré comme sacré par les locaux, par un nouveau temple : le temple de Jupiter, qui domine la ville<sup>82</sup>.

La deuxième évolution de la ville Romaine à Naplouse est le passage de l'empire romain à l'empire byzantin en 324. On peut considérer la ville byzantine comme une continuité de la ville romaine car il se nomme lui-même comme « Empire Romain d'Orient » pendant encore de longues années. D'ailleurs d'après les sources disponibles, les seuls changements principaux dans la ville consistent en la transformation des temples romains en églises chrétiennes byzantines. Ainsi Naplouse est donc encore une ville impériale, mais imposant la religion chrétienne. L'Église de la Vierge Marie va être construite non loin du temple de Jupiter, et certaines sources disent que le Puits de Jacob, site biblique et sacré pour les Samaritains, groupe de Juifs locaux, sera entouré par une autre église à cette période également. Les sites religieux byzantins portent la marque des tensions présentes avec les Samaritains puisqu'ils étaient parfois fortifiés<sup>83</sup>.

<sup>81</sup> MOTA (Ministry of Tourism and Antiquities), Tell Balata Archeological park Guidebook, UNESCO, MOTA, Ramallah, 2014, p. 15

<sup>82</sup> Ibid, ARAFAT, p. 20-33

<sup>83</sup> Idem p.36

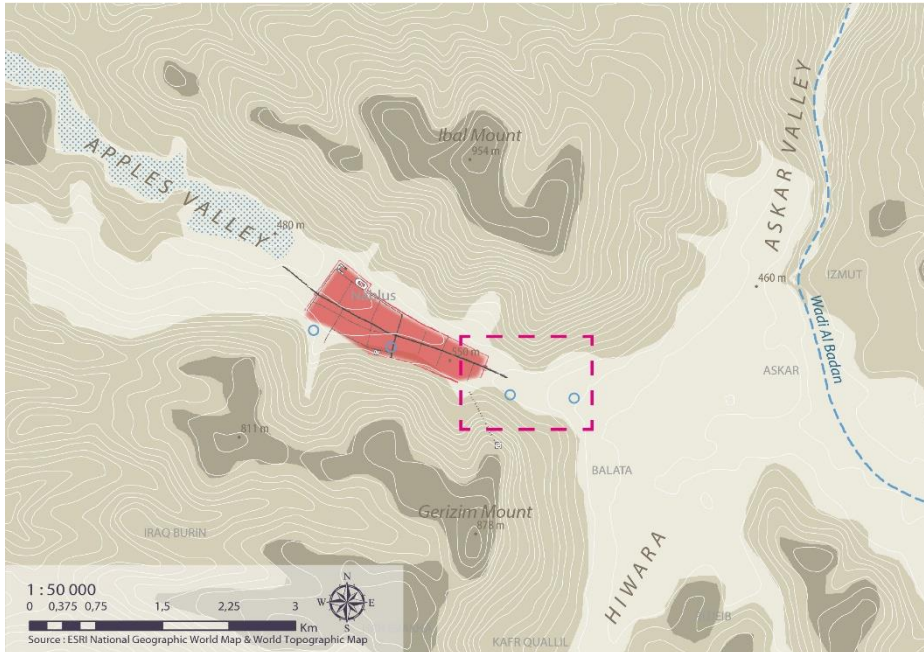


Figure 24 : La ville romaine s'installe au pied du Mont Garizim, près des sources, sur l'endroit le plus plat de la vallée et aussi le plus haut du fond de vallée (500 mètres d'altitude) – Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017

A la même époque à Lille, la Rome impériale a choisi de développer des villes à proximité comme Arras (*Nemetacum*), ou Tournai (*Turnacum*). Mais le site lillois reste peuplé par des groupes trouvant un avantage à s'installer près de la rivière et à contrôler ce qui est désormais devenu une passe, la Deûle offre en effet à cet endroit une rupture de pente de 3,5 mètres qui nécessite une intervention humaine pour continuer la navigation. Les Romains eux, préfèrent les

sites secs et de calcaire pour leurs constructions, ce ne sera donc pas Lille.

- *De la ville impériale à la ville commerciale*

A Naplouse, les idéaux-types morphologique de la ville se déclinent ainsi : « **de la ville romaine à la ville islamique** ». En 636, les Umayyades repoussent l'empire byzantin et s'imposent dans la région avec la religion et la culture islamique. Certaines églises sont transformées en mosquées. La capitale culturelle étant Damas, Naplouse prend assez vite ses méthodes de construction, correspondant à la ville islamique, tout en conservant la trame romaine : un empilement des maisons, des passages étroits et sinueux, de nombreux petits espaces ou minces ouvertures laissant de l'intimité dans la densité (les *hawshs*)<sup>84</sup>. D'autres dynasties se succéderont : les Abbasides, les Fatimides, les Ayyubides, puis les Mamelouks en 1260, sans oublier la période des croisades aux XIe et XIIe siècles qui laissera quelques églises. Les influences sont donc venues de Bagdad, de Perse, du Maghreb, d'Égypte... Comme le rappelle Marie Dieval dans son mémoire, plusieurs théories se contredisent quant à la formation de la ville islamique et les raisons de cette morphologie si particulière morphologie. On trouve tout d'abord le rappel de l'importance de l'intimité dans la religion musulmane. Cette explication est à combiner avec la compréhension de la *Fina*, qui désigne la devanture d'un bâti (maison ou commerce) que le propriétaire est libre d'occuper et d'optimiser. En effet, dans cette ville dense, l'enjeu est d'exploiter le foncier disponible au maximum. Les espaces publics sont occupés par

<sup>84</sup> CORREIA Jorge, TAHER Muath, « Traditional Islamic cities unveiled : the quest for urban design regularity », *Revista Gremium*, Vol.2 | 04 | August - December 2015

l'activité marchande, d'où la notion de ville commerciale qui se rattache à la ville islamique. Les espaces privés eux sont réglés par les rapports sociaux inspirés de la religion : importance des liens familiaux, respect du voisin, l'entraide<sup>85</sup>. Tout cet enchevêtrement d'habitations est constitué d'une telle manière que la morphologie de la ville en elle-même constitue une défense : les maisons avec une face à l'extérieur sont agglutinées pour former une sorte de défense, il y a peu d'entrées. Enfin les *hawsh*, signifiant « protection » parlent d'eux-mêmes : trop bas et trop étroits pour des combattants à cheval, ils protégeaient les habitants d'éventuels envahisseurs. Pourtant, la ville va souffrir de diverses invasions et surtout de nombreux tremblements de terres parfois extrêmement destructeurs comme en 1153, 1201, 1836 et 1927.

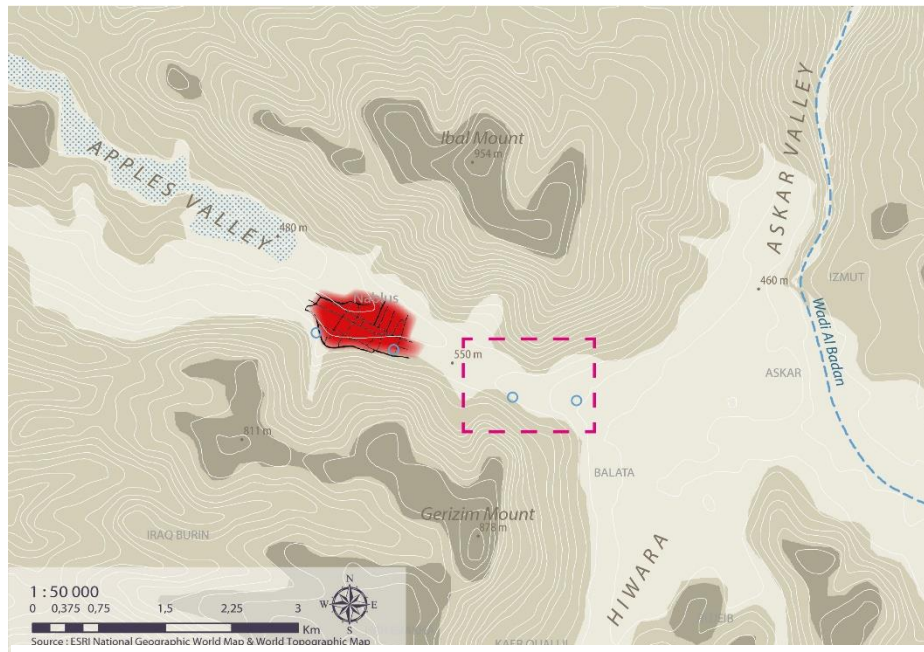


Figure 25 : La ville islamique se rétracte, se densifie - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017

<sup>85</sup> Ibid, DIEVAL, p.25-26

<sup>86</sup> MEL, PSMV, p.4

C'est pourquoi il ne reste que peu de marqueurs de cette époque. Mais les pierres elles, restent. Ainsi au fil des reconstructions, les pierres romaines, byzantines, umayyades ou autres, ont été réutilisées par leurs prédécesseurs.

Sur le site de Lille, on va voir naître la première forme urbaine à cette époque, les établissements humains constituent au fil du temps une ville médiévale, avec une motte féodale placée sur un des îlots, et un marché, connecté au commerce fluvial de l'époque. **Lille médiévale** est donc une ville commerciale. Si certaines sources parlent de la construction d'un premier *castrum* en 640, les informations les plus fiables prouvent la construction de la collégiale Saint-Pierre en 1050 par le Comte de Flandres. Les premières fortifications de l'époque sont étroites, et le bois utilisé pour la construction est plutôt petit. Les premières constructions sont donc étroites et fragiles, desservies par des rues étroites et sinueuses. « *L'inexpérience des constructeurs de la Renaissance à travailler les matériaux de Nord sur un terrain argileux et humide n'a pas permis ce qui fut réalisé à Bruges et à Gand. De ce fait, il y eut dès les XVe et XVI e siècles une fureur de démolition des bâtiments antérieurs pour des mesures de sécurité publique* ». <sup>86</sup> Aussi, Lille est sujette à de nombreuses disputes suite à des conflits féodaux et dominée par des châteaux, symboles du pouvoir de la noblesse local, au fort rôle économique et militaire. Lille ne cesse de grandir. Elle absorbe l'ancien village de Fins et son église Saint-Maurice. Elle crée de nouvelles paroisses au Sud (Saint-Sauveur) et au Nord (Sainte-Catherine, Saint-André, Sainte-Marie-Madeleine). Les Lillois sont sans doute environ 30 000 au milieu du XIIIe siècle<sup>87</sup>. Cet essor s'explique par un

<sup>87</sup> Mairie de Lille, Histoire de Lille – site web

développement économique sans précédent : le grand marché régional se tient à Lille. On y vend et on y achète les produits agricoles d'un plat-pays très riche. On y trouve aussi des draps. La foire annuelle attire des marchands de l'Europe entière. Mais la Peste Noire, les guerres et les famines font des ravages. Puis des influences diverses traversent Lille selon les empires ou royaumes qui la dominent. Si elle est passée aux mains des Bourguignons au XVe siècle, Lille va faire partie pendant 200 ans des provinces des Pays-Bas qui seront même à un moment sous domination espagnole. Cela donnera lieu à un nouvel agrandissement, et à un style architectural typique de la renaissance flamande, visibles au travers de bâtiments comme la Vieille Bourse. L'eau, toujours très présente sert à la fois de fortification et est de plus en plus canalisée à l'intérieur de la ville.

Dans cette même catégorie de la ville commerciale, Lille va connaître un passage « **de la ville médiévale à la ville classique** ». En effet, en 1667 Louis XIV reprend la ville et comme toute ville aux confins du territoire, il charge son architecte militaire Vauban de fortifier la ville et e la doter d'une citadelle. Un nouvel agrandissement est effectué, selon un plan en résille, ordonné, et doté d'immeubles de style classique typiquement français. Les parcelles s'élargissent et on privilégie le calcaire des mines de Faches-Thumesnil, les « catiches », pour la construction. Mais dans la ville classique de la monarchie absolue, les inégalités se creusent et les grandes familles bourgeoises de commerçants deviennent de plus en plus puissantes.

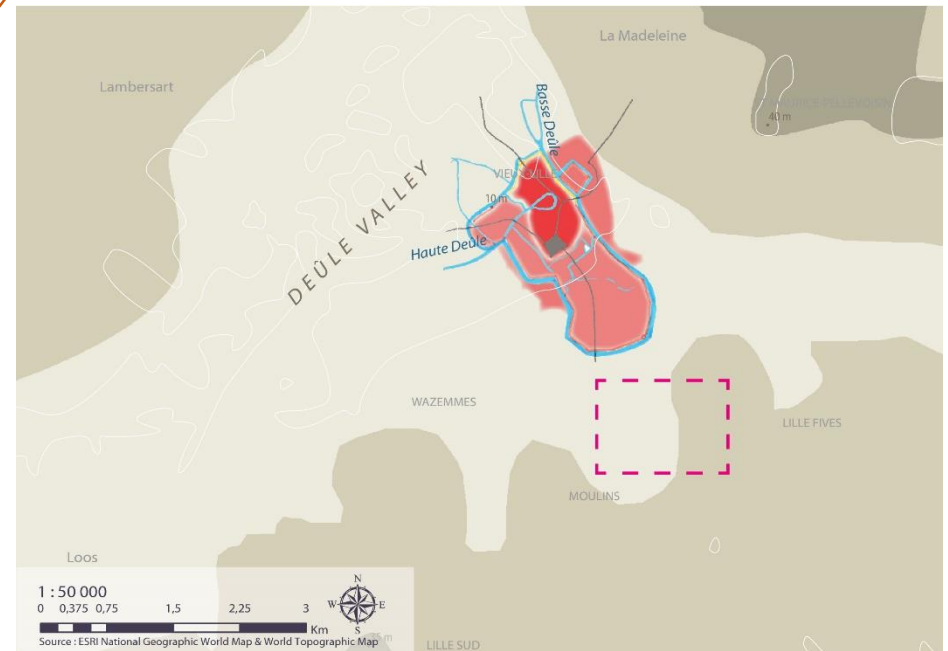


Figure 26 : La ville médiévale situe son origine sur l'île centrale mais elle s'agrandira plusieurs fois au cours du temps - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017

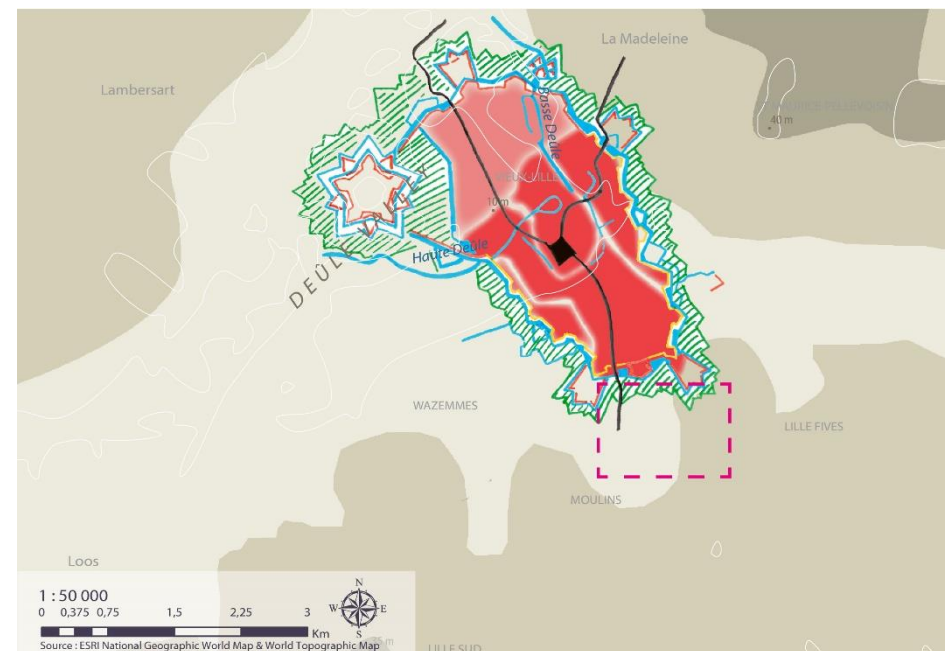


Figure 27 : La ville classique se fortifie et se développe au nord-ouest - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017

- *De la ville commerciale à la ville productive*

L'industrialisation dans le monde arrive généralement au XIXe siècle, avec l'utilisation de la machine à vapeur et la mécanisation progressive de la production. A Naplouse, cette ouverture productive sera bien plus tardive qu'à Lille puisque cette dernière est effectivement placée dans le berceau géographique de l'industrialisation.

Ainsi, le **passage de la ville classique à la ville industrielle à Lille** se fera assez rapidement car la ville est déjà dotée d'ateliers de production de tissus. Mais avec l'arrivée des techniques de fabrication mécanisées, l'activité se développe de manière exponentielle dans la région. De plus, la proximité des mines de charbon dans le bassin minier au sud de Lille nourrit les usines, et les trains, ce qui augmente fortement l'activité de la ville et marque aussi le paysage par la prédominance des fumées de charbon. La ville étouffe et les industries se développent dans les faubourgs de Wazemmes et de Moulins. C'est pour cela que le gouvernement agrandira en 1858 les frontières de la ville qui va alors englober ces communes avoisinantes, dans la partie alors inondable, pour former ce triangle si évocateur de Lille. Nombre de paysans quittent les campagnes pour venir travailler dans les usines et peupler la ville. La nouvelle organisation sociale engendrée par l'installation du capitalisme à grande échelle fait naître une disposition géographique particulière, le fonctionnement paternaliste des usines incite souvent les ouvriers à habiter près de l'usine dans les maisons de courées, placées à côté des maisons de maîtres et d'ingénieurs, bien plus grandes. L'urbanisme de l'époque impose des percées de grands boulevards, qui facilitent la circulation et aussi l'entrée de l'armée dans la ville si besoin. Les carrefours donnent forme à de vraies places en étoiles dues à un tracé orthogonal et rayonnant des avenues. Les

parcelles s'élargissent encore un peu plus. Le train fait son apparition et crée de grandes coupures autour des fortifications de la ville. Les aménagements monumentaux de la IIIe République fleurissent et marquent le paysage, tout comme les industries et leurs cheminées. Les canaux sont de moins en moins nombreux, mais le Vieux-Lille devient tout de même insalubre, notamment à cause de la présence de l'eau. Le nouveau tissu de l'habitat industriel qui se développe crée une architecture sérielle, avec des séries de maisons en bande, construites principalement en brique, matériau alors privilégié car peu coûteux, local et facile à cuire grâce à l'exploitation de la houille. La brique devient un élément essentiel des paysages du Nord.

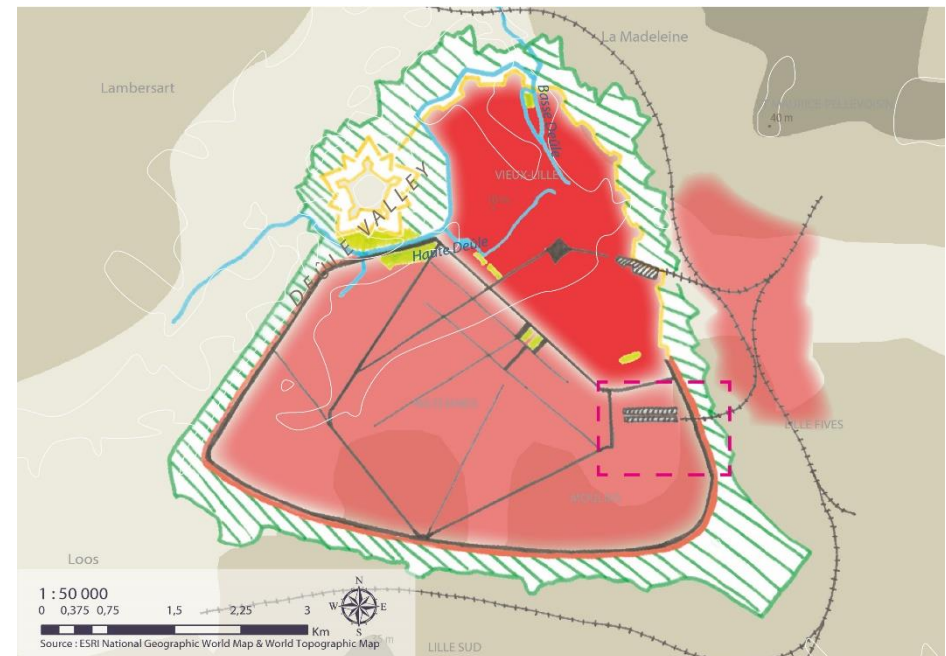


Figure 28 : La ville industrielle s'agrandit mais reste confinée dans de nouveaux remparts - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017

La Première Guerre Mondiale fera beaucoup de dégâts et la reconstruction donnera lieu à l'apparition de styles novateurs des années 1920, 1930, avec des immeubles Art Déco ou Art Nouveau, très présents en Belgique à cette époque, et en même temps, on va supprimer les fortifications autour de la ville.

A Naplouse, tous ces changements arrivent plus tard et sont bien moins marquants. Mais **la ville ottomane va se différencier de la ville islamique**. Tout d'abord les tremblements de terre à répétition obligent les habitants à reconstruire ce centre historique, c'est pour cela que la ville ne s'étale pas beaucoup. Les fabriques de savon sont présentes depuis déjà longtemps, mais au cours du XIXe siècle, elles vont se multiplier dans le cœur de ville, avec l'organisation sociale imposée par les Ottomans. Les familles dominantes et dépositaires de l'autorité de l'empire possèdent ces fabriques de savon et les terres, ils organisent le travail pour les autres habitants. C'est pourquoi dans le Naplouse ottoman, les palaces des grandes familles sont placés au milieu des quartiers, avec un développement de *hawshs* autour, où vivent les familles dépendantes. Ces usages rattachés au savon comprennent aussi la culture des bains turcs dits *hammam*, très présents dans le cœur de ville. Sinon, le reste de la vallée *Al Tuffah*, à l'ouest, reste une zone agricole. Les Ottomans installent en extérieur de ville des services plus modernes comme un hôpital, un conseil municipal, la Tour de l'Horloge (symbole de la maîtrise du temps par l'empire dominant) et des quartiers militaires. C'est la première moitié du XXe siècle qui verra naître à Naplouse des évolutions que l'on peut rattacher à la ville industrielle. Les fabriques de savon se modernisent un peu, et surtout

arrive la ligne de chemin de fer en 1906 à Naplouse<sup>88</sup>. Ce tronçon relie Naplouse à la grande ligne du Hedjaz de Damas à Médine. Cela permet alors d'apporter plus de matériaux mais aussi d'influences extérieurs. C'est aussi pour cela que commencent à fleurir autour de la ville des maisons individuelles, véritables palaces. Les villages alentours se développent également : Rafidiya, de tradition chrétienne, Balata et Askar. Mais en 1927, le terrible tremblement de terre rase pratiquement la ville, les dégâts sont considérables, beaucoup de maisons sont à reconstruire, certaines ne le seront même jamais. Les sinistrés pauvres sont replacés sur le quartier *Al Mankubin*, juste à l'est, alors que les plus riches s'installeront définitivement à l'extérieur de la ville<sup>89</sup>. Les Samaritains, qui habitaient le quartier *Al Yasminah* s'installent près de Rafidiya Puis viendront les inondations en 1935<sup>90</sup>, à

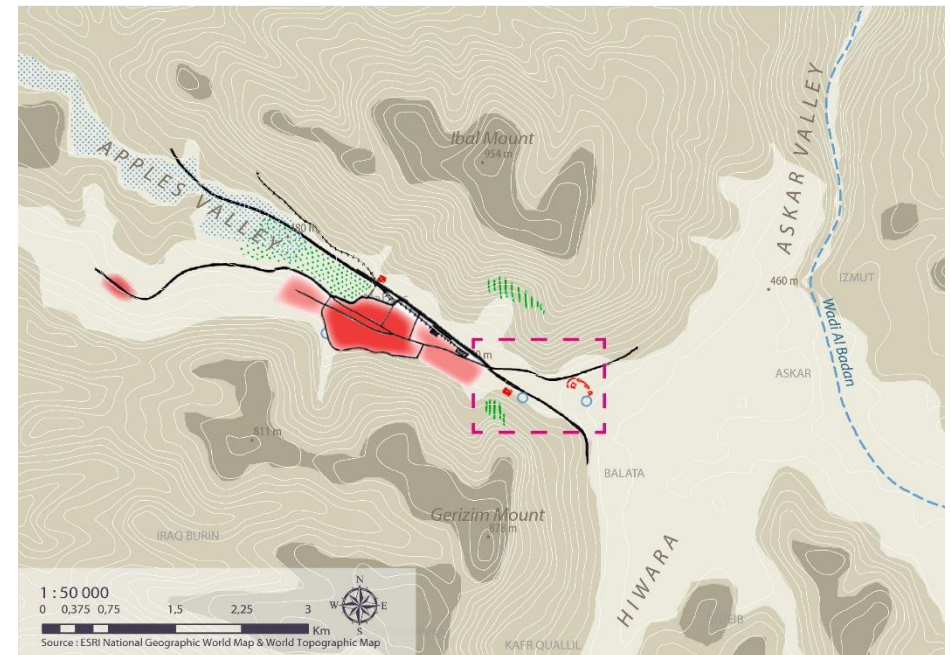


Figure 29 : La ville ottomane se dote de nouveaux équipements et commence à sortir de son cœur de ville - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017

<sup>88</sup> Naplouse Avant-Après, Recueil de photos, 2017, p.62

<sup>89</sup> Ibid, DIEVAL, p.56

la suite d'épisodes de disettes et de maladies, ce qui n'arrangera donc pas les choses. En 1917, la Palestine passe sous contrôle britannique, ils ne changent pas foncièrement l'organisation de la ville mais y ajoutent quelques bâtiments officiels.

- *De la ville industrielle à la ville étalée*

Après la Seconde Guerre Mondiale, le contexte économique évolue et les villes changent, se diversifient et continuent d'attirer les familles qui quittent la campagne. Il est indéniable que cet épisode de l'histoire a été un facteur de mondialisation rapide, qui a déclenché une diffusion des modes de transports et usages urbains plutôt occidentaux, dans beaucoup de parties du monde. La mondialisation a également augmenté l'activité des villes en termes d'emplois industriels et tertiaires, car elles deviennent des chaînons économiques entre la sphère globale et la sphère locale. C'est pourquoi leur attractivité et leur population augmentent encore plus, ce qui génère un phénomène d'étalement urbain, qui se traduira sous des formes différentes à Lill et à Naplouse.

Lille doit effacer les stigmates de la guerre, elle profite des trente Glorieuses et de la démocratisation de la voiture, qui envahit alors les villes, et connaît alors un nouveau phénomène d'étalement urbain : l'exode urbain, c'est-à-dire la construction d'habitations péri-urbaine offrant un cadre de vie plus naturel, mais accessibles par les nouvelles voies autoroutières périphériques. Cela correspond aussi au zoning, une méthode de planification urbaine qui privilégie la séparation des zones de travail, de loisirs, et d'habitat. Les usines se déplacent donc en zones industrielles périphériques. La prédominance de l'Etat à cette époque dans la planification des villes démontre un intérêt pour la question

sociale de la ville ; on y construit de plus en plus de logements sociaux, surtout dans l'ancienne zone non-aedificandi des remparts, et on réfléchit aussi à la question de l'espace public comme espace politique et démocratique. De plus, Lille subit la suite la crise du secteur industriel ce qui l'obligera dès les années 1980 à diversifier son activité et construire de nouveaux centres d'affaires et grands équipements urbains. On ne construit plus en briques, on n'exploite plus ne charbon, les cheminées disparaissent : Lille change, elle passe de **la ville industrielle à la ville post-industrielle**. Le métro fait son apparition en 1983 pour soutenir l'axe sud-ouest/est puis la deuxième ligne suivra le contour des anciens remparts du XIXe siècle. On assèche les derniers canaux. C'est alors que commence aussi la réhabilitation du Vieux-Lille et le retour des classes moyennes et aisées en centre-ville. Le cœur de ville post-industriel est en reconversion, accueille des évènements culturels et se gentrifie. Dans le même temps, les banlieues sont délaissées. Les zones industrielles continuent d'accueillir les activités qu'on ne veut plus en ville et les grandes surfaces commerciales. La ville continue donc de s'étaler, et la voiture, en prenant de plus en plus d'espaces augmente les coupures urbaines entre le centre et la périphérie.

Mais la **ville contemporaine**, étalée, tente aujourd'hui de proposer une voie différente pour le développement urbain. La gouvernance devenue métropolitaine conçoit les projets et connexions à grande échelle. On s'oriente alors vers une ville plus dense pour lutter contre l'étalement, la minéralisation des sols et l'impact de l'Homme sur l'environnement, tout en créant des espaces verts au milieu des villes. C'est pourquoi on va privilégier des opérations de rénovation urbaine, afin de conserver le bâti existant. Les connexions seront repensées et

facilités pour les modes doux. Se dirige-t-on vers le modèle de la ville durable ?

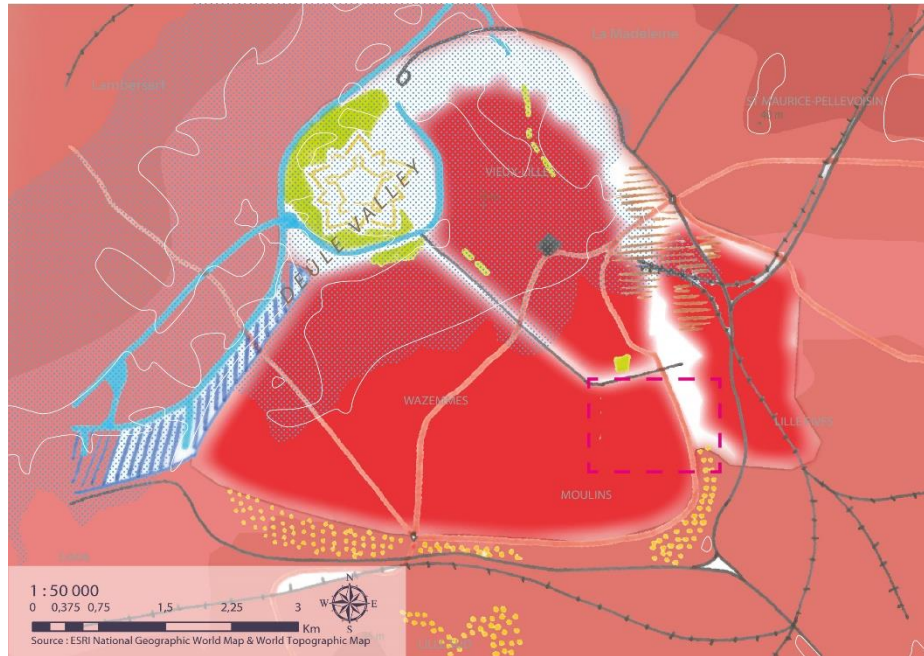


Figure 30 - Lille post-industrielle n'arrête pas son développement pour autant et s'étale toujours - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017

A Naplouse, on peut situer l'évolution vers la ville étalée dans **la ville post-1948**. En effet, la *Nakba* va créer des mouvements de populations de réfugiés. C'est de là que vont être créés les camps de Balata, d'Askar et d'Ein Bet à Naplouse, au départ composé de tentes. A contrario, les Samaritains vont encore s'éloigner pour se positionner sur le mont Garizim et les Chrétiens vont aussi pour certains d'entre eux

quitter la ville. Il faut donc bien se rendre compte du nombre considérable de personnes qui ont afflué vers les camps et les villes à cette époque. A Naplouse, la population est passée de 23 250 à 46 000 en 15 ans<sup>91</sup>, ce qui on l'imagine a pu donner lieu à des constructions très rapides et très étalées, sans forcément de règles et de vision urbanistique. Les deux montagnes vues comme une protection sont devenues un obstacle au développement urbain. La ville conquière définitivement ces montagnes, ce qui change radicalement le paysage et lui fait prendre sa forme typique de double-triangle. Un paysage d'ailleurs marqué par les destructions de la guerre : les maisons détruites, les dents creuses, les impacts de balles sur les murs restent

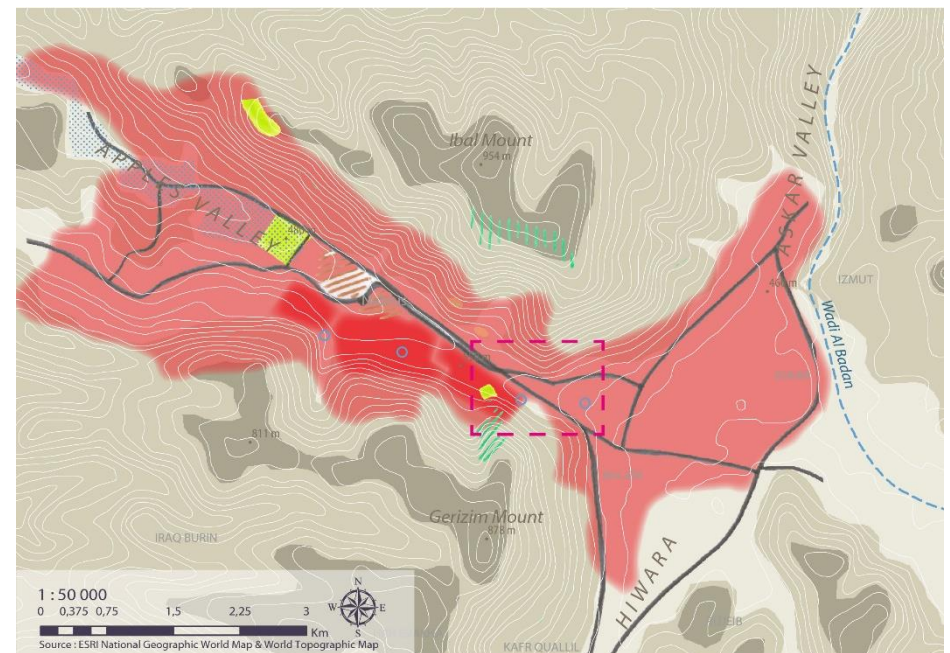


Figure 31 : Naplouse post-1948 a grandi d'un seul coup - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017

<sup>91</sup> Ibid, ARAFAT, p.42



comme des témoins des révoltes, *intifadas* et répressions de l'armée israélienne. Les immeubles offrent le confort moderne et l'accessibilité par la voiture, mais l'architecture change radicalement des savoir-faire traditionnels et le besoin de construire vite est passé au-dessus du besoin de construire bien. De plus, l'envie des classes moyennes et aisées de s'offrir une maison individuelle est devenue la norme dans la société palestinienne. L'ouest, plus riche, va donc grandir très rapidement et la Vieille Ville va progressivement n'être habitée que par ceux qui n'ont pas eu le choix de partir, et le nouveau bâti va être plus lâche. La voiture s'est insérée de manière exponentielle dans la ville, surtout à partir des années 1980, sur un tracé qui s'est desserré et s'est dessiné de manière linéaire arborescent en longeant les montagnes. De nouveaux équipements vont aussi voir le jour, comme les campus de l'université An-Najah, le *shopping mall*, l'hôpital de l'université.

La **ville contemporaine** de Naplouse voit l'apparition de véritables quartiers aisés au plus haut des montagnes. En même temps, les colonies sont de plus en plus proche de la ville, l'enjeu est donc de s'étaler au maximum pour ne pas voir ses terres passer du côté israélien. La ville continue de connaître une urbanisation et un étalement galopants, alors que les ressources en eau et en électricité manquent, et que le potentiel d'exploitation agricole décroît avec la confiscation des terres paysannes. Aussi, les villages alentours devenant de plus en plus dépendant à la ville grossissante, les autorités commencent à penser à une forme de gouvernance commune sur certains sujets comme les transports ou la gestion de l'eau par exemple. Le Naplouse du futur devra donc trouver des solutions face à la saturation et le manque de ressources.

D'ailleurs pour visualiser la nature des changements ou des continuités, on peut se référer aux tableaux suivants qui résument bien pour chaque approche le changement opéré ou la continuité conservée à chaque changement d'idéal-type.

**Tableau d'interprétation de l'évolution morphologique de Lille selon la méthode des idéaux-types**

Lille...	PAYSAGE	SOCIAL	BIOCLIMATIQUE	TISSU	TRACE
ANTIQUE	Apparence vierge, marécageux, plat, avec quelques îlots	Groupes sporadiques, commerçants	Eau en surface, marécages protecteurs, maisons sur pilotis, utilisation de la rupture de pente pour contrôler les échanges	Groupements répartis le long de la rivière	Hasardeux
MEDIEVALE	Petits villages répartis, Lille fortifiée, maisons en bois, sur nombreux canaux, sensation d'étouffement, clochers	Organisation féodale, motte seigneuriale, augmentation des échanges marchands	Constructions sur les îlots non inondables, maîtrise de l'eau, construction en bois, brique et calcaire	Petit parcellaire, constructions de plus en plus dense, dvpt du style renaissance flamande, églises, hospice, marchés	Trame sinueuse, venelles, absorption des villages environnants
CLASSIQUE	Renforcement des fortifications, citadelle, apparence plus blanche et organisée et épurée, beffroi et clochers	Classes sociales de plus en plus séparées, imposition du pouvoir royal, renforcement de la bourgeoisie	Deûle de plus en plus canalisée, augmentation de l'exploitation des catiches	Elargissement des parcelles, nouvelle architecture de style classique français en calcaire, églises,	Agrandissement connecté à la citadelle, en résille, plan orthogonal,
INDUSTRIELLE	Uniformisation de l'architecture, brique orange, présence plus forte des cheminées de l'industrie à l'intérieur des nouvelles fortifications, étalement urbain	Organisation sociale paternaliste, capitalisme moderne, autour des sites de production, exode rural peuplant les villes, affaiblissement des liens familiaux	Maîtrise de l'eau, développement sur zones inondables. Utilisation de la houille pour la production industrielle, dont les briques de construction	Diversification des styles, maisons de maîtres et corons ouvriers en bande, courées, centre style Art Nouveau, équipements de la IIIe République	Agrandissement Grandes percées larges, plan orthogonal rayonnant, régularité, arrivée du TRAIN, deux gares, zone portuaire
POST-INDUSTRIELLE	Suppression des fortifications, inclusion des faubourgs, présence de sites abandonnés, étalement urbain des zones commerciales, dvpt des tours en verre	Dvpm protection sociale, ségrégation spatiale, tertiarisation des emplois, chômage, exode urbain, multiplication des espaces publics, mondialisation	Centre-ville totalement asséché, fin de l'exploitation de la houille, affranchissement du contexte bioclimatique	Eclatement des îlots, grands ensembles et lotissements, réhabilitation du Vieux-Lille équipements urbains, centre d'affaires, campus en banlieue	Métropolisation, zoning, rocades, métro, adaptation aux mouvements pendulaires, dvpt de la VOITURE, fermeture gare de gros, nvlle gare internationale
DU XXI <sup>e</sup> SIECLE	Délabrement des banlieues, réhabilitation des friches, dvpt des espaces verts, entrées de villes peu qualitatives	Gentrification du centre-ville, Creative Class, ségrégation spatiale, mobilité des diplômés, NTIC	Développement durable, relocalisation des productions, ville connectée	Régénération urbaine, conservation du tissu, densification, aménagements qualitatifs, pôles d'innovation	Partage des voies, piétonisation, modes doux

**Tableau d'interprétation de l'évolution morphologique de Naplouse selon la méthode des idéaux-types**

Naplouse...	PAYSAGE	SOCIAL	BIOCLIMATIQUE	TISSU	TRACE
ORIGINELLE	Petits groupements humains sédentarisés Shichem fortifié, positionné entre monts Ebal et Garizim	Organisation de la ville gouvernée, commerce avec tout le Moyen-Orient, différentes influences culturelles	Source à proximité, vallée fertile avec la Terra Rossa, utilisation de la roche calcaire pour construire, positionnement stratégique de contrôle	Maisons individuelles resserrées, organisées autour du temple	Ville concentrique selon les racines culturelles nomades, allée centrale est-ouest entre deux portes
ROMAINE	Déplacement de la ville fortifiée à l'ombre du mont Garizim, colonie en rectangle, Garizim mont sacré	Origine militaire, organisation romaine, patriciens/plébéiens	Sources au pied de Garizim, canalisations utilisation du calcaire de la montagne, la carrière forme une fortification naturelle	Maisons romaines avec des patios, équipements typiques : théâtre, hippodrome, forum, temples	Plan orthogonal, cardo est-ouest
ISLAMIQUE	Ville resserrée au cœur de la vallée fertile, oliviers	3 religions en cohabitation, influences des diverses capitales islamiques, commerce florissant	Tremblements de terre, réutilisation pierres romaines, maisons fraîches, conservation canalisations romaines,	Densification, maisons agglutinées autour des petites cours, mosquées	Conservation du cardo, évolution arborescente des hawshs
OTTOMANE	Construction de villas hors de la ville, centre-ville avec des cheminées de savonneries	Organisation sociale dominée par les hamûlah, propriétaires des terres et des savonneries, commerce	Tremblements de terre, carrière de calcaire sur mont Ebal, culture des oliviers pour la fabrication du savon	Parcellaire centre-ville de plus en plus fragmenté, villas style XIXe XXe ottoman, monuments de l'empire, mosquées	Développement des voies linéaires longeant les collines, arrivée du TRAIN
POST-1948	Ville grandissante à vue d'œil formant deux triangles, construction sur les pentes, immeubles modernes à l'architecture peu travaillée, traces de la guerre visibles	Traumatisme de la Nakba, arrivée massive des réfugiés, réorganisation des familles dominantes, Est pauvre/Ouest riche abandon de la Vieille Ville, exode rural	Problèmes d'accès à l'eau, et aux ressources alimentaires, nouvelle architecture inadaptée aux conditions climatiques	Multiplication des constructions individuelles et des immeubles en plots, dé-densification du parcellaire, camps de réfugiés hyper-denses, campus, mosquées,	Agrandissement, fusion avec les villages alentours, voies principales linéaires et secondaires arborescentes, présence de la VOITURE
DU XXIe SIECLE	Sensation de bulle formée par les deux montagnes, vallée urbanisée de partout	Colonisation créant des problèmes récurrents, chômage, dvpt des gated communities en extérieur, Vieille Ville avec problèmes socio-éco	Abandon des terres agricoles, suppression des oliviers, les montagnes deviennent un frein au développement	Urbanisation rapide par immeubles génériques, peu de foncier disponible pour projets	Agrandissement, suprématie de la voiture, saturation des voies

Aujourd'hui donc, **chaque type de ville laisse des marqueurs historiques dans le paysage, comme des témoins des usages du passé**

On est alors en mesure de comprendre la façon dont les villes ont évolué, selon quels déterminismes, et à quelle vitesse. D'ailleurs, à chaque changement d'idéal-type, on remarque ce qui a fait rupture ou continuité dans le paysage, le bâti, le tracé, le social ou l'environnemental.

En tous cas, Lille et Naplouse ont en commun le fait d'avoir à un moment créé une rupture dans l'adaptation des installations aux conditions bioclimatiques, dans la ville industrielle pour Lille et dans la ville post-1948 pour Naplouse. Ces deux idéaux-types de villes ont radicalement changé les paysages et les usages des habitants, créant aujourd'hui des **déséquilibres visibles** dans la gestion des coupures urbaines pour Lille ou la gestion du patrimoine pour Naplouse. On peut donc comprendre que si à un moment donné les aménagements faits n'étaient pas conçus pour durer, leur trace va devenir un stigmate et un obstacle au développement de la ville du futur. C'est d'ailleurs pour cela qu'on peut imaginer que les opérations d'aménagement contemporaines auraient tout intérêt à prendre en compte les capacités d'évolution de leur construction dans l'histoire future du site de la ville. C'est là que commence la ville durable.

Finalement, cette deuxième grande partie du mémoire a été consacrée la construction d'une grille d'analyse commune à Lille et à Naplouse. Tout d'abord il a fallu faire un bilan des échanges d'expériences réalisés pendant les épisodes de coopération pour chaque volet de la coopération (protection du patrimoine, animation, et

projet urbain), notifier les résultats pour chaque ville et comprendre pourquoi certains aspects ont moins marché que d'autres. Par la suite, nous avons eu pour but de prouver que ces limites dans le partage d'expertise pourraient être dépassées par l'adoption d'un point de vue transversal et élargie sur toute la coopération, pas seulement sur l'analyse de l'action volet par volet. Il a été clairement établi que la transversalité apportait un regard pertinent sur le contexte et les enjeux urbains. Cette démarche inclut aussi le fait d'adopter un cadre d'analyse méthodologique pour la compréhension du développement historique des villes. Cette analyse par idéaux-types, appliquée dans la troisième sous-partie croise tous les domaines de gestion de la ville de manière transversale et nous amène vers une conclusion certaine : la ville et ses usagers s'influencent et se modèlent mutuellement, selon des contextes et des équilibres précis. Dès lors, portant ce constat pour Lille comme pour Naplouse, nous pouvons désormais nous demander quel axe de développement doivent adopter les villes afin de surmonter les enjeux de la ville du XXI siècle. Comment faire en sorte que les projets d'aménagements soient des solutions à ces problématiques contemporaines, et des débuts de réponse pour les enjeux de la ville du futur.

---

### III. Agir pour un développement urbain en cohérence avec le récit du territoire

---

Ainsi, la mise en place d'un dialogue entre les formes urbaines de Lille et de Naplouse à travers le temps a fait remarquer les continuités ou ruptures que chaque ville a expérimentées au cours de son histoire, une histoire qui a donc laissé des traces dans le paysage urbain. Aujourd'hui chacune se tourne vers le futur et tente de construire des projets urbains en réponse aux problèmes de la ville contemporaine française ou palestinienne. Au cours des dernières années, la loi française a orienté les collectivités locales et professionnels de l'aménagement vers un « urbanisme de projet ». On ne parle plus de planification, terme plutôt à la mode au XXe siècle, connecté à la notion de zoning ; mais on parle de « projets d'aménagement ». Cette bifurcation correspond aux nouveaux enjeux urbains liés au développement durable, inscrits dans les ordonnances issues des engagements Grenelle II. C'est par exemple une réponse à l'étalement urbain, les dents creuses et les zones sous-urbanisées, dus à l'absence de projets « pensés » et organisés en amont. Le projet serait donc un moyen de privilégier la réutilisation des friches, la densification douce, l'intégration de l'aménagement des réseaux de transport dans une optique de développement durable et la prise en compte des continuités écologiques<sup>92</sup>. Ainsi, cette logique permettrait d'optimiser les coûts liés à l'aménagement avec une réflexion enrichie par plusieurs experts à la fois, de manière intensive mais sur un temps court, afin de

penser *tous* les aspects du site, en même temps. C'est aussi une manière d'avoir une vision plus transversale du projet. On ne pense plus ainsi « nous manquons de logements, construisons des logements », mais plutôt comme ça désormais « nous manquons de logement, construisons des lieux d'habitation qui permettent aux gens d'aller facilement au cœur de ville, et de profiter des services aux alentours, avec un impact réduit sur l'environnement ». En termes de politiques publiques, la notion de projet inclut aussi l'obligation de faire une évaluation de l'opération. Dans cette sous-partie, on va différencier la notion de projet d'aménagement de celle de projet urbain en général. Le projet urbain au singulier désigne la vision urbaine à grande échelle, et l'articulation des projets d'aménagement entre eux.

On peut donc considérer un progrès dans les réflexions urbanistiques qui prennent de plus en plus en compte les besoins des habitants, la qualité du cadre de vie, et les adaptations possibles aux aménagements futurs. Comment ces projets urbains prennent-ils en compte les usages du passé ? S'inscrivent-ils dans la ville moderne comme des marqueurs de notre temps ? Cette troisième grande partie devrait y répondre. Tout d'abord nous établirons des observations sur la place des marqueurs historiques en ville, à Lille et à Naplouse, et ce qu'ils ont à nous apprendre sur la continuité des usages. Puis dans un second temps nous décrirons précisément les projets mis en résonance durant la coopération : *Nablus Boulevard*, et Saint-Sauveur, en les analysant à l'échelle de la ville pour comprendre leur relation avec les usages passés. Enfin, nous replacerons la réflexion sur le projet urbain et le patrimoine dans la vision plus générale de la ville durable.

---

<sup>92</sup> <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/lurbanisme-projet>

## A. La détermination des marqueurs historiques des villes, comme points d'ancrage du développement urbain durable

Quel est l'intérêt de la reconnaissance des marqueurs historiques dans la ville pour le développement urbain ? Si ceux-ci sont des piliers certains pour un développement stable et logique de la ville du futur, nous tenterons de faire ressortir les marqueurs historiques les plus déterminants à Lille et à Naplouse.

### I. L'urbanisme face aux villes anciennes

L'architecture civile était dans le passé, le résultat d'une longue négociation entre l'habitat vernaculaire, c'est-à-dire les maisons sans architectes, développées étapes par étapes selon les besoins, et l'art de bâtir des architectes et constructeurs. Il semblait donc y avoir un dialogue permanent entre les habitants et les urbanistes, chacun influençant la vision de l'autre. D'ailleurs, comme le dit l'archéologue Henri Galinié, « dans une **relation réciproque**, les habitants modèlent la ville qui les modèle en retour »<sup>93</sup>. Pourtant, nous pouvons avancer aujourd'hui que le modernisme a coupé cette notion de **dialogue** et d'adaptation progressive de la ville aux nouveaux usages. Dans la ville nouvelle de la Charte d'Athènes (1933), il n'y a plus de place pour le hasard ou la personnalisation, d'un seul coup, les architectes devaient dominer la fabrique urbaine. Gustavo Giovannoni, décrivait alors le développement de « *quartiers nouveaux qui encerclent et étouffent la ville ancienne* »<sup>94</sup>, un « *développement anarchique des banlieues* », et

une prédominance de la voiture à l'image du « *périphérique extérieur qui ne fait qu'acheminer et ne décongestionne pas* ». La ville nouvelle semble être en rupture avec l'architecture et les usages du passé. D'ailleurs la typologie des villes du passé, se succédant dans le temps répond à une problématique posée en termes de « *continuité et de ruptures, d'essor et de déclin, de mesure du degré du caractère urbain de la ville, ou dit autrement, de phases dans un processus discontinu dont on connaît le résultat : la ville moderne. Cela constitue l'axe au long duquel agréger toute nouvelle information* » comme le rappelle Galinié. La reconnaissance de la ville comme **mosaïque** de marqueurs historiques est donc important pour comprendre sa formation, et sa direction future.

La ville nouvelle, industrielle puis surtout post-industrielle, a tout d'abord eu un impact sur notre manière de considérer le patrimoine somme nous l'avons vu dans la partie I-B. En effet, la perte de repères dans la ville moderne et anonyme a rendu le patrimoine urbain important aux yeux des habitants, cœur de ville, symbole de son identité. Ainsi, « *les quartiers anciens sont bien plus minéraux que n'importe quel grand ensemble avec son gazon pelé, mais on fait comme si certainement à cause du caractère artisanal de la construction, qui semble évoquer très fort la naturalité* »<sup>95</sup>. On retrouve donc un intérêt sensible d'évocation du passé, des racines, de l'histoire du lieu, et donc de la naturalité par la reconquête de l'ancien. D'ailleurs pour expliquer cela, le sociologue Alain Bourdin reprend le concept de « *néo-archaïsme* » du philosophe Edgar Morin : « *au moment où il accueille la*

<sup>93</sup> GALINIE Henri, *Ville, espace urbain et archéologie*, Presses universitaires François Rabelais, Tours, 2000

<sup>94</sup> GIONANNONI Gustavo, *L'Urbanisme face aux villes anciennes*, coll. "Points", Editions du Seuil, 1998, p.

<sup>95</sup> Ibid, BOURDIN, p.41

*modernité un groupe se retourne vers son passé pour lui trouver une nouvelle valeur, cette capacité même traduisant son aptitude à affronter le progrès et son désir de disposer d'un cadre de référence solide* »<sup>96</sup>. Il y aurait donc un besoin humain d'ordre psychologique à connaître son passé pour se tourner sereinement vers le futur, afin d'être certain du génie humain, raconté à travers les réalisations encore visibles et fortes du passé. Le projet urbain doit s'inscrire dans cette démarche de reconnaissance du *genius loci*, le fait que le site du projet soit stratégique, et du génie humain, le fait qu'on « *on déchiffre un ordre du monde qui ne vient plus d'une puissance extérieure, mais se trouve au cœur du monde, au fond de l'homme* » (Jean-Paul Sartre repris par Alain Bourdin)<sup>97</sup>. Il existerait donc un besoin universel d'identification au passé et de reconnaissance du génie de ses ancêtres pour se projeter dans le futur.

Par ailleurs, n'a-t-on pas des leçons à prendre du passé ? Est-ce seulement un besoin psychologique de reconnaissance du passé ? Il semblerait que de plus en plus, les urbanistes et architectes reconnaissent le don de leur prédécesseur pour adapter le bâti tant aux usages des habitants qu'aux conditions bioclimatiques comme le précisent ces extraits : « *Avant l'ère moderne, il était naturel pour l'architecte et l'urbaniste d'innover en s'appuyant sur le vécu des gens* »<sup>98</sup>, ou encore « *les établissements humains se sont constamment adaptés aux changements climatiques et environnementaux, y compris ceux qui résultent de catastrophes. Cependant, l'intensité et la rapidité des mutations actuelles représentent un défi considérable pour nos*

*environnements urbains complexes* »<sup>99</sup>. La fabrique urbaine est donc le résultat d'un temps très long d'interactions entre des facteurs sociaux, environnementaux, politiques et technologiques très précis et interdépendant. Si nos prédécesseurs ont agi comme ils l'ont fait c'était pour des raisons bien précises. L'espace urbain est un équilibre que tout changement radical de densité ou d'expansion peut mettre en péril. Les habitants, attachés à leur territoire doivent pouvoir trouver une durabilité dans la perception du lieu et l'identité des communautés, sinon « *certaines territoires urbains perdent leur fonctionnalité, leur rôle traditionnel et leur population* ». Ainsi, une approche du projet urbain centré sur le paysage urbain historique pourrait aider à contrecarrer les effets de la ville moderne.

De plus, en conservant les marqueurs historiques, la ville met en avant les usages du passé et questionne nos usages d'aujourd'hui. C'est-à-dire que l'étude de la création des usages et des adaptations des usagers au cours de l'histoire selon les types de ville, nous aide à comprendre comment se forment ces usages. Cette analyse permet de construire un projet qui sera plus en cohérence avec les usages du présent et ceux du passé, afin de préserver une logique dans la lecture historique de la ville, et préserver la continuité des réalisations.

Nous allons tenter d'identifier à Lille et à Naplouse quels marqueurs historiques sont des symboles des usages du passé et comment sont-ils répartis.

<sup>96</sup> Idem, p.166

<sup>97</sup> Idem, p. 208

<sup>98</sup> KNIGHT Alan, MARSAN Jean-Claude "Le patrimoine en question." *Continuité* 20, 1983, p.25.

<sup>99</sup> Ibid, UNESCO, « Annexes », in *Actes de la 36<sup>e</sup> session de la Conférence Générale*, p.60

## 2. Ce qui fait marqueur à Lille et à Naplouse

La différence de répartition des marqueurs historiques à Lille et à Naplouse selon la succession des types de ville en dit long sur le mode de développement de ces cités. En effet, comme il a été dit dans le rapport au du précédent atelier Lille-Naplouse, la ville française s’est développée de manière concentrique, autour du cœur de ville. De son côté, la ville palestinienne s’est formée de manière stratigraphique, en réutilisant et réaménageant continuellement les installations et matériaux des constructions précédentes, ce qui s’explique par les nombreux tremblements de terre et les guerres.

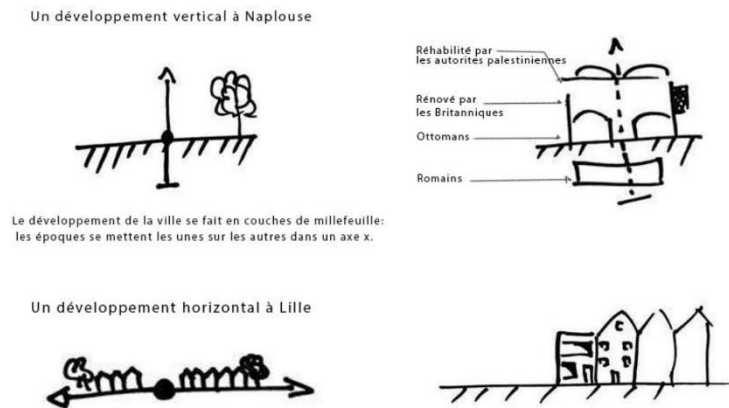


Figure 32 : Le développement vertical du tissu urbain à Naplouse et horizontal – source : Atelier Lille-Naplouse 2017

A Naplouse, la plupart des marqueurs des types de villes seront concentré au niveau de la Vieille Ville, alors que les marqueurs des types urbains lillois vont être répartis selon les zones historiques de développement. On va donc avoir : la ville flamande, la ville classique française, la ville industrielle, la ville de style bruxellois, la ville des grands ensembles, etc... Chose qu’il n’y a pas à Naplouse où on trouve principalement : la Vieille Ville, quelques ruines alentours, et la ville

moderne. La réalisation du poster a poussé à la **simplification extrême des récits historiques**, mais cette simplification a aussi pour but de faire ressortir plus clairement les grandes tendances, et que cette lecture soit possible pour n’importe qui. La méthode a donc été de choisir un marqueur encore présent, symbole de chaque type de ville au fil de l’histoire, le plus connu, parmi une série de marqueurs historiques que nous allons décrire dans le tableau suivant. Il croise les résultats des recherches du précédent Atelier Lille-Naplouse 2017, avec la méthodologie développée dans la partie II-B et II-C, reprenant ainsi la simplification par idéaux-types.

	NAPLOUSE	LILLE
La ville originelle	<b>Cananéenne</b> Site archéologique de Tell Balata	<b>Communautés sporadiques</b> Motte Isla Treola, aujourd’hui site de Notre Dame de la Treille
La ville impériale	<b>Romaine</b> Cardo, théâtre, amphithéâtre, colonnes de la Grande Mosquée, Temple de Jupiter, Eglises byzantines (dont église de la Vierge Marie)	
La ville commerciale	<b>Islamique</b> Mosquées (dont mosquée Al-Satoun), école Al-Imadiyyah sur An Nasr, caravanseraïl (Khan Al Wakala), mausolés	<b>Médiévale</b> Centre du Vieux-Lille, Hospice Comtesse, Palais Rihour, Grand Place, Eglises (dont Saint-Maurice et Sainte-Catherine), Tour Noble  <b>Classique</b> Nord du Vieux-Lille, Citadelle de Vauban, Fortifications et portes (dont Paris, Gand et Roubaix), Bourse du commerce



La ville productive	<p><b>Ottomane</b> Bâti de la Vieille Ville, palais, bains turcs, Tour de l'Horloge, Khan Market, bâtiments officiels (police, prison, hôpital), palais autour de la Vieille Ville, gare ferroviaire, station de police britannique</p>	<p><b>Industrielle</b> Nouveaux quartiers (Vauban, Esquermes, Wazemmes, Moulins) Grands axes (rue Faidherbe, bd Vauban, bd de la Liberté, V. Hugo) Gares Lille Flandres et Saint-Sauveur, Universités (ingénieurs, catholique, médecine...) Place de la République, Palais des Beaux-Arts et préfecture, Hôtel de Ville, beffroi</p>
	<p><b>Post-1948</b> Nouveaux quartiers (Rafidiya, Balata, Askar) Villas modernes, camps de réfugiés, vieux campus universitaire Dowar (centre)</p>	<p><b>Post-industrielle</b> Métropole, Port de Lille, HLM, autoroutes, métro, Euralille</p>
La ville étalée	<p><b>Contemporaine</b> Gouvernorat, Parc Jamal Abd El Nasser, nouveau campus, Sama Nablus</p>	<p><b>Contemporaine</b> Zone non-edificandi reconvertie (Palais des Congrès, Grand Palais, Porte de Valenciennes, Lille-Sud)</p>

Si l'on cherche à placer la majorité des marqueurs cités dans le précédent tableau, on obtient ceci :

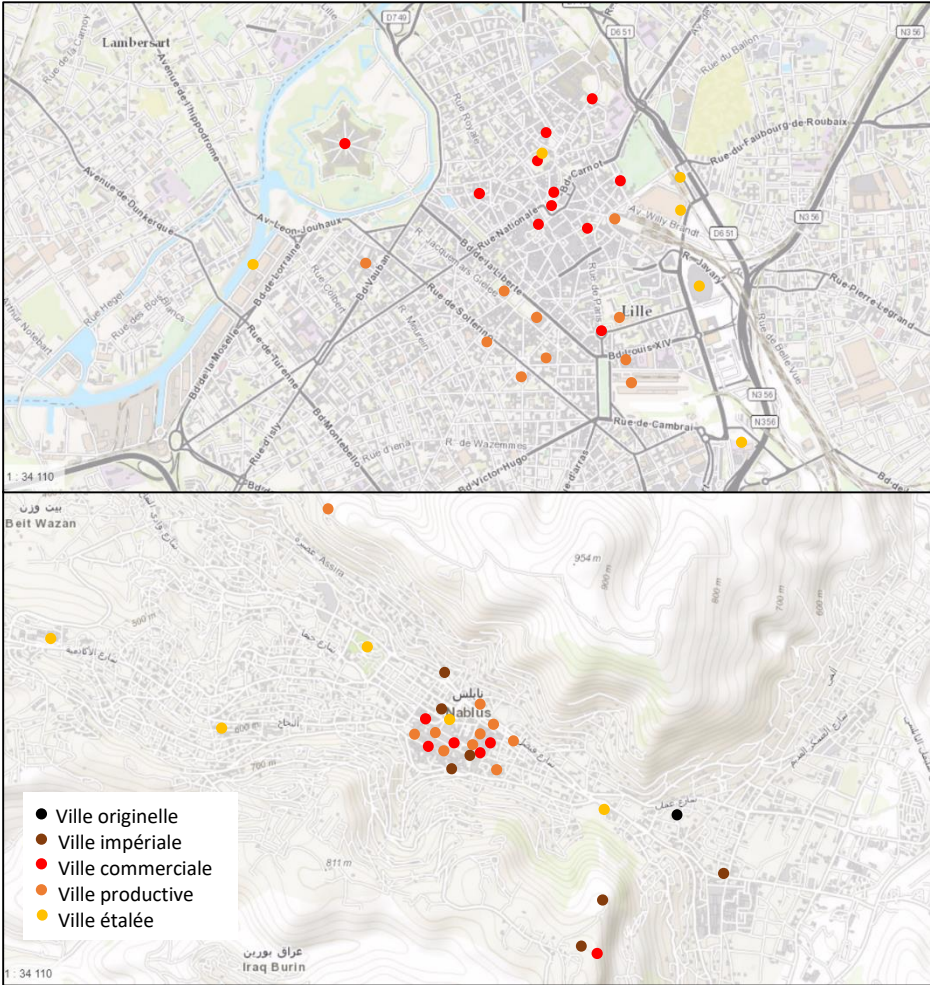


Figure 33 : La répartition des marqueurs historiques à Lille et à Naplouse - source : Ersi World Topographic Map - E.Bergery 2017

On remarque donc bien le caractère concentrique (Lille) ou stratigraphique (Naplouse) du développement des villes. Aussi, on comprend mieux pourquoi il peut être difficile d'avoir une lecture historique de Naplouse au premier coup d'œil car toutes les traces historiques sont empilées les unes sur les autres. A Lille, même si des

opérations de construction ont eu lieu dans le Vieux-Lille (Notre Dame de la Treille par exemple), à chaque nouvelle fonction de la ville, Lille s'agrandissait et construisait de nouveaux bâtiments emblématiques en dehors de la ville d'origine.

Aussi, on peut remarquer que ces témoins du passé donnent un indice sur les **techniques de nos prédécesseurs pour s'adapter au lieu**, avec une technologie plus rudimentaire qu'aujourd'hui et donc avec moins d'impact sur l'environnement. Par exemple, les techniques de ventilation des maisons de la Vieille Ville de Naplouse ne sont plus utilisées aujourd'hui dans les maisons modernes, ce qui pousse donc à une plus forte consommation d'électricité à cause des climatiseurs. A Lille, le quartier historique nous apprend comment les habitants dans le passé orientaient les fenêtres et les construisaient hautes afin de recevoir un maximum de lumière du jour le plus longtemps possible. Un savoir qui n'est plus utilisé puisque les maisons modernes ne suivent plus cette forme de fenêtre et peuvent plus s'affranchir de la lumière du jour grâce à l'électricité. De plus les techniques de construction moderne nous ont affranchis de l'utilisation des matériaux traditionnels de construction, à savoir les matériaux géographiquement proches. De nos jours, on dénonce « la ville générique » sans âme, aux constructions sans identité, car toutes se ressemblent et sont le résultat de la globalisation des règles de l'architecture. Produire la ville générique c'est lorsqu'on « *rompt avec le cycle destructeur de la dépendance (et que la ville) n'est rien d'autre que le reflet des nécessités du moment et des capacités présentes. C'est la ville sans histoire* »<sup>100</sup>. **La ville qui ne se veut pas générique doit donc prendre en compte les usages présents et comprendre ceux du passé** afin de mieux inscrire les projets de la

ville moderne dans l'histoire perpétuelle de la ville. Par exemple, l'architecture des *hawshs* offraient aux gens une transition douce entre espace public et espace privé dans une ville dense et resserrée, pour une ville à la culture inspirée des concepts d'intimité de l'Islam. Aujourd'hui, le modèle de l'urbanisme moderne en Palestine n'a pas conservé ces espaces de transition. Pourtant, il est intéressant de remarquer que souvent, les frontages des immeubles sont investis par les habitants dans les moments de détente : les enfants y jouent, les plus grands y fument le narguilé et l'échoppe installe sa devanture. Ces usages se retrouvent donc tous au même niveau et surtout au bord de la route, à la vue de toutes les voitures. En France, de la même manière, le gigantisme des grands ensembles n'était peut-être plus en accord avec les usages de la ville historique qui offrait des interactions sociales et commerciales de proximité.

A chaque époque de l'histoire, les usages et les techniques ont évolué, la ville en a offert de nouveaux et les habitants en ont imposé à la ville. Usagers et ville s'influencent mutuellement. Les marqueurs historiques sont donc des résultats de cet équilibre et les témoins des usages du passé, ils questionnent désormais ceux du temps présent. Ces marqueurs nous offrent aujourd'hui une lecture patrimoniale pour Lille et pour Naplouse, une analyse que doit avoir tout urbaniste ou architecte avant de faire un nouveau projet urbain. Le projet lui, doit se

<sup>100</sup> KOOLHAAS Rem, *La Ville Générique*, 1994

trouver en cohérence avec les traces historiques visibles autour, afin de s'inscrire dans la ligne logique du développement de la ville, et respecter les usages du site.

Le diagramme ci-contre propose de résumer ce que la réflexion sur les marqueurs historiques et ce qu'ils révèlent à Lille et à Naplouse justifie leur prise en compte dans la réflexion du projet urbain. Il résume que les marqueurs historiques donnent à la fois des indices sur le génie humain adapté au génie du lieu (technique), et sur la continuité culturelle des usages, c'est-à-dire les usages spécifiques à l'identité de la ville, en opposition avec la ville générique. Ces indices permettent de mieux établir les manières de s'adapter aujourd'hui au contexte environnemental et aux usagers. Cette prise en compte aide à l'élaboration d'un projet d'aménagement qui s'inscrit alors dans la ville durable puisque l'opération aura plus de chance d'être en cohérence avec les besoins des habitants et le génie du lieu.

Dès lors, nous allons nous intéresser aux projets mis en relation durant la coopération : Saint-Sauveur et *Nablus Boulevard*. Nous essaierons de comprendre les usages et le *genius loci* de ces aires de projet afin de comprendre comment ils vont s'inscrire dans la continuité de l'évolution historique de la ville, tout étant des représentants de notre époque.

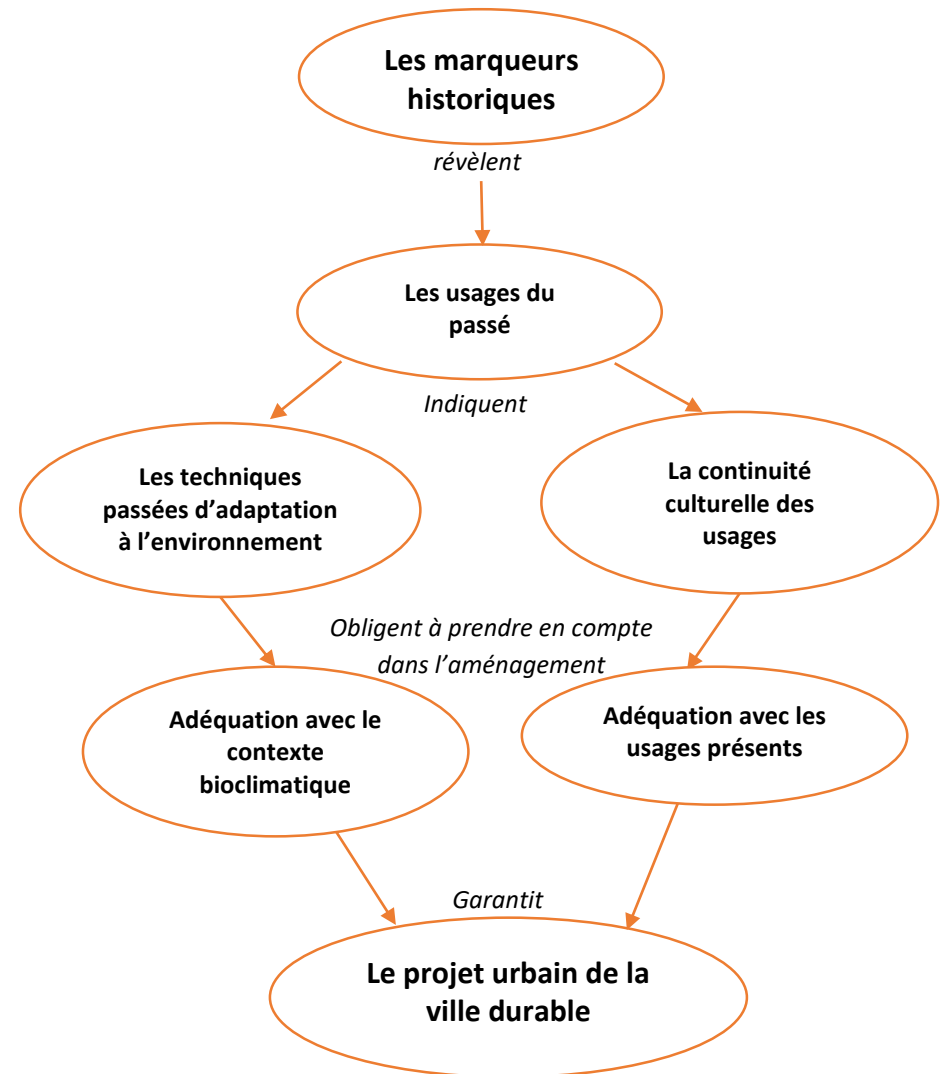


Figure 34 : diagramme résumant les étapes de l'analyse en faveur de la prise en compte des marqueurs historiques dans le projet urbain - source : E.Bergery 2017

## B. Des projets en cohérence avec leur milieu de par leur inscription dans le site historique

Lille et Naplouse coopèrent sur les sujets de la protection du patrimoine et donc aussi sur l'urbanisme, notamment au travers des projets de Saint-Sauveur et de *Nablus Boulevard*. Ainsi nous allons tenter de comprendre dans cette sous-partie comment une analyse approfondie du *genius loci* et de l'histoire du site peuvent donner une vision juste des enjeux inhérents à ces projets, les besoins auxquels ils doivent répondre et la forme urbaine qu'ils proposent en tant que laboratoires de la ville contemporaine. Comme nous allons le voir, aucun site avant sa reconversion n'avait connu d'usage lié à l'habitat, aux loisirs ou à la culture. Les projets vont donc proposer de nouveaux usages pour ces sites délaissés.

### I. *L'histoire des sites de projet*

Le point commun de ces deux sites est qu'ils se trouvent tous deux en bordure de la ville ancienne et ont accueilli des activités liées au secteur industriel, comme nous allons le voir ici.

- *Saint-Sauveur, témoin puis acteur du développement de Lille*

Lors des premiers établissements humains dans la région, le site de Saint-Sauveur faisait partie d'une zone habitable mais inondable, juste au sud du village de « Fins » situé lui sur l'actuel quartier Saint-Maurice. A l'établissement du premier castrum, le site de la friche actuelle n'accueille pas foule. Lors des premiers agrandissements de la ville, le site se retrouve au sud des anciennes fortifications, donc dans la zone non-aedificandi, un terrain inondable comme une première zone

défensive autour des murs de la ville. Mais déjà, il faut noter que le flanc ouest du site de projet longe depuis les premiers établissements la route reliant la jeune ville de Lille à Paris. La rue de Paris mène donc du marché de centre-ville à la Porte de Paris construite et militarisée dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Le site est donc à l'extérieur de la ville, mais le flanc nord du site longe les fortifications, et de l'autre côté du mur se trouve justement le quartier « Saint-Sauveur » qui donnera son nom à cette friche. Ce quartier, développé surtout au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles se retrouve doté de la paroisse Saint-Sauveur en 1369 par le duc de Bourgogne qui vient d'acquérir le territoire lillois. Dans ce secteur également sera construite au début du XV<sup>e</sup> siècle la Noble Tour, encore visible aujourd'hui, vestige des fortifications de la ville dite « médiévale ». Plus tard, on construira également le Fort Campi, sous la domination de l'empire espagnol qui domine alors Lille à partir de 1556. La ville souffre des périodes de disettes, d'épidémies, et de guerres de religion. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la guerre de 30 ans fait rage et Louis XIV entend bien prendre le territoire des Flandres aux mains des Habsbourg d'Espagne, un territoire au commerce florissant, connecté à tout le réseau fluvial et riches villes d'Europe du Nord. Après un siège interminable, Lille devient française en 1667. Le roi charge alors très vite son architecte militaire Vauban de développer la ville à l'image du style français et surtout de fortifier la ville pour en faire une place défensive forte à la nouvelle frontière nord du royaume. Mais comme nous l'avons vu plus tôt, ce développement se fera au nord-ouest de la ville, à l'opposé du quartier. En effet le site de la citadelle nouvellement construite offrait une petite butte au milieu d'un champ très marécageux, et se collait à la Deûle, alors couloir commercial de l'époque. Au moment de la Révolution Française, Lille sera attaquée et détruite par l'armée autrichienne. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle pourtant, le développement des activités de

production est tel que les faubourgs se densifient. On voit donc grandir les villages d'Esquermes, de Wazemmes et de Moulins sur le flanc sud du site de Saint-Sauveur, ce quartier est flanqué de moulins posés sur de toutes petites buttes, aidant à la fabrication de bière, draps, huile, pigments, céréales. En plus, la machine à vapeur arrive à Lille en 1820, elle marquera la ville en profondeur. Pourtant les autorités tardent à agrandir la ville, malgré l'arrivée du train à la gare de Fives en 1842, une gare à l'extérieur donc, mais géographiquement proche de notre terrain d'étude. La friche de saint-Sauveur est donc restée en dehors de la ville médiévale puis classique mais fera bel et bien partie de la ville « industrielle ».

C'est ainsi qu'en 1858, sous le Second Empire qui a fait réaliser à Paris les plans du baron Haussmann, Lille s'agrandit et se planifie. La ville s'industrialisant avait besoin de se moderniser, de trouver de nouveaux espaces de développement et d'absorber ces villages devenus si importants. On abat les fortifications sud et ouest de la ville ancienne, pour en construire de plus grandes, ce qui formera le typique triangle lillois, traversé par le cours de la Liberté à la place des anciens remparts. Le site de Saint-Sauveur est donc désormais à l'intérieur de la ville, mais plutôt sous-urbanisé. La friche est entourée à l'époque du quartier Saint-Sauveur au nord, la route de Paris à l'ouest, le quartier industriel de Moulins au sud, et un tronçon de fortification doublé d'une voie de chemin de fer à l'est. A cette époque, la mode est aux grands axes de communication, larges et rectilignes comme la rue Nationale ou le boulevard Vauban. On projette alors de construire à cet endroit la place Napoléon III, mais ayant réalisé la saturation des gares existantes, on choisit de construire une nouvelle gare, qui sera destinée au commerce de gros et marchandises non périssables. La gare Saint-Sauveur sort alors de terre en 1865. Sa capacité d'acheminement et d'exportation

des matières premières et marchandises en fait un des piliers de la prospérité industrielle lilloise. En effet, les quartiers de Moulins et Wazemmes, à proximité de cette nouvelle gare voient se développer encore plus d'industries.

Au même moment, on pense aussi à former des générations d'ingénieurs capables de diriger de telles usines. C'est pourquoi se développent l'école des Arts et Métiers tout près de la nouvelle gare ou l'université catholique à Esquermes. Parallèlement, le faubourg de Fives, grossit et encore plus loin, les villes de Roubaix et Tourcoing. Lille se retrouve au milieu d'un réseau ferré se densifiant rapidement, la gare de Saint-Sauveur est capitale, elle est même connectée au port fluvial par voie ferrée. D'ailleurs, après les destructions de la Première Guerre Mondiale, ce sera un des sites reconstruits en premier. Ces destructions donnent aussi une vision nouvelle de la ville : on abat les remparts, on construit du neuf par-dessus les ruines du quartier ancien de Saint-Sauveur, et on y installe le nouvel Hôtel de Ville. Par la suite, la rocade entour de nouveau Lille et passe également à l'est de la gare Saint-



Figure 35 : La gare Saint-Sauveur avant 1914 - source : lilledantan.com

Sauveur, un axe qui devient un grand couloir de circulation multimodale. Puis après la Seconde Guerre Mondiale, la gare Saint-Sauveur devient trop petite pour tout accueillir. C'est pourquoi on va placer une gare de triage un peu plus loin.

Après les Trente Glorieuses, la ville doit faire face à la crise du secteur industriel et doit changer son fonctionnement et ses infrastructures. La gare Saint-Sauveur est progressivement déchargée, et en 2003, son activité est définitivement externalisée. Le sud du site est donc un vieux quartier industriel déshérité, et l'est est une immense coupure urbaine entre Lille et Fives, composée de voies ferrées, routières et autoroutières.

Dans la foulée de la reconversion post-industrielle, la mairie de Lille, en pleine métropolisation veut reconquérir ses espaces de coupures, souvent d'anciens remparts, et mieux se connecter à ses banlieues. Dans les années 1990, le centre d'affaires Euralille, connecté à la nouvelle ligne internationale de l'Eurostar, se développe sur cette même coupure urbaine, et dans les années qui suivent, les projets urbains continuent de conquérir ce flanc de ville avec notamment Grand Palais, le siège de Région, la porte de Valenciennes, et maintenant Saint-Sauveur. Le flanc ouest du site, l'ancienne route de Paris, devenue boulevard Jean-Baptiste Lebas, sera réaménagé en parc longiligne. Par ailleurs, les quartiers de Moulins et de Wazemmes connaissent des opérations de réhabilitation, soutenues par l'évènement Lille Capitale Européenne de la Culture en 2004, et la mise en place des « Maisons Folies ». C'est aussi la politique qui s'appliquera à Saint-Sauveur puisque la gare sera transformée également en centre culturel et festif.

Aujourd'hui, ces bâtiments en forme d'immenses couloirs longent une friche totalement déserte dont on devine encore la trace des voies ferrées<sup>101</sup>. Aujourd'hui donc, le site de Saint-Sauveur se retrouve est au cœur d'une démarche générale de requalification des abords de Lille, mais par sa taille et le vide qu'il représente, il semble être un symbole de cette politique et des nouveaux enjeux urbains, c'est pourquoi il est très débattu entre habitants et décideurs.



Figure 36 : Saint-Sauveur propose des activités culturelles et sociales - source : Ville de Lille 2017

<sup>101</sup> AGENCE White Rabbit Picture, *Raconte-moi la Gare Saint-Sauveur*, vidéo pour SPL Euralille, MEL et Ville de Lille,

- *Nablus Boulevard, à la croisée des vallées*

Ce site, placé à l'endroit le plus réduit entre les monts Ebal et Garizim est depuis très longtemps un endroit de passage car il est sur l'étroite vallée joignant la vallée du Jourdain à la plaine côtière Méditerranéenne. C'est d'ailleurs cette passe que certains ont voulu s'installer non loin de là, sur une petite butte appelée « *Shichem* », proche d'une source. La petite ville qui va s'y développer, à 400 mètres de notre site, détient une position stratégique du double contrôle de la vallée *Al-Tuffah* (des pommes) est-ouest, et de la vallée *Hiwara* nord-sud. Le site est situé dans une vallée fertile propre à l'agriculture, relativement plate, mais avec un point de rupture à 500 mètres de là. Il est donc situé au tout début de la pente de la vallée dirigée vers l'est.

A l'arrivée des Romains en 72 av. JC, la ville nouvelle est construite de l'autre côté de ce point de rupture, à l'endroit le plus plat de la vallée, à 600 mètres de notre site de projet, à l'ombre du mont Garizim. A ce moment-là, selon certaines sources, les Romains ont édifié des remparts entourant la ville en forme de rectangle, les portes se trouvant aux extrémités du *Cardo*, à l'est et à l'ouest. C'est ainsi que



Figure 37 : La route du sud-est en 1954. Le site archéologique de Tell Balata et le village de Balata longeant la route - source : Leo Boer, NPAPH archives

notre site de projet se situe tout juste à l'entrée est de la ville romaine, il longe la route en direction de Jérusalem et de Damas. Tout comme la gare Saint-Sauveur, c'est donc un site de passage mais en bordure de ville. Au bord de cette route marchande, à 500 mètres de *Nablus Boulevard* se trouve également un puits sacré, le Puits de Jacob où selon la Bible Jésus se serait arrêté pour discuter avec une Samaritaine.

Plus tard, avec la ville islamique, celle-ci se rétracte et se densifie. Le cœur de ville se retrouve donc un peu plus éloigné du site *Nablus Boulevard*, mais l'endroit est cultivé, et se situe toujours à la croisée de ces routes marchandes se rejoignant à ce carrefour avant d'arriver dans Naplouse. Par la suite, les villages alentours se développent un peu plus également, le long de ces routes, le carrefour de *Nablus Boulevard* devient donc une connexion entre Naplouse et les villages de Balata et d'Askar.

Au XIXe siècle, des archéologues font la redécouverte du site archéologique de Tell Balata, ancien *Shichem*. Notre site, se retrouve donc entre le cœur de ville et le site archéologique. Il est également devenu un carrefour encore plus important avec le développement des



Figure 38 : Site du gouvernorat en 1875, on distingue les baraquements ottomans - source : N.Arafat

routes et des moyens de transport. En effet la route de l'arrivée nord-ouest, désormais la *King Faysal Street*, auparavant doublée de la voie de chemin de fer relié à la ligne du Hedjaz, longe la ville par le nord, et la route de l'arrivée sud-ouest traverse Rafidiya et plonge dans le centre-ville pour rejoindre le *cardo* romain historique, ces deux rues se rejoignent à l'entrée du site de projet. De plus, elles se séparent ensuite pour donner au site la forme triangulaire actuelle. L'une des routes va vers le nord, dans la vallée de Tubas, l'autre va vers le sud, en direction de Ramallah et Jerusalem, puis même l'oasis de Jericho. Au développement de la ville au début du XXe siècle, l'armée ottomane installe une prison et des quartiers militaires le long de cet embranchement de routes, au pied du mont Garizim. Réutilisé plus tard par les Anglais puis les

Jordaniens, ils seront détruits durant l'intifada de 2002.

Dans les années 1970, le maire Bassam Shakaa décide d'acheter une centrale électrique allemande, installée dans un bâtiment industriel, aujourd'hui elle ne fonctionne plus mais elle reste un symbole de la recherche d'indépendance énergétique palestinienne. Seule l'usine de redistribution d'eau fonctionne encore. Lorsque la ville s'étend suite à l'explosion démographique, l'ouest va être privilégié par les classes moyennes et supérieures, alors que l'est va connaître l'établissement des camps de réfugiés et de la zone industrielle. La zone du site se trouve donc tout juste à la charnière entre l'est et l'ouest de Naplouse, qui par leurs apparences leurs populations et leurs services semblent être deux villes différentes.

Après l'Intifada de 2002, l'Autorité Palestinienne a construit sur les terrains des anciennes casernes, d'immenses bâtiments pour les ministères de l'AP et du Gouvernorat. En face, on a construit un monument en mémoire de l'Intifada et de la lutte palestinienne,

décorée avec une réplique un peu réduite de la Tour de l'Horloge de la Vieille Ville. Au milieu du site de projet a récemment été créé un parc pour enfants. Sinon, si le terrain appartient en majorité à la ville, il y a tout de même une grande diversité d'usages du site, tant pour de l'industrie, que de l'habitat, du loisir ou même de la prière puisque une mosquée se trouve tout près. Cette zone qui est désignée par les habitants comme le site du Gouvernorat est appelé par les concepteurs du projet *Nablus Boulevard*. Ce nom est plus adapté aux conditions du montage de projet et du concours international. Il requestionne d'ailleurs la notion de boulevard en tant que promenade rectiligne mais rappelle le lien historique du boulevard en tant qu'ancien tracé des fortifications.



Figure 39 : le Childhood hapiness park et le parking des engins de chantier, l'un va rester, pas l'autre. - source : E.Bergery 2017



Finalement, ces deux sites de projet ont des points communs : lieux de passage et développement industriel, ils font aujourd'hui l'objet d'opérations de réhabilitation.

## 2. *Que proposent ces projets, en quoi respectent-ils les usages présents*

Aujourd'hui ces sites de projet s'inscrivent donc dans l'histoire de la ville, sont témoins de son développement et accueillent même parfois des éléments phares pour le bon fonctionnement de la cité. Ils se trouvent également tous deux à des carrefours de routes et de quartiers : Saint-Sauveur est entre la Vieux-Lille et Moulins, entre le centre-ville et Fives, au bord de cette ancienne zone non-aedificandi, quand *Nablus Boulevard* lui se situe à l'embranchement de routes de l'est de Naplouse, charnière entre les quartiers est-ouest et les sites patrimoniaux de la Vieille Ville et de Tell Balata.

- *Le projet de Saint-Sauveur, une opération de la SPL Euralille*

Le site est resté en friche pendant longtemps car à la fermeture de la gare au début des années 2000, les autorités avaient pour projet de le transformer en village olympique à l'occasion de la candidature pour les Jeux Olympiques 2004 de Lille, mais la ville n'ayant pas été choisie, le projet sera abandonné. La friche de 23 ha comporte seulement deux longues halles fraîchement rénovées. Afin de monter une opération foncière permettant de mener à bien le projet, la SPL Euralille (Société Publique Locale) prend en charge le dossier de Saint-Sauveur, géographiquement situé au sud des terrains déjà reconvertis

par la SPL. Une SPL est une structure juridique à la disposition des collectivités locales, permettant de mettre en relation tous les métiers de l'aménagement, de monter des opérations foncières et de créer des PPP (Partenariats Public Privé). Le site de projet est défini par les autorités comme ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), il est donc inclus dans le PLU, afin d'avoir une vraie cohérence avec le projet urbain. Le site est maintenant une enclave urbaine sous-exploitée eu égard à sa situation stratégique en plein centre de l'agglomération.

Les autorités ont établi plusieurs enjeux liés à l'aménagement du site pour justifier l'intérêt majeur d'utilité publique de l'opération :

- Il doit être une réponse aux enjeux sociaux-démographiques conformément aux orientations du PLH (Plan Local d'Habitat), et dans une métropole à la **pression immobilière** forte, il leur semble nécessaire d'offrir de nouveaux logements, dont des logements sociaux, dans un espace proche du centre-ville et de centres d'activités tels qu'Euralille.
- Il doit proposer une solution d'aménagement pour la ville dense, afin de contrecarrer la tendance à l'**étalement urbain**, et d'offrir des services de qualité aux habitants
- Il est destiné à renforcer le centre de la métropole en devenant un espace de **connexion** entre les quartiers mitoyens et les projets de renouvellement urbain, en tant que nouvelle centralité attractive<sup>102</sup>.

Il est vrai que Saint-Sauveur est à la liaison entre des quartiers aux bâtis différents, comme on peut le voir sur cette carte : en rouge se trouve

<sup>102</sup> MEL, ZAC Saint-Sauveur – Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées, Rapport, Août 2017, p23

les larges bâtiments des Arts et Métiers, en gris des îlots de Moulins, habitat ouvrier en bande au parcellaire étroit, en blanc le quartier de Porte de Valenciennes, en reconversion composé de grands ensembles et de zones d'activités, enfin en bleu est représenté le nouveau quartier du bois habité.

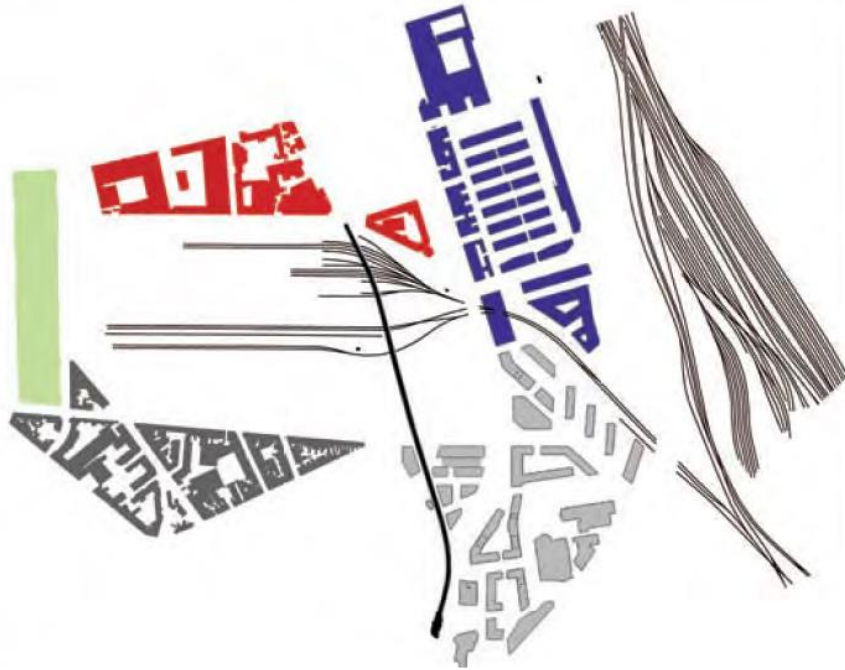


Figure 40 : Les espaces urbains autour de Saint-Sauveur - source ADULM

Mais il est intéressant ici de faire remarquer que le choix de la MEL des enjeux auxquels répondra le projet ne s'est pas porté sur celui des espaces verts. D'ailleurs encore aujourd'hui les tensions sont vives autour de la décision finale du projet. Habitat ? Espace vert ? Piscine

olympique ? Activités ? Accessibilité ? Autant de questions qui dans un contexte de grande pression foncière et de besoins d'espaces vert pour la population dans une ville où la moyenne de surface verte aménagée par habitant est deux fois inférieure à la moyenne nationale (25 km<sup>2</sup> par habitant à Lille, 48 en moyenne dans les 50 plus grandes villes françaises)<sup>103</sup>. Le site présente en effet un potentiel de reconquête de biodiversité dans un environnement où Hommes avaient mis la nature de côté durant les XIXe et XXe siècles. C'est pour cela qu'un groupe de citoyens et d'associations a lancé une pétition en 2017 « Sauvons Saint-Sauveur, Lille étouffe », ils plaident pour la création d'un *Central Park* lillois pour pallier au manque d'espaces verts<sup>104</sup>, tout en insistant sur le fait que pour répondre aux besoins de logements, il faudrait d'abord rénover le parc existant disponible.

L'argument des autorités est que le projet doit être d'envergure métropolitaine et symbolique de l'innovation en termes d'habitat durable, de proximité et de services et d'activités pour la ville du futur. De plus, le plan prévoit le développement d'îlots de fraîcheur avec le cours central qui serait doté d'un petit canal et une coulée verte entre les îlots d'habitation et une « coulée verte à l'est, près des axes de communication.

Le cabinet d'architecture du danois Jan Gehl a proposé pour Saint-Sauveur le concept des « îlots nordiques », ce sont des îlots carrés de 50 mètres de côté accueillant une cour végétalisée en leur cœur. Leur taille a été pensée en cohérence avec la structure urbaine de Lille. Les

<sup>103</sup> AFP, « Métropole lilloise cherche espaces verts désespérément », *La Croix*, 31/03/2017

<sup>104</sup> BERGES Sebastien, « Pour faire respirer Lille, une pétition veut faire de Saint-Sauveur un poumon vert », *La Voix du Nord*, 16/02/2017

usages liés à la transition entre espaces publics et espaces semi-privés des petits parcs ont été pensés de manière approfondie. C'est dans ce cadre-là qu'aurait pu s'insérer la réflexion sur la transition très progressive des espaces privés aux espaces publics des *hawshs* de Naplouse.



**PARKING**  
**83 + ?**  
**pk lot**  
**0.84 / dwelling**

For «l'ilot test», the need is 83 parking lot. One possibility would be to increase the parking capacity of A and C ilots to integrate the needs of ilots B



**1-2 SHOPS**

**SU**  
**180 sqm<sup>2</sup>**

One big or two smalls proximity commercial units

**SHAB**  
**7 115 m<sup>2</sup>**

**98 DWELLINGS**

25 T2	25 %
49 T3	50 %
14 T4	25 %
10 T5	

**GARDEN**  
**1 200 sqm<sup>2</sup>**

Do cohabite a garden landscape, private terraces and collective places (gardening, compost, games...)



Figure 41 : Exemple de l'ilot test, présentant des immeubles du R+5/6 au R+3, une diversité de logements et une attention particulière au coeur de jardin semi-public - source : équipe Gehl 2017

- *Nablus Boulevard, un projet phare de la Mairie de Naplouse*

Il y a quelques années, la municipalité a étudié la possibilité de réaménager le site de *Nablus Boulevard*, une aubaine pour cette commune qui n'a pas beaucoup d'emprise sur le foncier de la ville, mais qui possède sur ce site de 7 ha, une part significative.

Afin de réfléchir au mieux à son utilisation, la mairie a travaillé en collaboration avec des étudiants d'urbanisme de l'Université d'An-Najah. Ces derniers ont permis l'élaboration de diagnostics de territoire précis et d'élaborer les enjeux auxquels doit répondre le projet :

- Le besoin de répondre à la **demande de plus d'espaces verts**, de réduction des nuisances et de la pollution dues aux activités sur le site, afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux habitants
- Répondre à la **disparité des niveaux d'équipements** et de services entre l'ouest et l'est de la ville en proposant la construction de nouveaux équipements publics d'ordre culturel, social et récréatif
- Mettre en valeur le **patrimoine culturel** à proximité : le site archéologique de Tell Balata
- Décongestionner cette zone prise entre les deux montagnes et entre deux **axes de communication surchargés**. Le projet doit proposer des voies piétonnes agréables, mais aussi prendre en compte le besoin de nouvelles places de parking à proximité<sup>105</sup>.



Figure 42 : Carte représentant la surface foncière appartenant à la mairie de Naplouse sur le site du projet - source : Mustafa Hmudah 2016

C'est ainsi que s'est dessiné le plan programmatique de *Nablus Boulevard* :

<sup>105</sup> HMOUDAH Mustafa, *Urban Spaces Development in Nablus*, Graduation project report, An-Najah University, Naplouse, 2016

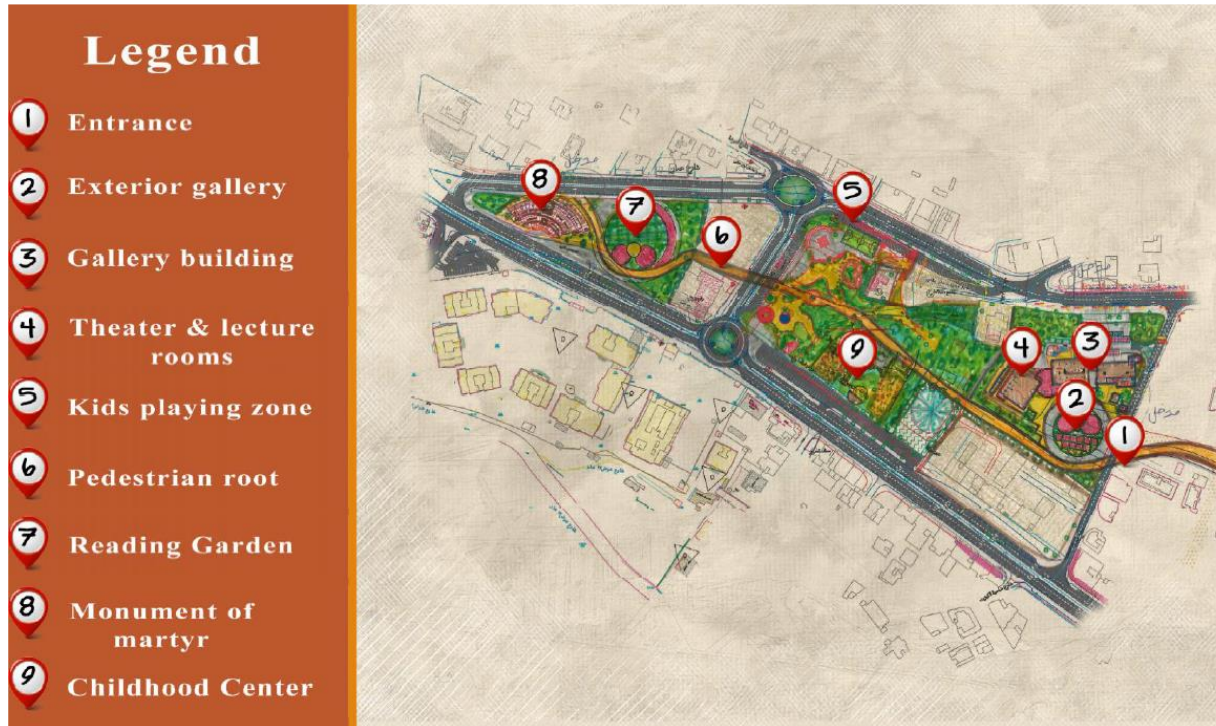
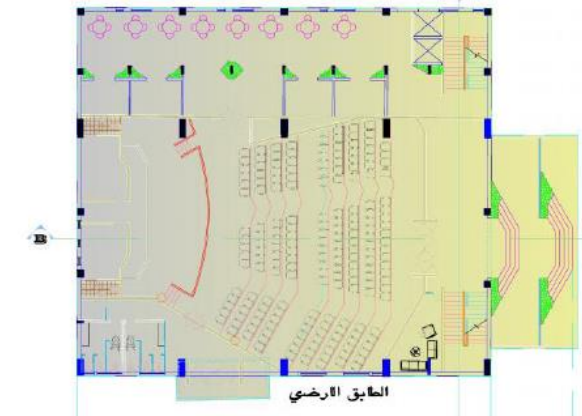


Figure 43 : plan d'intention pour l'aménagement du site Nablus Boulevard - source : Nablus municipality 2017

distribution. En effet, il y a déjà une station de distribution d'eau présente. Le programme inclut donc de favoriser le récolement de l'eau de surface, un endroit stratégique car il se trouve à la jointure des deux montagnes et au début de la pente est de la vallée. Placée dans des réservoirs déjà présents sur le site, elle pourrait servir à irriguer les zones agricoles alentour.



Un des choix qui a été fait est donc de privilégier les espaces verts et d'offrir à la population des nouveaux équipements culturels, dont un théâtre dans l'ancienne usine électrique comme le montre la figure ci-contre. Un autre ancien bâtiment industriel sera reconverti en espace d'exposition<sup>106</sup>.

Enfin, il est important de noter que le projet propose de conserver un des usages déjà présent et de le renforcer : le récolement de l'eau et sa



Figure 44 : Fiche d'explication sur le réaménagement de l'ancienne centrale électrique en salle de théâtre, ici le RDC plus précisément - source : Nablus Municipality 2017

<sup>106</sup> NABLUS MUNICIPALITY, Nablus Boulevard, présentation des axes de programmation, 2017

Saint-Sauveur et *Nablus Boulevard* proposent donc tous deux de nouvelles formes d'usages sur leurs sites. Pour faire en sorte que les projets soient réussis, les propositions sont le plus proches possibles des habitudes des citoyens et des usages environnants afin que les usagers trouvent rapidement leur marque, se reconnaissent dans le nouvel aménagement et qu'ils lui donnent vie.

Par exemple, c'est pour cela que les constructions prévues à Saint-Sauveur se rapprochent le plus possible de la densité et du bâti du centre-ville : le site doit devenir une nouvelle centralité attractive, dotée de commerces, d'activités économiques et culturelles. Cette attractivité voulue correspond déjà aux activités culturelles et festives présentes à l'espace *Saint-So*, l'habitat doit donc se construire à proximité de manière à ne pas tuer cette activité, mais aussi à ne pas en être dérangé. C'est pourquoi le travail sur l'aménagement des espaces publics et notamment du cours central, interface entre l'habitat et l'activité sera finement travaillée. A Naplouse, le projet répond à un besoin urgent en équipements culturels pour la partie est, et tente de promouvoir les voies de circulation pédestre dans une ville où le principal mode de déplacement est la voiture.

C'est pourquoi la municipalité a souhaité construire des places de parking sur les pourtours de la zone de projet afin d'inciter les habitants à utiliser ces espaces et leur permettre de venir, étant donné l'absence de transports en communs. Chaque projet, lillois et nabulsi ont donc justifié leurs choix programmatiques par l'étude des enjeux et des solutions auxquelles doit répondre l'opération d'aménagement. A chaque fois, on retrouve des enjeux d'équilibre des territoires, de connexion, d'espaces verts et d'équipements. Ces projets répondent à des enjeux liés à leur site, mais répondent-ils à des problématiques

urbaines plus larges ? Nous allons voir par la suite qu'en analysant les connexions possibles de ces sites de projet à l'évolution historique de la ville, les opérations d'aménagement répondent tout de suite à des problématiques plus larges. Cette complémentarité entre nouveau projet d'aménagement et sites historiques doit d'ailleurs être gérée par un projet urbain cohérent.

## C. Le projet urbain, moteur de l'intégration des projets d'aménagement et des sites patrimoniaux

L'intégration du projet urbain dans le développement de la ville moderne est primordiale, il doit répondre comme nous l'avons vu aux problématiques du site et aux besoins des habitants, mais il doit aussi être une solution pour les enjeux urbains à grande échelle. La résilience de la ville est définie comme étant sa capacité à absorber une perturbation, à se réorganiser, et à continuer de fonctionner de manière durable. Lille doit aujourd'hui s'adapter aux nouvelles exigences de respect de l'environnement et de l'inclusion sociale, Naplouse doit trouver des solutions face à la congestion de la ville, au manque de ressources et à son développement anarchique dans un contexte de réduction du territoire et de colonisation galopante. Nous allons donc voir comment les projets étudiés peuvent être également des laboratoires de solutions urbaines. Mais dans un second temps, nous expliquerons comment transférer cette notion d'intégration du projet au site, à la vision proposée pour la mise en valeur des sites de patrimoine. Ainsi, le patrimoine doit être considéré comme un potentiel de développement et d'harmonie urbaine

### *1. L'intérêt d'étudier le projet à travers ses connexions avec les espaces stratégiques de la ville et les marqueurs historiques*

Chaque projet se trouve donc dans un site stratégique par rapport aux connexions qu'il offre avec les points de repère de la ville. Cette représentation des connexions pourra aussi donner lieu à une réflexion quant aux cheminements entre les sites en question et aux

moyens de transport mis en place ou à développer pour faciliter cette connexion.

Pour le site de *Nablus Boulevard*, l'exemple est frappant. Il est intéressant de comprendre à quoi le site est connecté, et comment il s'articule avec les autres zones de la ville, mais aussi d'imaginer comment il pourrait l'être, dans le futur avec le développement de meilleures voies de circulation, alternatives à la voiture, comme l'élargissement des voies piétonnes ou même la construction d'un tramway pour faciliter l'accès au site du projet.

Comme on peut le voir sur cette carte, le terrain de *Nablus Boulevard* est directement connecté à deux axes importants : l'ancien *cardo* romain menant à la Vieille Ville et la *King Faysal Street* menant au centre économique et au parc Abd Al Nasser.

Cette dernière est une des rues les plus utilisées de Naplouse. Composée en fait de deux axes séparés contenant eux même deux à trois voies de circulation, elle contient en son sein plusieurs îlots bâtis ou non bâtis. Aujourd'hui en zone C, c'est-à-dire sous contrôle israélien, tout aménagement nécessite une demande d'autorisation aux autorités israéliennes. Pourtant, cette voie est très importante dans l'histoire de la ville et offre aujourd'hui un potentiel de développement à valoriser. Tout d'abord, elle suit en partie le tracé des anciennes fortifications romaines, et la ligne de l'ancien chemin de fer ottoman, se terminant à l'ancienne gare encore visible de nos jours. Elle représente donc une situation stratégique de circulation, exploitée depuis des siècles. Il serait donc intéressant d'optimiser son potentiel pour que cette voie devienne un axe de la ville moderne et résiliente, **la résilience désignant la capacité de la ville à surmonter des défis mettant en danger son existence même, et à trouver un mode de vie durable.** De plus, cette



Figure 45 : carte de mise en valeur des connexions de Nablus Boulevard au par cet à la Vieille Ville - réalisation : C.Terrier  
CAUE du Nord 2017

rue menant au principal parc de la ville a l'intérêt de connecter l'ancien et le nouvel espace vert que sera *Nablus Boulevard*.

Cette rue pourrait donc devenir par exemple une coulée verte de 2,5 km au milieu de la ville afin de reconstituer la biodiversité du territoire urbain de Naplouse par l'établissement d'une véritable **trame verte**. Cela désigne la connexion entre deux milieux de nature reliant les habitats vitaux pour les insectes et animaux présents et permettant le déplacement des pollens. C'est donc un moyen de préserver la faune et

la flore présentes, qui sont aussi des composantes du paysage dans lequel s'inscrit la ville, un élément à prendre en compte. De plus, une plus forte présence d'arbres permet un rafraîchissement de l'atmosphère, un enjeu important à Naplouse, une ville en cuvette. Cette trame verte pourrait aussi être un symbole de la transition de Naplouse vers la ville de demain, une ville plus résiliente face à l'urbanisation galopante et la saturation des voies de circulation. En effet, les habitants n'ont pour seul moyen de transport que la voiture personnelle ou le taxi. Mais face à l'augmentation du nombre d'habitants (environ 5000 nouveaux habitants par an à Naplouse), le problème de la saturation des voies va devenir incontournable. L'installation de **transports en commun**, tramway ou bus en site propre serait un bon moyen de répondre à cette problématique.

D'autre part, l'ancien *Cardo* romain présente un intérêt autre, mais tout aussi important dans le dessein d'une ville valorisant son patrimoine. En effet, en sortant de la Vieille Ville, il traverse le quartier *Mankubin*, construit pour les sinistrés du tremblement de terre de 1927, puis rejoint le carrefour des grandes voies de circulation de la ville juste devant le site de *Nablus Boulevard*. Le site de projet est lui-même directement connecté (et vise d'ailleurs à améliorer cette connexion) au site archéologique de Tell Balata. La rue qui est donc aujourd'hui sur les traces du *Cardo* romain a un réel intérêt à être bien connecté, surtout pour les modes doux, à *Nablus Boulevard* et à Tell Balata. En effet, elle pourrait devenir **une vraie voie touristique**, offrant aux visiteurs la vision des principaux sites historiques de la ville. Pour ce faire, une vraie



réflexion doit être portée sur la continuité paysagère de cette rue et la qualité de ses aménagements. En effet, la densité et la vitesse de circulation sur le croisement juxtaposé au site de projet permet pour l'instant difficilement la transition piétonne entre le *Cardo* et *Nablus Boulevard*.

Quant au site de Saint-Sauveur, il offre une vision très similaire du potentiel de connexion entre le site du projet et la Citadelle. Aujourd'hui, cet axe de 1.8 km est représenté par le Boulevard de la Liberté, reliant le parc Vauban au parc Jean-Baptiste Lebas attenant à Saint-Sauveur. L'axe est situé à la place des anciennes fortifications de Vauban, d'où son nom de « boulevard », provenant de l'ancien flamand *bolleverc* signifiant « bastion », « rempart ». Il sera transformé en axe de circulation après l'agrandissement de 1858. Utilisé par les voitures et les tramways durant la période industrielle, il est aujourd'hui exploité par les voitures toujours, mais aussi les bus, en site propre. Bordé d'arbres, le boulevard offre une continuité paysagère entre Saint-Sauveur et Vauban, et représentant également une séparation entre le Vieux-Lille et la ville inondable du XIXe siècle, c'est-à-dire les quartiers Gambetta, Wazemmes et Esquermes. A mi-chemin entre Saint-Sauveur et la Citadelle se trouve la place de la République, aujourd'hui centrale, très fréquentée et dotée des bâtiments de la préfecture et du Musée des Beaux Arts.

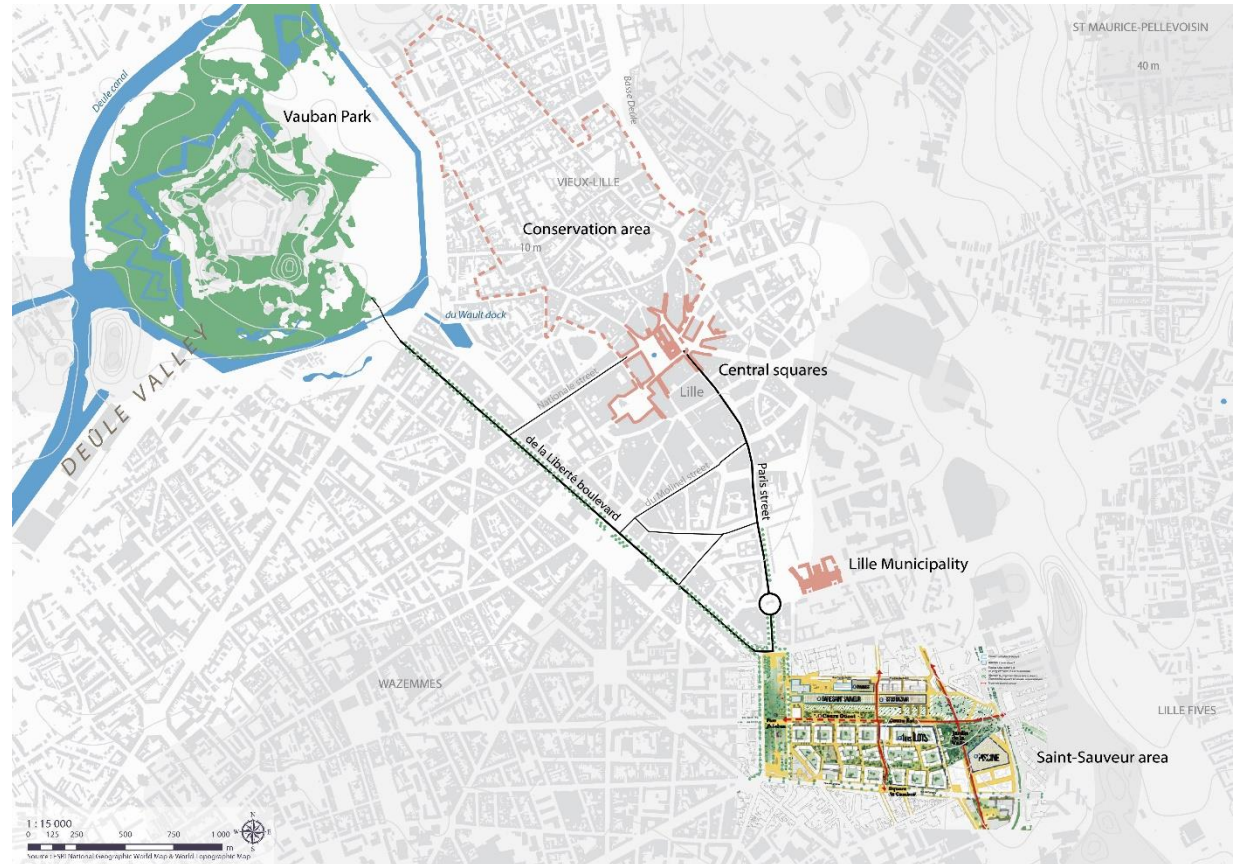


Figure 46 : carte de mise en valeur des connexions de Saint-Sauveur avec le Vieux-Lille et la Citadelle – réalisation C.Terrier CAUE du Nord

De plus, Saint-Sauveur se trouve à proximité de la Porte de Paris, porte d'entrée historique du Vieux-Lille, où débute logiquement la rue de Paris. Cette artère présente donc une connexion de choix du site partant du projet à la Grand'Place et au secteur sauvegardé.

Cette analyse nous emmène alors vers une réflexion similaire en termes de connexion au site de Saint-Sauveur. En effet, ce cette manière le site ne se tourne que vers le centre-ville et tourne le dos à la zone

urbaine est de Lille, c'est-à-dire Fives et Hellemes. Ces faubourgs développés par l'industrie au XIXe siècle, historiquement devant les remparts se retrouvent aujourd'hui devant le périphérique et les voies ferrées qui représentent une véritable coupure urbaine. Pour un piéton ou cycliste, il est en effet nécessaire de faire d'inconfortables détours pour relier les deux zones. Pourtant, la métropole requalifie aujourd'hui ce quartier au travers du projet Fives-Cail-Babcok et compte bien augmenter son attractivité, qui en souffrira peut-être si son accessibilité n'est pas améliorée. Cette même problématique se retrouve aujourd'hui à Lille Sud et dans toutes les grandes villes occidentales ayant connu le même modèle de développement urbain. **Lille résiliente sera donc la ville qui aura réussi à réaménager ses coupures pour faciliter la circulation douce**, faciliter la mobilité des habitants de banlieue et inclure leur habitat dans la ville de demain.

## *2. L'intérêt de l'échelle de la structure du projet pour imaginer demain à l'échelle de la ville*

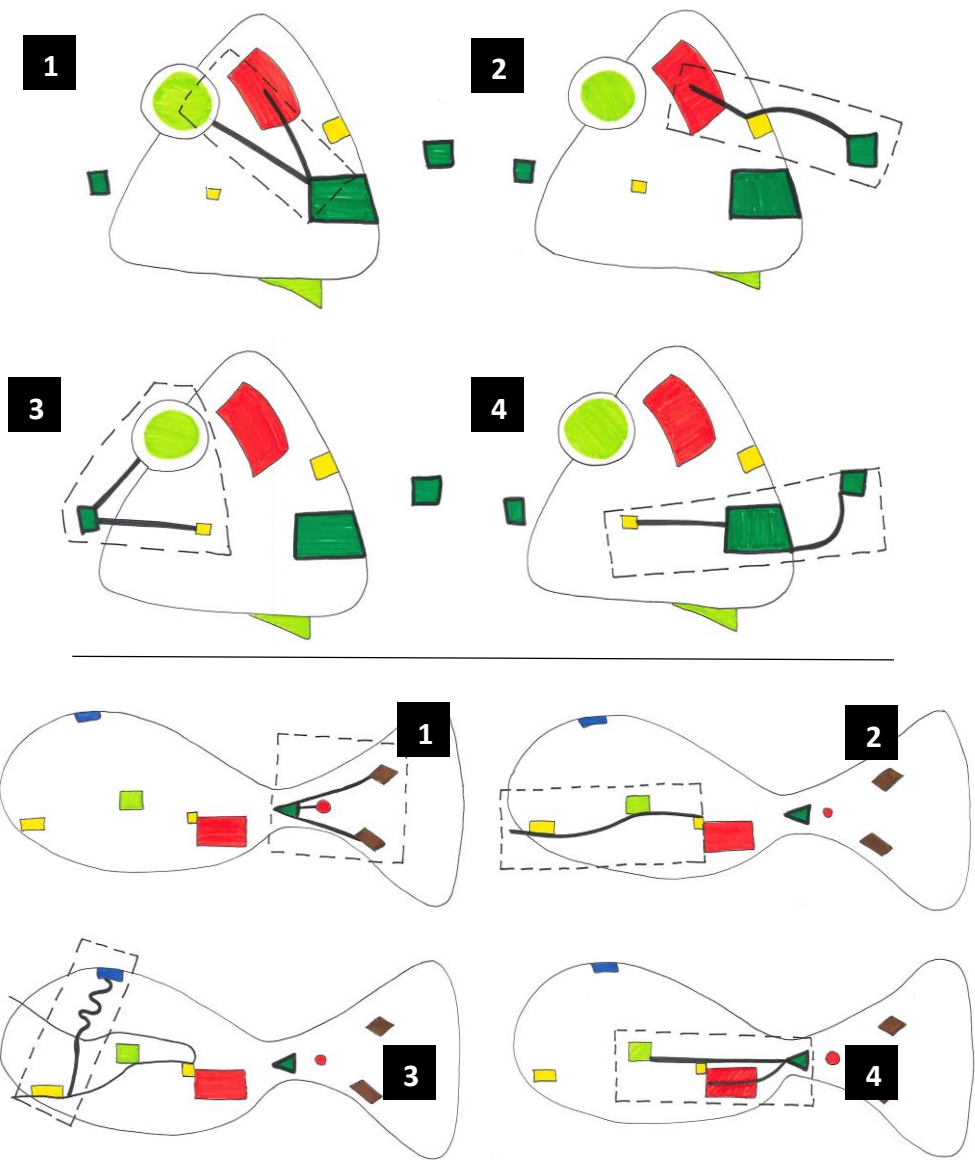
- *Pour la ville*

Les projets, par la proposition de nouveaux usages réfléchis par rapport aux besoins et habitudes des habitants, s'inscrivent dans une ville aux usages du passé symbolisés par des marqueurs historiques. Comme on l'a vu, Saint-Sauveur et *Nablus Boulevard* ont intériorisé cette réflexion en donnant des réponses adaptées aux enjeux des villes. De plus, ces sites présentent des potentiels de connexion à valoriser dans le futur pour améliorer les accès et la circulation entre les quartiers. Cette réflexion portant sur l'environnement du site de projet nécessite un cadre d'analyse mettant l'accent sur les accès et connexions aux autres services de la ville. Nous venons d'utiliser ce

cadre d'analyse pour le cas de Nablus Boulevard / Parc Abd El Nasser, et pour les cas Saint-Sauveur / Citadelle et Saint-Sauveur / Fives.

Aussi, la réflexion sur le projet urbain dans son ensemble impose d'aller plus loin dans la démarche et de déplacer ce même cadre d'analyse pour d'autres sites. Par exemple, comment mieux penser la connexion entre *Nablus Boulevard* et les camps de réfugiés de Balata et d'Askar ? Sinon, aujourd'hui, la Rafidiya Street est constamment saturée car le nouveau campus de l'Université d'An-Najah draine beaucoup d'étudiants et en plus de nouveaux quartiers se développent en amont de Rafidiya. Pourquoi ne pas valoriser et repenser la circulation de la Rafidiya Street, porte d'entrée du centre-ville et axe historique de circulation vers le sud-ouest et la côte méditerranéenne ? De même qu'à Lille, il pourrait être intéressant de réfléchir à une meilleure communication entre le nouveau site d'Euratechnologies avec le centre-ville. Aujourd'hui la continuité Avenue de Dunkerque-rue de Turenne-Boulevard Montebello bénéficie du passage du métro, mais en surface la circulation des voitures reste très dense et saturée.

C'est ce qu'a pour but d'expliquer le schéma suivant : pour Lille, on peut imaginer un cadre d'analyse des connexions pour Saint-Sauveur/Citadelle (1) mais aussi pour Saint-Sauveur/Fives/Wazemmes (4), ou bien pour Fives/Euralille/Vieux-Lille (2), et Euratech/Citadelle/Wazemmes (3). Pour Naplouse, le même genre de raisonnement s'applique : une meilleure connexion pourrait être pensée pour Askar-Balata-camps/Nablus Boulevard (1), ou bien pour le parcours université An-Najah/AbdElNasser-Park/Shopping-Mall (2), ou encore, université An-Najah/Hôpital An-Najah (3), et enfin notre connexion première Nablus Boulevard/AbdAlNasse-Park/Vieille Ville (4).



Ainsi, nous pouvons résumer qu'un projet d'aménagement bien intégré est le résultat d'un long processus de réflexion. Tout d'abord, la détermination des marqueurs historiques nous informe sur les usages du passé et les adaptations de nos ancêtres à leur environnement. Cette considération pour les usages et techniques du passé permet d'élaborer un projet qui sera en cohérence avec les besoins de habitants, leurs usages, mais aussi avec les conditions bioclimatiques du terrain. Dès lors, des projets prenant en compte des éléments rentrent dans la logique de la ville résiliente. En effet, si le cadre d'analyse précédent permettait de connecter deux structures correspondantes, un cadre plus large peut permettre de replacer le projet dans sa relation au site de la ville.

De cette manière, cela nous permet de comprendre comment les projets répondent également à des enjeux métropolitains. Par exemple si Saint-Sauveur devient un véritable axe communiquant entre Fives et le centre-ville, cela sera un exemple de franchissement réussi de coupure urbaine, un enjeu très présent à Lille. Tout comme à Naplouse, si le projet de *Nablus Boulevard*, réussi à créer une meilleure intégration des quartiers est au centre-ville, cela sera un symbole de la démarche à suivre pour le projet de Naplouse en règle général.

Figure 47 : schémas d'interprétation simplifiée : le cadre d'analyse connectant projet et secteurs stratégiques peut être exporté à d'autres exemples - réalisation : E.Bergery

- *Et le cœur historique, partie intégrante de la ville*

Ainsi vient le lien entre le projet d'aménagement et le grand projet urbain, l'urbanisme, le *planning*. La ville résiliente, celle qui surmonte ses difficultés intelligemment avec une vision durable de ses projets, serait la ville qui coordonne ses projets les uns aux autres, ses potentialités les unes autres, afin de construire une ville plus inclusive, plus respectueuse de l'environnement et en cohérence avec ses marqueurs historiques.

C'est d'ailleurs dans ce sens-là que s'inscrit le besoin d'inclure totalement la protection et valorisation du patrimoine dans le projet urbain. En effet, les zones patrimoniales comme nous l'avons vu plus tôt ont un réel intérêt pour le cadre de vie des habitants, en terme de culture, d'attachement au territoire et de développement économique. Les marqueurs historiques ont, de plus, également besoin d'être vus comme des éléments qui questionnent les usages du présent et aident à construire des opérations d'aménagement en cohérence avec l'histoire du site de la ville. C'est pourquoi, tout comme les enjeux présentés par les sites de projet, les éléments de patrimoine ont un potentiel de développement inscrit dans le grand projet urbain.

Cette vision est exprimée de manière plus opérationnelle et réaliste encore dans le cahier d'analyse *Villes historiques en développement, des clés pour comprendre et agir*, produit par l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM). Après une analyse croisée de leurs cas d'études, il en ressort une constante dans le processus de prise en compte du patrimoine dans le projet urbain<sup>107</sup>.

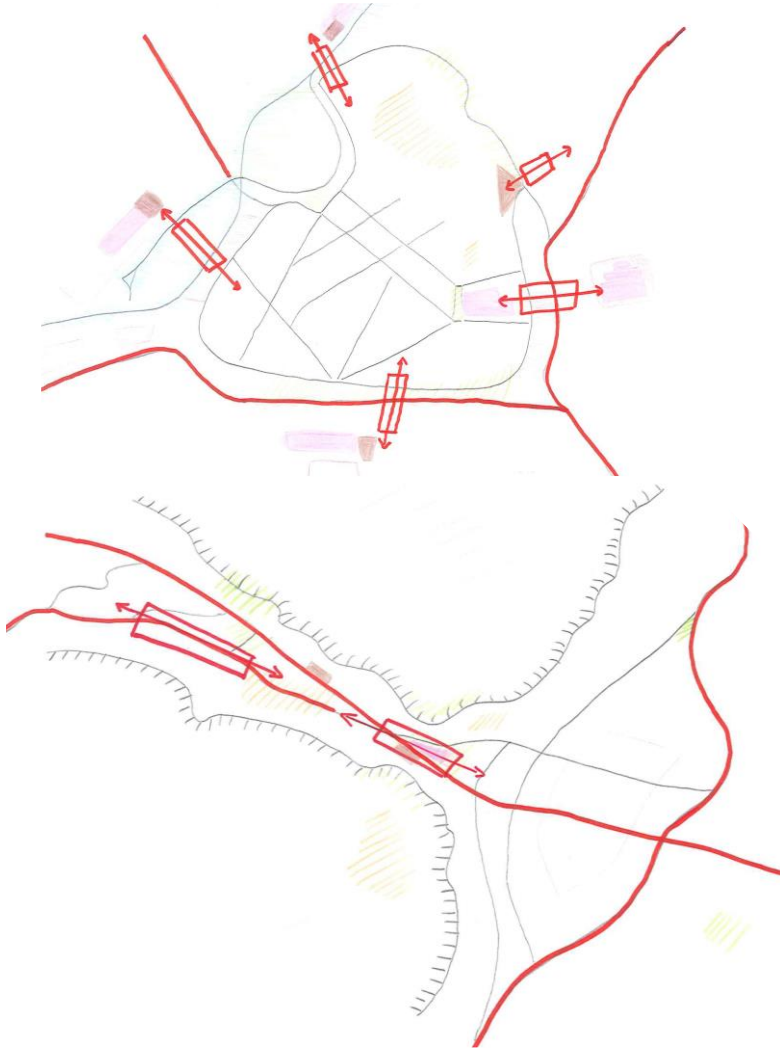


Figure 48 : schéma des enjeux - le franchissement de la coupure à Lille - l'intégration des quartiers est à Naplouse - réalisation : E.Bergery 2017

<sup>107</sup> Ibid, OVPM, p.80

- 1) Tout d'abord, le constat : il peut surgir des **menaces sur le patrimoine** dues à des dysfonctionnements urbains, une mauvaise gestion du site, du tourisme ou de la circulation.
- 2) Il en ressort alors que les réponses apportées ne correspondent pas uniquement au site patrimonial mais bien à l'ensemble de la ville. L'OVPM conseille alors un « **maillage de la chaîne du patrimoine** » par la prise de connaissance et l'inventaire du patrimoine, l'inclusion des règles de protection et de valorisation dans la planification urbaine, l'information des usagers, et la mise en œuvre opérationnelle des mesures de protection et de rénovation.
- 3) Cette démarche s'inscrit dans une échelle plus large de **gestion du territoire**. Cette réflexion permet mieux inclure la démarche de potentialités de développement, et aussi de prendre en compte la protection du paysage comme élément de patrimoine à conserver.  
Ex : Ebal et Garizim, la Deûle
- 4) Ensuite, l'OVPM introduit la notion de **gestion du temps**. En effet le projet urbain s'inscrit dans le temps long et implique de la constance dans la gestion des ressources et des compétences, une continuité des méthodes de gestion, et un phasage opérationnel, ce qui engage aussi à évaluer les actions
- 5) Cela correspond au besoin de **coordonner les acteurs** afin de mettre à profit toutes les compétences afin d'avoir une vision transversale des enjeux et des potentiels.
- 6) Enfin, l'OVPM conseil de développer des **actions de sensibilisation** au patrimoine auprès des habitants afin qu'ils

se l'approprient tout en le respectant, et de les impliquer dans les opérations de rénovation.

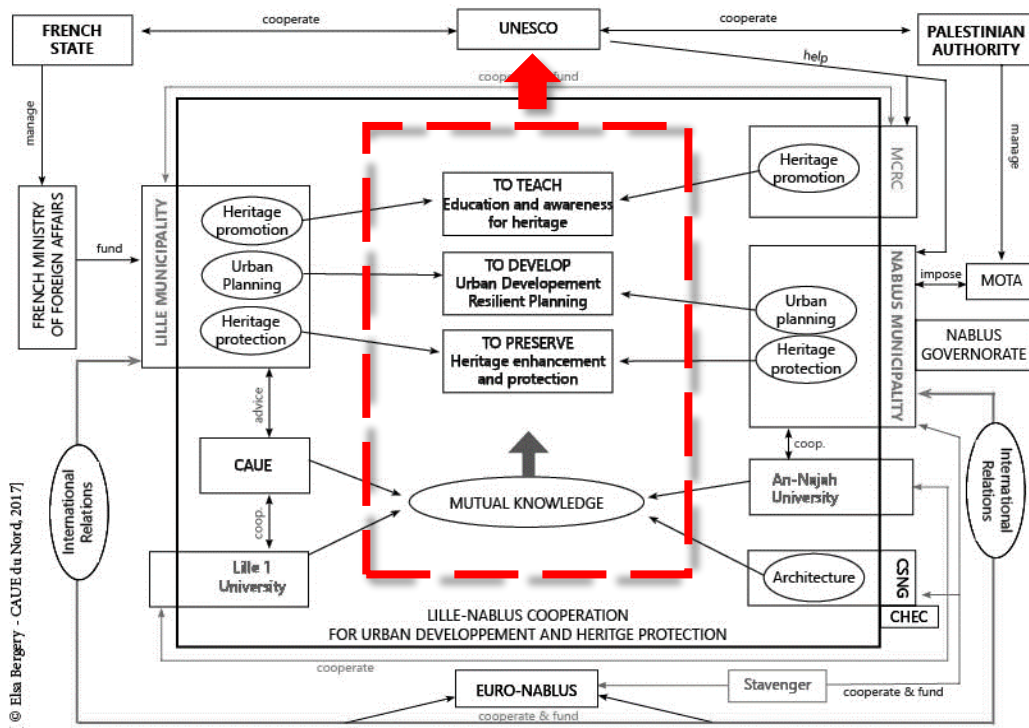
Les constats et recommandations de l'OVPM correspondent en fait à ce besoin évoqué dans la partie I-2 d'inclure la valorisation patrimoine dans la démarche générale du projet urbain, et de le protéger avec une réglementation précise incluse dans le Master Plan. Le cœur historique doit être vue comme toute zone de potentiel urbain afin de l'inclure dans les politiques de logement, de culture, d'emploi et de commerce, et de continuer à la faire vivre.

Finalement, le cadre d'analyse adopté pour l'étude des connexions possibles autour des sites de Saint-Sauveur et de *Nablus Boulevard* est transposable à toutes les zones porteuses d'un enjeu urbain. Cette vision à plus grande échelle permet de reconnaître plusieurs enjeux et d'inclure dans le projet d'aménagement des considérations transversales en termes d'accès, de mixité, de trame verte et d'attractivité issues du projet urbain de la ville. C'est-à-dire que le projet urbain doit faire ressortir des enjeux auxquels chaque projet d'aménagement doit répondre, à son échelle, et dans sa connexion avec les autres enjeux urbains. Dans ce contexte, tant la réalisation d'aménagements modernes que la conservation des quartiers anciens peuvent être des éléments de projet urbain.

Pour cela, la transversalité des modes d'action est primordiale. C'est en développant une coordination réelle et visible entre experts de différents domaines qu'un projet urbain réussira à être cohérent. Pour en revenir d'ailleurs au sujet de l'inscription de Naplouse à la Liste du Patrimoine Mondial, l'UNESCO attend de la ville et de l'AP un plan de gestion cohérent de la Vieille Ville. Celui-ci sera beaucoup plus cohérent et efficace en étant intégré dans la vision urbaine de Naplouse afin

d'assurer que le patrimoine sera en bon état et non dénaturé dans les décennies à venir.

La transversalité est donc une démarche fondamentale à adopter pour des acteurs désirant faire reconnaître leur patrimoine au niveau de l'UNESCO.



C'est d'ailleurs ici que nous allons retrouver le rôle de notre jeu d'acteur, décrit dans la première partie de ce mémoire. La transversalité des actions des projets urbains, portant tant sur le patrimoine que sur

l'aménagement moderne doit être effectuée par tous les acteurs techniques et scientifiques de la coopération, c'est-à-dire que le savoir commun doit servir à tous les experts qui eux-mêmes auraient tout intérêt à compter le développement urbain et le patrimoine comme un tout. Une démarche qui irait d'ailleurs dans le sens international de la protection du patrimoine.

Mais ce diagramme montre aussi très bien les instances qui « tirent les ficelles du jeu », et celles-ci s'avèrent être les institutions politiques coopérant. C'est ainsi qu'est venue au CAUE l'idée d'une **charte incitant les acteurs signataires à s'engager pour « un développement urbain soutenable tout en contribuant à la préservation et à la mise en valeur de leur patrimoine respectif »**, et ainsi à « redoubler d'efforts pour développer des outils de plus en plus efficaces en termes de gestion du patrimoine et de planification urbaine ». Ces idées avaient été développées l'année dernière, notamment à travers le mémoire de Bastien Pelletier. Durant le stage, avec l'évolution des contextes, une nouvelle charte a été créée et proposée à la mairie de Lille, notamment juste avant la délégation de Juillet 2017 à Naplouse<sup>108</sup>. Cette charte s'appuie notamment sur la présentation de trois panneaux comparatifs Lille/Naplouse :

- le premier aura pour but de comparer les éléments naturels des sites de Naplouse et de Lille,
- un deuxième tableau résumera les grandes périodes historiques identifiées au cours de la coopération, qui ont façonné l'étalement de Lille et de Naplouse et leurs morphologies,

<sup>108</sup> Elsa Bergery / CAUE « Document de travail : charte pour un urbanisme durable fondé sur une gestion créative du patrimoine ». Cf. Annexe p.116

- le troisième panneau sera un vrai comparatif entre les projets urbains majeurs des deux villes.

Les panneaux, préparés en fin de stage avec l'aide du CAUE mettent seulement en valeur des intérêts communs du développement urbain. Mais la charte, reposant sur des engagements politiques difficiles parfois à pousser jusqu'au bout dans le contexte délicat de la relation ville-ville, semble compromise. D'ailleurs, elle a pour potentiel d'engager des acteurs du réseau *Euro-Nablus*, villes européennes engagées auprès de Naplouse que la mairie de Lille a déjà rencontré pour certains : en premier lieu Stavanger (Norvège), mais aussi Dundee (Irlande), Naples (Italie) et la région Toscane. Pour l'instant, ce réseau mis en place en 2008 reste plutôt politique et se traduit rarement par des échanges d'expertise inter-villes. De plus, nous n'avons aujourd'hui pas assez de recul pour décrire la démarche politique qu'adoptera la mairie de Lille à la prochaine délégation. Si l'idée de la charte semble pour l'instant difficile à mettre en œuvre, elle reste une bonne manière d'apporter un regard extérieur aux décideurs politiques pour porter de vrais engagements sur la protection du patrimoine DANS le projet de ville durable.

Cette troisième et dernière grande partie a donc présenté des solutions pour agir en faveur d'un développement urbain en cohérence avec l'évolution historique de la ville.

Tout d'abord, nous nous sommes attachés à expliquer en quoi les marqueurs historiques, témoins des évolutions passées, informent les concepteurs de projet du *genius loci* exploité par les prédécesseurs, et indiquent comment les usages ont évolué au fil du temps jusqu'à aujourd'hui. Cette considération pour les marqueurs historiques est une base pour tout projet souhaitant s'inscrire dans la ville de demain, plus durable et résiliente.

Forts de ce constat, nous avons repris notre méthode de comparaison dans une deuxième sous-partie afin d'analyser le lien entre les projets d'aménagement de Saint-Sauveur et de *Nablus Boulevard* et le rapport au site historique dans lequel ils s'inscrivent. Il a d'ailleurs été intéressant de remarquer comment les urbanistes avaient travaillé sur les usages afin de proposer des aménagements les plus pertinents possible.

Enfin, dans la troisième sous-partie nous avons développé un cadre d'analyse comparable pour Lille et Naplouse afin de resituer leurs deux projets dans leur actionnement avec le reste de la ville, et en quoi ils répondent à des enjeux pas seulement locaux, mais aussi aux problématiques du projet urbain dans son ensemble. Il a d'ailleurs été souligné que le projet urbain incluait autant les nouvelles opérations d'aménagement que les politiques de redynamisation des centres anciens.

---

## CONCLUSION

---

Ce mémoire se termine ici, sur la notion de transversalité à adopter afin de proposer une vision des villes plus durables pour Lille et Naplouse, prenant en compte le potentiel des cœurs de villes historiques.

Pour en arriver là, nous avons vu décrit dans un premier temps le contexte des échanges politiques et techniques afin d'expliquer la différence de visions et de méthodes et régissent l'urbanisme et la conservation du Patrimoine en France et en Palestine. Etant donné l'importance de cette séparation, et le rôle clé joué par les instances internationales, la coopération Lille-Naplouse pourrait sembler accessoire en termes de protection du patrimoine. Pourtant la deuxième partie, en faisant un bilan des échanges d'experts et d'universitaires met en valeur les résultats tangibles et opérationnels de la coopération. Ceux-ci sembleraient aussi pouvoir être améliorés par la mise en place d'une méthode de compréhension commune des villes par une comparaison dialectique. C'est pourquoi nous avons aussi proposé une méthode de comparaison des récits historiques des villes dans leur territoire, selon des typologies, afin de mieux comprendre comment Lille et Naplouse articulent marqueurs et ville contemporaine. C'est pourquoi la troisième partie s'appuie sur ce dialogue entre les villes pour établir des cadres d'analyse des projets urbains des villes. Pour cela, nous avons comparé les projets d'aménagement et leur inscription dans leur site pour comprendre comment ceux-ci reprenaient les usages présents et se démarquaient comme des marqueurs de la ville moderne, dans l'optique d'un projet urbain

durable. C'est ainsi que le patrimoine est lui aussi vu comme un pilier du développement de la ville durable.

C'est pour cela les démarches transversales de travail permettraient une meilleure intégration des politiques de redynamisation du cœur historique dans la politique urbaine à grande échelle. Cette transversalité s'applique aussi dans la transposabilité des cadres d'analyse proposés dans la troisième partie.

Ce modèle de pensée développé à travers ce mémoire, par une méthodologie et un cadre d'analyse est destiné à parler au plus grand nombre des acteurs participant à la démarche opérationnelle de la coopération. Or, dans cet état, ce point de vue pourrait sembler difficile à appliquer concrètement dans les échanges et les actions développées. Il est vrai que la stratégie de vision à long terme pour un projet urbain durable incite à établir des actions en « sauts de puce », afin de pouvoir évaluer son action à chaque étape et réorienter si besoin la démarche. Le programme de conservation de la Vieille Ville de Naplouse va se construire sur le temps long, mais chaque action de mise en inventaire, d'écriture de nouveaux règlements urbains, voire de réflexion sur l'aménagement de la zone tampon sont des étapes qui nécessitent l'intervention des acteurs de tous les domaines. Un règlement urbain pour une ville durable doit autant inclure des experts du patrimoine que de l'urbanisme ou de l'environnement, tout comme une action de requalification des voies d'accès de la Vieille Ville par exemple, qui doit allier connaissance de l'aménagement et des marqueurs historiques.

En tant que tel, ce mémoire reste sous la forme de la théorie, mais une méthode de mise en pratique de la transversalité dans les actions opérationnelles pourrait lui donner tout son sens. Enfin, comment oublier le rôle des échanges politiques dans ce contexte. En



effet, la qualification du patrimoine comme potentiel de projet urbain, et donc comme partie intégrante du Master Plan dépend de la volonté politique des acteurs locaux. Sans la mise en place d'une réglementation et d'un plan de développement prévus par des textes réglementaires à force de loi, les sites de patrimoine connaîtront des problèmes récurrents, voire à terme un vrai risque de perdre leur Valeur Universelle Exceptionnelle. Cela nécessite l'appui d'une volonté politique forte pour soutenir le projet à chaque étape de son avancement.

C'est d'ailleurs sur ce point que s'ouvrira ce mémoire, cette reconnaissance du patrimoine comme pilier du développement, durable qui plus est, pourrait peut-être se renforcer par l'élaboration d'une charte signée par Naplouse et ses partenaires, pour l'engagement des municipalités sur cette thématique. Un accord venant de l'extérieur a parfois le pouvoir de bouger les lignes intérieures.

---

## ANNEXES

---

### Bibliographie

- **Littérature Scientifique**

BLANC Maurice, CHADOIN Olivier, « Editorial », in *Espaces et Sociétés* 2015/4 (n°163) p.7-23

BOURDIN Alain, *Le Patrimoine Réinventé*, Presses Universitaires de France, 1984, 242 p.

CORREIA Jorge, TAHER Muath, « Traditional Islamic cities unveiled : the quest for urban design regularity », *Revista Gremium*, Vol.2 | 04 | August - December 2015, 23 p.

CHOAY Françoise, « Le patrimoine en questions », in *Esprit* 2009/11 (Novembre), 2009, p. 194-222

FORERO Juliana, HONG Liangping, « Cultural Heritage Concept, Genealogy and Contemporary Challenges », in *Mediterranean Journal of Social Sciences*, vol 3 (16), 2012, p. 75-85

GALINIE Henri, *Ville, espace urbain et archéologie*, Presses universitaires François Rabelais, Tours, 2000, 136 p.

GALLET Bertrand, « Les enjeux de la coopération décentralisée », in *La Revue Internationale et Stratégique* n°57, printemps 2005, p.61-70

GIOVANNONI Gustavo, *L'Urbanisme face aux villes anciennes*, coll. "Points", Editions du Seuil, 1998, 354 p.

KNIGHT Alan, MARSAN Jean-Claude "Le patrimoine en question." In *Continuité* 20, 1983, 25p.

LEVY Albert, « Formes Urbaines et Significations : revisiter la morphologie urbaine » in *Espaces et Sociétés* 2005/3 (n°122), p.25-48

PIRINOLI Christine, « Entre terre et territoire : enracinement de l'identité palestinienne », *Etudes Rurales*, 163-164 | 2002, EHESS, 2002, p. 91-107

- **Livres d'histoire**

ARAFAT Naseer, *Nablus, City of Civilizations, "CHEC" : Cultural Heritage Enrichment Center, Arafat Soap Factory, Nablus, 2012, (traduit de l'anglais), 317 p.*

DUTHIERE Eric (dir.), *Le Grand Lille*, coll. « L'esprit des villes d'Europe », Fonds Mercator, 2000, 271 p.

MONNET Catherine « De la préhistoire à la conquête romaine, l'attrait d'une rivière », in *Lille au fil de l'eau* (dir. Luc Bernard), La Voix du Nord, Société des Eaux du Nord, Lille, 2001, 222 p.

Naplouse Avant-Après, Recueil de photos, 2017, p.62, 132 p

- **Documents de travail / Rapports professionnels**

CAUE Fédération Nationale, Sept 2013 « CAUE, missions et fonctionnement », *Le Moniteur*, Sept 2013, 20 p.

DECOTIGNIE Christian, *Compte-rendu actions et intentions patrimoine*, déplacement ville de Lille à Naplouse octobre 2016

DEVERNOIS Nils, MULLER Sara, Le BIHAN Gérard, *Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française*, coll. « A Savoir », AFD, Paris, 2014, 218 pages

ICOMOS, *Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites (Charte de Venise 1964)*, Ile Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques, Venise, 1964, 4 p.

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE, « Introduction » in *PLU – Fiches IPAP*, dernière version 2016 - [http://siteslm.lillemetropole.fr/urba/PLU/plucd5/html/i\\_fic.htm](http://siteslm.lillemetropole.fr/urba/PLU/plucd5/html/i_fic.htm)

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE, « Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur » PSMV, PLU

MEL, ZAC Saint-Sauveur – *Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées*, Rapport, Août 2017, 107 p.

MOTA (Ministry of Tourism and Antiquities), *Tell Balata Archeological park Guidebook*, UNESCO, MOTA, Ramallah, 2014, 42p.

NABLUS MUNICIPALITY, Nablus Boulevard, présentation des axes de programmation, 2017, 24 p.

OVPM, *Villes Historiques en Développement, des clés pour comprendre et agir* (analyse et étude de cas), Convention UNESCO France, UNESCO, 2014, 322 p.

UNESCO, « Résolutions », in *Actes de la 36e session de la Conférence Générale*, Paris, Oct-Nov 2011, 207 p.

WELFARE ASSOCIATION, *Nablus : Enduring Heritage and Continuing Civilisation – The Revitalization Plan of the Old City*, Jerusalem, 2011, 219 p.

World Heritage Center « World Heritage and Buffer / Zones Patrimoine mondial et zones tampons », Davos, Switzerland 11 – 14 March 2008, 102 p.

- **Thèses et Rapports étudiants**

ATELIER LILLE-NAPLOUSE, *Synthèse des différentes mesures de protection et de valorisation du patrimoine*, IAUL, CAUE du Nord, Ville de Lille, 2017, 56 p.

ATELIER LILLE-NAPLOUSE 2017, *Un Site Patrimonial Remarquable, à Lille et à Naplouse*, IAUL – CAUE du Nord, Ville de Lille, 2017, 119 p.

DIEVAL Marie, *La valeur du patrimoine dans la Vieille Ville de Naplouse, en Cisjordanie*, Mémoire de Master 1 à l'Université Lille 1, IAUL, CAUE du Nord, 2015, 90 p.

HABANE Anissa, *Fabrique patrimoniale, culturelle et touristique dans un espace en tension : le cas des villes palestiniennes*, Thèse en géographie à l'Université Lille 1, 2015, 400 p.

HMOUDAH Mustafa, *Urban Spaces Development in Nablus, Graduation project report*, An-Najah University, Naplouse, 2016, 118 p.

KRUNZ Amani Yousef, *Local Planning in the West Bank, an analytical study towards an acceptable local planning approach*, Mémoire à Birzeit University, Ramallah, 2009, p.41 - [https://fada.birzeit.edu/bitstream/20.500.11889/1707/1/thesis\\_308.pdf](https://fada.birzeit.edu/bitstream/20.500.11889/1707/1/thesis_308.pdf)

PELLETIER Bastien, *Coopération décentralisée et programmation urbaine*, Mémoire de Master 2 à l'Université Lille 1, IAUL, CAUE du Nord, 2016, 115 p.

- **Articles de presse**

AFP, « Métropole lilloise cherche espaces verts désespérément », *La Croix*, 31/03/2017

BERGES Sebastien, « Pour faire respirer Lille, une pétition veut faire de Saint-Sauveur un poumon vert », *La Voix du Nord*, 16/02/2017

KERSHNER Isabel, « UNSCO declares Hebron's core as palestinian World Heritage Site », *The New York Times*, 07/07/2017 - <https://www.nytimes.com/2017/07/07/world/middleeast/unesco-hebron-world-heritage-site-israel-palestinians.html?mcubz=1>

NORA Pierre, « Le nationalisme nous a caché la nation », interview in *Le Monde*, 26/03/2007 - [http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/03/26/pierre-nora-le-nationalisme-nous-a-cache-la-nation\\_884396\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2007/03/26/pierre-nora-le-nationalisme-nous-a-cache-la-nation_884396_3224.html)

SPIELBERG Warren, « The Young Palestinian Men of East Jerusalem Have Nothing to Lose », *Haaretz*, 3/08/2017 - <https://www.haaretz.com/opinion/1.804946>

WAKED Ali « Israel arrests Palestinian minister of education », *Y Netnews* - 24/05/07 <https://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-3403756,00.html>

- **Webographie**

UNESCO, Histoire de l'UNESCO - [http://www.unesco.org/archives/new2010/fr/histoire\\_unesco.html](http://www.unesco.org/archives/new2010/fr/histoire_unesco.html)

UNESCO, Who we are, presentation, actions, goals - <http://www.unesco.org/new/en/unesco/about-us/who-we-are/introducing-unesco/>

MAIRIE DE LILLE : <https://www.lille.fr/Votre-Mairie/Les-relations-internationales/Nos-villes-partenaires>

MAIRIE DE LILLE : <https://www.lille.fr/Que-faire-a-Lille/Decouvrir-Lille/Histoire-de-Lille/De-l-Antiquite-au-Moyen-Age>

LEGIFRANCE, Articles L521 à L524 du Code de l'Urbanisme –

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=006050854CF5ECF93C866AE5C2C01483.tpdila07v\\_3?idSectionTA=LEGISCTA000006159953&cidTexte=LEGITEXT000006074236&dateTexte=20170919](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=006050854CF5ECF93C866AE5C2C01483.tpdila07v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006159953&cidTexte=LEGITEXT000006074236&dateTexte=20170919)

UN Habitat, « palestinian urban issues », site web – <https://unhabitat.org/palestine/urban-issues-palestine/>

UNESCO, Critères de sélection- <http://whc.unesco.org/fr/criteres/>

- **Vidéo**

AGENCE White Rabbit Picture, *Raconte-moi la Gare Saint-Sauveur*, vidéo pour SPL Euralille, MEL et Ville de Lille

## Table des figures :

Figure 1 : Diagramme d'interprétation du jeu d'acteurs au sein de la coopération Lille-Naplouse pour le développement urbain et la protection du patrimoine - source : E.Bergery.....	21	Figure 12 : Ruelle commerçante de la vieille ville d'Hebron, des grillages protègent les passages palestiniens des projectiles lancés par les colons israéliens placés dans les étages – source : E. Bergery, 2017.....	44
Figure 2 : Extrait d'une peinture du mémorial de Yasser Arafat à Ramallah : il y est représenté avec tous les grands hommes et femmes de l'histoire de la Palestine, y compris Bassam Shaka, oncle de Ghassam, coupé sur cette image. - source : E.Bergery 2017.....	22	Figure 13 : Maquette de la Vieille Ville de Naplouse réalisée par Noura Jeradana au MCRC - source : E. Bergery, 2017 .....	48
Figure 3 : Didon et la fondation de Carthage, ou l'essor de l'empire carthaginois, 1815, William Turner, (Londres, National Gallery) – le tableau montre bien la vision artistique romantique du patrimoine au XIXe siècle....	25	Figure 14 : Page de garde du livret pour enfants réalisé par le MCRC après échange avec les lillois - source : MCRC 2017 .....	49
Figure 4 : extrait du plan du PSMV du Vieux-Lille, 1980, source : MEL.....	28	Figure 15 : La friche Saint-Sauveur de Lille en 2017 - source : TL / CDN .....	50
Figure 5 : Carte d'une partie de l'empire ottoman au XIXe siècle - source : US District Court of New York, 1855 – On voit que Naplouse est situé dans la province de la Syrie, tout près de la province d'Acre.....	30	Figure 16 : Site du projet "Nablus Boulevard" dans le fond de la vallée - source : E. Bergery 2017 .....	50
Figure 6 : Carte politique du Moyen-Orient après les accords de Sykes-Picot qui mettent sous autorité française le Liban et la Syrie, et sous autorité britannique la Palestine, la Transjordanie et l'Irak - source : everydayambassador.org ....	31	Figure 17 : coupe géologique de la Cisjordanie au niveau de Naplouse, sur 80 km – source : E.Bergery 2017– On remarque que les sommets sont la seule source d'approvisionnement de la nappe, protégée par une fine couche imperméable sur le reste du territoire .....	61
Figure 7 : Montage faisant le lien entre la perte des territoires palestiniens et la persistance de l'attachement à la terre nationale - sources : Graffiti "we will return" au camp de réfugiés d'Aïda près de Bethlehem (Pooia on Pinterest) et cartes de everydayambassador.org .....	32	Figure 18 : Carte du socle originel de la ville de Naplouse. Shichem se situe près d'une source et d'autres établissements apparaissent autour – Réal carte fond : C.Terrier – CAUE du Nord.....	62
Figure 8 : Ruines des vieux bains turcs Al-Dajarah, illustrant la mauvaise gestion des déchets et des ruines de la Vieille Ville - source : E.Bergery 2017 .....	34	Figure 19 : Carte du territoire de Naplouse, la ville se situe dans une passe entre le Joudain et la Méditerranée – Réalisation carte fond : C.Terrier CAUE du Nord .....	62
Figure 9 : Ruines de l'hippodrome romain représentant la problématique de gestion des sites anciens par le MOTA - E.Bergery 2017 .....	34	Figure 20 : Carte du territoire de Lille - Réalisation carte fond : C.Terrier CAUE du Nord .....	63
Figure 10 : Maison Folie Wazemmes – source : CAUE du Nord, S-PASS, 2008 .....	42	Figure 21 : Coupe géologique du territoire lillois du nord au sud sur 80 km - source : E.Bergery 2017 - On remarque que la houille est placée dans la couche calcaire, celle-ci contient une nappe de craie qui s'enfouit sous la couche argileuse.....	63
Figure 11 : Hashem Palace (MCRC) après une récente restauration par la Welfare Association – source : E. Bergery, 2017 .....	43	Figure 22 : Carte du socle originel de la ville de Lille. Les hommes s'installeront le long de la rivière sur les petites îlots (le carré rouge représente le site du	

projet de Saint-Sauveur dans l'argumentaire des posters) - réalisation : C.Terrier - CAUE du Nord 2017.....	64	Figure 36 : Saint-Sauveur propose des activités culturelles et sociales - source : Ville de Lille 2017 .....	86
Figure 23 : schéma d'interprétation de la disposition de Tell Balata - E.Bergery 2017.....	65	Figure 37 : La route du sud-est en 1954. Le site archéologique de Tell Balata et le village de Balata longeant la route - source : Leo Boer, NPAPH archives... 87	87
Figure 24 : La ville romaine s'installe au pied du Mont Garizim, près des sources, sur l'endroit le plus plat de la vallée et aussi le plus haut du fond de vallée (500 mètres d'altitude) – Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017 .....	66	Figure 38 : Site du governorat en 1875, on distingue les baraquements ottomans - source : N.Arafat .....	87
Figure 25 : La ville islamique se rétracte, se densifie - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017.....	67	Figure 39 : le Childhood hapiness park et le parking des engins de chantier, l'un va rester, pas l'autre. - source : E.Bergery 2017 .....	88
Figure 26 : La ville médiévale situe son origine sur l'île centrale mais elle s'agrandira plusieurs fois au cours du temps - Réalisation carte : C.Terrier - CAUE du Nord 2017 .....	68	Figure 40 : Les espaces urbains autour de Saint-Sauveur - source ADULM ...	90
Figure 27 : La ville classique se fortifie et se développe au nord-ouest - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017 .....	68	Figure 41 : Exemple de l'îlot test, présentant des immeubles du R+5/6 au R+3, une diversité de logements et une attention particulière au coeur de jardin semi-public - source : équipe Gehl 2017 .....	91
Figure 28 : La ville industrielle s'agrandit mais reste confinée dans de nouveaux remparts - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017 .....	69	Figure 42 : Carte représentant la surface foncière appartenant à la mairie de Naplouse sur le site du projet - source : Mustafa Hmudah 2016.....	92
Figure 29 : La ville ottomane se dote de nouveaux équipements et commence à sortir de son coeur de ville - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017 .....	70	Figure 43 : plan d'intention pour l'aménagement du site Nablus Boulevard - source : Nablus municipality 2017.....	93
Figure 30 - Lille post-industrielle n'arrête pas son développement pour autant et s'étale toujours - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017 .....	72	Figure 44 : Fiche d'explication sur le réaménagement de l'ancienne centrale électrique en salle de théâtre, ici le RDC plus précisément - source : Nablus Municipality 2017 .....	93
Figure 31 : Naplouse post-1948 a grandi d'un seul coup - Réalisation carte : C.Terrier -CAUE du Nord 2017.....	72	Figure 45 : carte de mise en valeur des connexions de Nablus Boulevard au par cet à la Vieille Ville - réalisation : C.Terrier CAUE du Nord 2017 .....	96
Figure 32 : Le développement vertical du tissu urbain à Naplouse et horizontal – source : Atelier Lille-Naplouse 2017.....	80	Figure 46 : carte de mise en valeur des connexions de Saint-Sauveur avec le Vieux-Lille et la Citadelle – réalisation C.Terrier CAUE du Nord.....	97
Figure 33 : La répartition des marqueurs historiques à Lille et à Naplouse - source : Ersi World Topographic Map - E.Bergery 2017.....	81	Figure 47 : schémas d'interprétation simplifiée : le cadre d'analyse connectant projet et secteurs stratégiques peut être exporté à d'autres exemples - réalisation : E.Bergery.....	99
Figure 34 : diagramme résumant les étapes de l'analyse en faveur de la prise en compte des marqueurs historiques dans le projet urbain - source : E.Bergery 2017 .....	83	Figure 48 : schéma des enjeux - le franchissement de la coupure à Lille - l'intégration des quartiers est à Naplouse - réalisation : E.Bergery 2017 ....	100
Figure 35 : La gare Saint-Sauveur avant 1914 - source : lilledantan.com .....	85		

## Notes d'entretiens

### Notes de l'entretien avec Christian Decotignie – 05/07/17

Si la ville de Lille avait pour un temps privilégié une protection anticipative du patrimoine, elle est plus récemment revenue, pour une question de budget, vers une gestion réactive du patrimoine qui vise à rester au stade de la sécurisation des sites (\*réactif, anticipatif, restauration complète pour réutilisation).

#### LA COOPERATION :

M. Decotignies est entré au sein de la coopération en 2016 et a effectué un voyage à Naplouse avec la délégation lilloise en octobre 2016. Nous avons aujourd'hui accès à un compte-rendu de la visite et des tâches qu'il reste à effectuer, selon lui. En effet, de par son expertise sur la protection du patrimoine, Christian Decotignie était attaché aux questions patrimoniales à Naplouse, liées à la problématique de l'inscription de la Vieille Ville de Naplouse au patrimoine mondial de l'UNESCO. La question de la sauvegarde du patrimoine était un point de convergence de la coopération, sur le même plan que des sujets tels que le projet urbain, l'animation du patrimoine, le sport, la place des enfants ou encore la mobilité. En 2015 et 2016, le sujet lié au patrimoine intéressait beaucoup les nabulsis car la municipalité avait la volonté de monter un projet UNESCO.

#### LA VISITE / L'UNESCO / JEUX D'ACTEURS

Durant le court séjour de la délégation, M. Decotignie a tenté de comprendre la démarche nabulsie, les jeux d'acteurs et les problématiques locales de conservation du patrimoine. Ainsi, il s'est attaché à identifier les actions à effectuer de la part de la ville de Naplouse pour réussir l'inscription à l'UNESCO. Pourtant il s'est rendu-compte de plusieurs problèmes. Tout d'abord, la municipalité n'était apparemment pas au courant que l'Autorité Palestinienne avait déjà inscrit le site de Naplouse comme potentiel patrimoine UNESCO, or la collaboration entre les pouvoirs locaux de gestion et l'autorité nationale est essentielle pour la reconnaissance de l'organisation internationale qui s'attache à la capacité de gestion du site et de sa zone

tampon. Ensuite, l'inscription à l'UNESCO est une démarche longue et fastidieuse, qui doit lier les différentes échelles de gouvernance et les différents domaines de gestion urbaine. La mission de recollement des données, d'identification et de classement des pièces, s'ajoute à la mission politique de fédération des acteurs concernés, cela nécessiterait donc, selon C.D. un poste à part entière avec un véritable portage politique par un élu. Or, la municipalité de Naplouse n'est pas organisée comme en France avec des élus chargés des différentes compétences de la ville, comme l'est par exemple Marie-Pierre Bresson à Lille pour les Relations Internationales par exemple, ou Jacques Richir pour l'urbanisme. C.D. a rencontré à Naplouse un architecte-urbaniste, architecte paysagiste de la municipalité, le service patrimoine comptant trois personnes et le service animation du patrimoine qui compte 15 personnes.

Il a été pressenti que la ville de Naplouse a quelque peu mis de côté la question de l'inscription à l'UNESCO, car la démarche a peut-être semblé trop compliqué à acheminer à terme (d'après C.D., ils pensaient pouvoir le réaliser en un an, alors qu'une inscription UNESCO prend en général 6 à 10 ans). Il est clair que les sujets tels que le projet urbain et l'animation du patrimoine ont eu un plus grand impact.

#### LES ATOUTS / LES FAIBLESSES

De son côté, l'expérience de la coopération a permis à C.D. de se rendre compte du poids de la procédure et de l'inflation législative en France qui rendait inefficace certaines politiques, et qui plus est, totalement incompréhensible pour les étrangers. Il a aussi remarqué une grande similitude dans la problématique de désertification des centres anciens, même si à Naplouse, l'activité commerciale et marchande est encore très forte dans les souks de centre-ville (Trame labyrinthique / hiérarchisée / maghrébine).

Le point de faiblesse reste apparemment la langue de communication puisque C.D. avoue que lui et les autres experts ne maîtrisaient pas très bien l'anglais, ce qui les empêchait de trouver les mots pertinents de l'échange. Ils

en venaient souvent à schématiser leurs propos pour pouvoir communiquer avec les experts nabulsis.

Ainsi, les problèmes de communication et de jeux d'acteurs asymétriques rendaient la compréhension difficile pour les nabulsis et les lillois. Par conséquent, le CR rédigé par M. Decotignie, qui était très précis et assez technique, en langue française n'a peut-être pas touché les experts nabulsis car trop complexe et pas assez adapté à leurs moyens.

### Notes de l'échange avec Claire Fort – 10/07/2017

Claire Fort s'est rendue plusieurs fois à Naplouse et a travaillé avec plusieurs experts et étudiants. L'architecte-urbaniste mise sur l'opérationnel et l'aide à la mise en œuvre, qui sont pour elle les points les plus importants de la coopération, tant pour le patrimoine que pour l'urbanisme.

Dans son cas, les techniciens urbanistes de la mairie de Lille ont développé une méthode de mise en œuvre du projet d'aménagement, adaptée aux Nabulsis pour le projet de *Nablus Boulevard*. Après leurs visites, ils se sont rendu compte que les métiers de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage étaient très réduits, et que leurs homologues n'avaient pas cette maîtrise du sujet et ne collaboraient pas avec les promoteurs ou n'avaient pas de service de maîtrise d'œuvre.

C'est pourquoi les urbanistes lillois ont présenté aux nabulsis des fiches de lot pour montrer un exemple de préconisations incluses dans le projet, en termes d'espaces publics, de volumétrie, de gabarits, etc.

Ils ont aussi insisté sur la démarche DIAGNOSTIQUE (études des enjeux, des besoins, dialogue avec les habitants) – PROGRAMMATION (intentions, plan masse) – ETUDES TECHNIQUES (potentiel de réutilisation du bâti existant) – CHIFFRAGE. Après ces échanges, les Nabulsis ont décidé de lancer un concours international.

### Notes de l'échange avec Sandra Jordy – 07/07/2017

Sandra Jordy travaille à l'animation du patrimoine à la mairie de Lille depuis 5 ans, avec Deborah Truffaut. Elles vont à tout de rôle à Naplouse et partagent leur expérience avec leur collègue à leur retour. Elles travaillent en binôme à Lille sur la création des manuels pour Noura du MCRC. C'est une méthodologie de création de petits livrets qui s'inspire de la méthode des Villes d'Art et d'Histoire, label français. Il a été traduit en arabe.

Elles ont en effet présenté des petits livrets de jeux « raconte-moi » ou de jeux des 7 familles. C'était intéressant de voir comment les enfants réutilisaient ces jeux avec des règles totalement différentes puisqu'ils n'avaient pas l'habitude de ceux-ci. Naplouse a pris en main ces outils et les développe de leur côté. La maquette n'est pas appropriable par les enfants mais les jeux sont des bons outils. Il y a eu une vraie progression visible du travail de Noura au MCRC, et même des améliorations comme la création d'un livret pour adolescents, oubliés à Lille. Dans l'esprit des Nabulsis, seul le cœur historique doit faire l'objet d'actions d'animation du patrimoine.

L'objectif pour octobre, pour les nabulsis, est de créer un livret et un memory, mis aussi une appli de découverte de la Vieille Ville.

D'après Sandra Jordy, Noura ne travaille pas avec la municipalité, mais avec le MCRC et Ayman Shaka. Quant au travail transversal avec les autres volets de la coopération, il est vrai que la coopération a permis à des acteurs lillois de travailler ensemble pour la première fois et d'apprendre des choses nouvelles. Mais souvent durant les délégations, le temps est très court, et manque. Dès lors il paraît impossible d'avoir le temps de travailler en profondeur avec ses homologues et de participer aux autres groupes de travail.



## Notes des échanges avec Rania Taha

**25/07** – She has been to Lille once only

According to her, the problem is that there is no goal for heritage protection. They also have misleading information and she hopes that more Historians and scientifics could collaborate with them.

There is a draft law, but this is not binding. The municipality has never approved and enforced this document into the legal Master Plan.

She and her colleagues are working since many years to protect heritage (ex : to take some people to the court for heritage destruction according to national law, sometimes they are convinced... But this is inefficient)

She wishes the municipality to approve the recommendations of her office, and to translate their knowledge into legal text, like the PSMV of Lille.

**16/08** - The UNESCO approved in March a Conservation Plan for the Roman Amphitheatre and Hippodrome. Finally, the MOTA took the initiative to collaborate with UNESCO in order to find a solution for the management of these endangered ruins.

This plan could push the government (PA) to buy the land and to transform it into archeological park

## Notes de l'échange avec Rania Doleh – 25/07

She has been to Lille 3 times, and the exchanges with her french homologues were about procedures.

Nablus Boulevard has a great potential because most the land belongs to the municipality, and they can take surface water. They prefer to focus on small sites, to design them the best they can, in order to have more results than spread actions.

The Ring Road is mostly built in the western part, they have the funding for the rest of the project. They need it to ease the traffic in the city center.

## Notes des échanges avec Naseer Arafat

**16/07** – According to him there is 2 levels of benefit in cooperations : human level (municipalities, students) and technical (how to do a master plan) Trips and discoveries open the mind and is necessary to make original and good propositions in the future. He is going to Saudi Arabia often this summer so we will not have time to meet a lot.

**30/07** – He is building a Science Center near the old campus. 2600 m<sup>2</sup>. The land is from a family donation for a public use. Plan : 2 blocks like the 2 mountains of Nablus and the valley in the middle. The Center will also have mixed uses to make it profitable.

We discussed the idea to include the King Faisal Street into my reflection about nablus planning. It has to be considered with the double lane and the buildings in the middle. The buildings in the middle are not very attractive, while there is a real potential to develop a green road for the King Faisal Street. Then how to do ? It has to be step by step and the first one would be the interdiction to build in between the lanes. To convince the politics, you have to give them crazy proposals because they will accept only 10% of it.

**24/08** – I asked the question of his rôle in the Civil Society of Nablus Governorate. He is the director, Munib Al-MASri is the president. It is an association of business forum, university chairman, labor forces, representative of the refugee camps and villages, former mayors and governors, current ones, and all very rich man of the city.

They create this association to help reconstruction after the Second Intifada. They are doing also social actions, awareness raising. They collaborate with the Ministry of Social Works, they share expertise and data.

They are also doing an action of lobbying toward the municipality in terms of planning of political actions.

TRANSPORTS : Nablus is facing a huge problems and it's going to be harder in the future. They talked about tramway or tunnels several times, but never an action has been taken. They work with internationals about this topic, but it looks like there is a lack of political will.

## Closing event of the UNESCO Workshop – MCRC

Ahmad J.Sorosh-Wali - Dr. Mokarem Abbas - Ayman Shakaa

Les problématiques traversées par la Vieille Ville sont grandes. Il semble que Naplouse, au regard de son développement actuel ne contrôle pas la préservation de son paysage urbain. L'UNESCO a besoin d'une vision claire de la ville dans sa manière d'intégrer le patrimoine au Master Plan. La Vieille Ville doit devenir un moteur de développement et non un poids. On a besoin de savoir à quoi va ressembler Naplouse et son patrimoine dans 10/15/20 ans.

Les villes Palestiniennes coopèrent parfois pour de l'échange d'expertise.

Mais la nomination UNESCO est uniquement politique. Jericho semble être la mieux placé pour la prochaine inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial car il y a moins de problèmes là-bas, plus de tourisme et plus d'investissements.

L'UNESCO collabore avec l'AP pour l'élaboration d'un nouveau projet de loi sur la conservation du patrimoine, avec une vision plus moderne du potentiel de développement des centres anciens.

## Essai d'une charte – juin 2017

### DOCUMENT DE TRAVAIL

#### La charte, un engagement pour un urbanisme durable fondé sur une gestion créative du patrimoine urbain

Aujourd'hui, la conservation du patrimoine est devenue un pilier du développement urbain. Tout d'abord, le patrimoine apparaît comme un **repère historique** pour les nouvelles générations, reflet des cultures, traditions et architectures des prédécesseurs, référence de la spécificité d'une ville. Ensuite, la valorisation des lieux d'histoire a un réel **intérêt économique**, permettant à la fois de diffuser une image de la ville à l'international, d'augmenter son rayonnement, mais aussi de développer le potentiel touristique de la cité. Enfin, le respect de l'héritage patrimonial dans le développement urbain permet aux architectes et urbanistes de dessiner une **ville en cohérence** avec ses marqueurs historiques, harmonieuse et durable, et aux habitants, d'avoir une lecture logique de la continuité historique de leur environnement. Lille, devenue maître dans l'art de la rénovation du patrimoine industriel et Naplouse, porteuse de 5000 ans d'Histoire ont tout intérêt à collaborer sur cette question.

Depuis Septembre 2015, la coopération Lille-Naplouse est soutenue par un financement du Ministère des Affaires Etrangères, notamment autour du projet d'«élaboration d'un schéma directeur du développement urbain durable pour la Ville de Naplouse ainsi que d'une stratégie de préservation et de valorisation du patrimoine». Ainsi, les échanges successifs entre experts des deux villes et entre universités ont permis une **accumulation des connaissances**, notamment par le biais de la plateforme LINK-UP sur l'outil S-PASS du CAUE. Par ailleurs, les experts des deux mairies ont partagé des méthodes de conservation et de valorisation du patrimoine, notamment par la présentation d'outils pédagogiques à destination des habitants. L'intérêt était aussi de mettre en valeur l'héritage industriel en tant que patrimoine urbain à part entière, pilier du développement de la ville moderne. Ainsi, l'un des enjeux du bilan de coopération sera d'identifier de quelle manière les acteurs nabulsi ont pu **s'approprier et mettre en œuvre par leurs propres moyens** et leur expertise, appuyée par l'université An-Najah, les outils développés par la ville de Lille.

A ce point de la coopération, l'enjeu est de faire le **bilan des connaissances échangées**, et les avantages que cela a apporté aux deux villes. Ainsi, les documents produits, supports de la coopération Lille-Naplouse, permettront de faire le point :

- pour les acteurs qui ont déjà participé : quel a été leur rôle et leur apport durant la coopération
- pour les acteurs extérieurs : comment appliquer une méthodologie similaire et s'insérer dans une démarche de compréhension commune.

Dans ce contexte, l'idée d'une charte avait été évoquée afin d'officialiser le bilan de la coopération soutenue par la MAE et pour constituer une première pierre à l'édification d'une vraie politique de gestion durable du patrimoine et de la ville, pour chaque partenaire signataire

La charte deviendrait donc une sorte de mode d'emploi pour la lecture de ces supports produits, prouvant l'utilité de la coopération entre les acteurs de terrain sur le sujet du développement urbain et de la conservation du patrimoine. **Cette charte ferait ressortir l'intérêt de la coopération décentralisée entre Lille et Naplouse, en tant que promotion des recommandations de l'OVPM** (Organisation des Villes du Patrimoine Mondial) qui incite à développer les laboratoires d'idées, les coopérations de ville à ville, et la valorisation des compétences des villes dans les politiques de conservation du patrimoine.

**Ainsi, les villes, au vu des avancées notées au cours de la coopération, seraient incitées par la charte à redoubler d'efforts pour développer des outils de plus en plus efficaces en termes de gestion du patrimoine et de planification urbaine.**

### Voici une possible organisation de la charte inspirée du projet Septentrion :

La charte n'a pas de portée juridique en tant que telle

#### OBJECTIFS :

- Reconnaître les apports des échanges, dans l'intérêt de la gestion du patrimoine et du développement urbain, au sein des villes de Lille et de Naplouse.
- Pérenniser les échanges d'expériences entre les deux villes autour de l'urbanisme durable pour améliorer les pratiques (animation culturelle du patrimoine, inscription UNESCO, services de gestion urbaine, etc...)
- Développer le partage d'expériences dans le cadre du réseau européen Euro-Naplouse autour d'objectifs partagés sur la ville durable et la reconnaissance du patrimoine urbain.

#### ACTIONS :

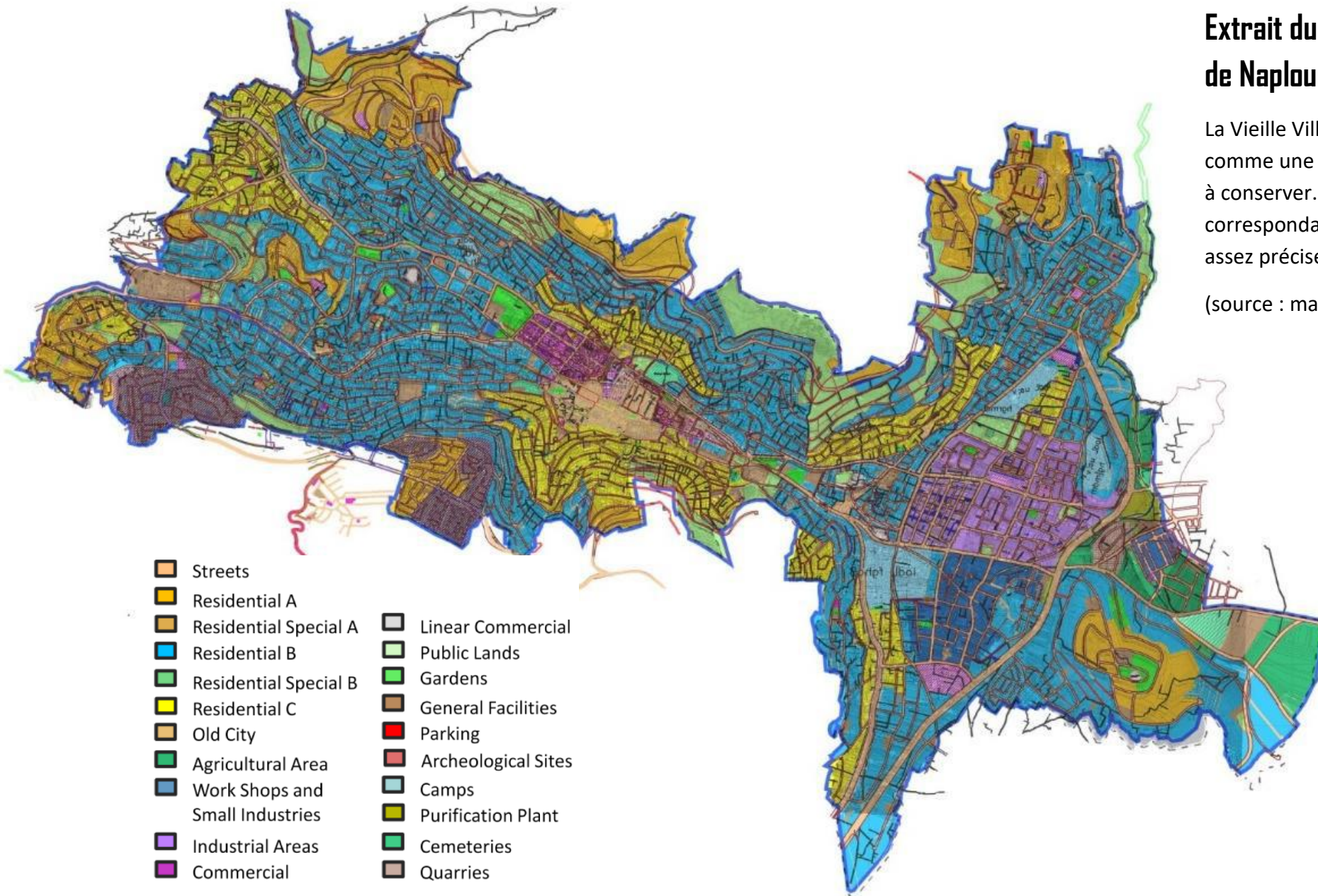
- Apport d'une lecture du territoire culturel, de l'histoire et du devenir des villes par une méthodologie transférable
- proposer une gestion créative des ressources culturelles et naturelles
- proposer une méthode de réflexion préalable pour construire des projets urbains qui prennent en compte la valorisation du patrimoine dans une perspective de développement durable
- réalisation de carnets de ville et de documents comparatifs permettant de partager une connaissance commune des patrimoines
- participation à l'élaboration du dossier pour l'inscription des sites concernés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- contribuer à l'émergence d'une politique d'éducation à l'Histoire et au patrimoine à destination des habitants et des enfants.

### La compréhension de la charte sera appuyée par un support didactique de compréhension mutuelle des enjeux, organisé de la manière suivante :

- 1) Un premier tableau aura pour but de comparer **les éléments naturels** des sites de Naplouse et de Lille afin de faire dialoguer entre la France et la Palestine les dispositions qui ont influencé l'établissement des premiers hommes, puis la manière dont les habitants ont modifié l'environnement et le paysage, à savoir par l'exploitation de l'eau et du relief dans le développement humain. Cela permettra de comprendre la manière dont s'inscrivent les villes dans leur site.
- 2) Ensuite, un deuxième tableau résumera **les grandes périodes historiques** identifiées au cours de la coopération, qui ont façonné l'étalement de Lille et de Naplouse et leurs morphologies. Ainsi, il sera intéressant de mettre côte à côte, sur des échelles de temps comparables, les périodes de l'Antiquité, du Moyen-âge et de l'époque moderne, de la révolution industrielle et les guerres du XXe siècle, afin de comprendre comment les villes se sont transformées, adaptées, et remodelées au fil du temps. De cette manière, il sera plus aisé de déterminer les marqueurs historiques de chaque ville, afin de **comprendre la continuité et la logique des installations urbaines**, y compris pour les enjeux contemporains.
- 3) Le troisième panneau sera un vrai **comparatif entre les projets urbains** majeurs des deux villes. En effet, durant la coopération, les délégations ont visité divers sites de projet à Lille et à Naplouse, ce qui a influencé les visions des potentiels de développement. Par exemple, les projets tels qu'EuraTechnologies à Lille, convertissant un château de l'industrie en pépinière d'entreprises de haute-technologies, a peut-être eu un impact sur la manière dont les Nabulsi considèrent leur héritage industriel.

Ainsi, la comparaison des deux villes par la compréhension de la trame verte et bleue, de l'évolution du bâti et des mobilités sera une vraie base pour trouver les problématiques communes inhérentes aux projets urbains des deux villes. Alors, la charte prendra tout son sens, les villes auront sous les yeux une méthodologie commune de l'analyse urbaine, et s'engageront à reconnaître la potentiel de leur patrimoine afin de lui donner une vraie place dans la ville de demain

## Plans réglementaires de Lille et de Naplouse



### Extrait du Master Plan de Naplouse

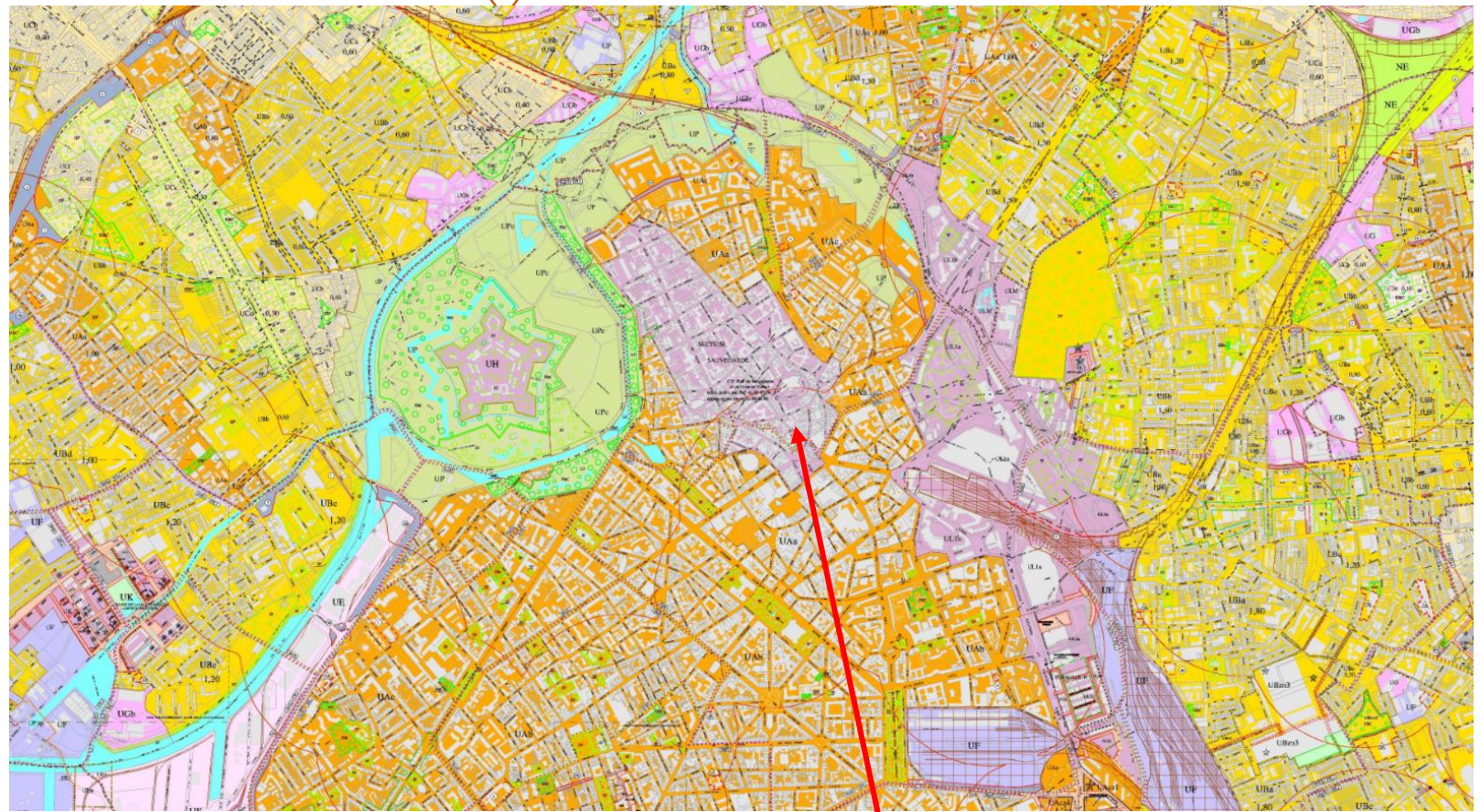
La Vieille Ville est désignée comme une zone particulière à conserver. La législation correspondante n'est pas assez précise

(source : mairie de Naplouse)

## Extrait du PLU de la MEL

On voit que le Secteur Sauvegardé est considéré comme une zone gérée par le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

(source – site web MEL)



### LEGENDE : P.L.U.

#### DESTINATION DES SOLS

<b>UA</b>	ZONE URBAINE MIXTE A CARACTERE CENTRAL ET A DOMINANTE D'HABITAT	<b>UK</b>	ZONE DES RIMES DE LA HAUTE DELLE
<b>UB</b>	ZONE URBAINE MIXTE DE DENSITE ELEVEE ET A DOMINANTE D'HABITAT	<b>UU</b>	ZONE D'EQUIPEMENTS UNIVERSITAIRES ET D'ACTIVITES SCIENTIFIQUES
<b>UC</b>	ZONE URBAINE MIXTE DE DENSITE MOYENNE A DOMINANTE D'HABITAT, ASSURANT LA TRANSITION ENTRE LES QUARTIERS CENTRAUX ET LES QUARTIERS DE FAIBLE DENSITE	<b>UH</b>	ZONE DE LA CITADILLE DE LILLE
<b>UD</b>	ZONE URBAINE DE FAIBLE DENSITE A URBANISATION MODEREE A DOMINANTE D'HABITAT	<b>UN</b>	ZONE DE L'UNION
<b>UE</b>	ZONE D'ACTIVITES PERIPHERIQUES	<b>UV</b>	ZONE D'AEROPORT OU D'AERODROME
<b>UF</b>	ZONE D'ACTIVITES A VOCATION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE AMANTENIR, PRIVILEGIER ET RENFORCER	<b>AUC</b>	ZONE NATURELLE A URBANISER COINSTRUCTIBLE
<b>UG</b>	ZONE D'ACTIVITES DIVERSIFIEES : BUREAUX-COMMERCE-SERVICES	<b>AUD</b>	ZONE NATURELLE A URBANISER DIFFEREE
<b>UX</b>	ZONE A DOMINANTE COMMERCIALE	<b>A</b>	ZONE AGRICOLE
<b>UL</b>	ZONES D'URBAILLE (UL1/URBAILLE 1 / UL2/URBAILLE 2 / UL3/REPINESE) (L'UN QUARTIER DU BALLON)	<b>UP</b>	ZONE DE PARC URBAIN
<b>UM</b>	ZONE DE LA HAUTE BORNE	<b>NP</b>	ZONE NATURELLE POUVANT ACCUEILLIR DES CONSTRUCTIONS RESPECTANT LA PRESERVATION DES SITES ET DES PAYSAGES
		<b>NE</b>	ZONE NATURELLE DE PROTECTION DES MILIEUX ECOLOGIQUEMENT SENSIBLES



## Exemple d'une fiche d'inventaire du pôle patrimoine de la mairie de Naplouse (source : Sundos Shaheen)

### ABD AL AHDI AND HAMMAD PALACE

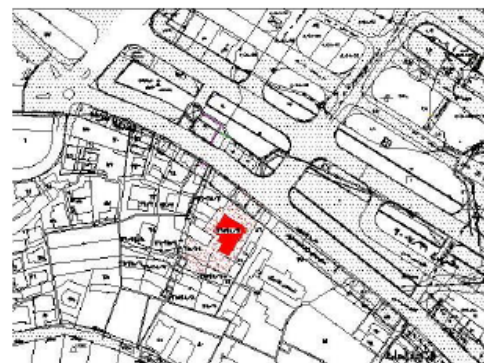


DESIGNATION ( PALACE )

IDENTIFICATION
AREA : WESTERN AREA
STREET : SHWETREH STREET
BLOCK : 24007
PARCEL : 26+25/2
DATE: AROUND 1850
OWNERSHIP : PRIVATE PROPERTY FOR HAMMAD & ABD AL HADI FAMILY

### DESCRIPTION

- The building was a palace in 19<sup>th</sup> century .
- Two floor building with two separate garden for each floor.
- Type: central hall building .
- Roof: vaults and brick tile roof .
- Material : stone
- Use : In the past as a palace for Hammad Family with an additional separate section for servants , Nowadays the ground floor is still for Hammad Family its empty and use as a storage , the first floor owned by Abd Al Hadi Family and rent as a circus school , and the annex building is used as a house for Yaish family .
- It was built as a separate unit with gardens different from compact buildings inside the old city , it represents the beginning of modernity style and openness to the outside ,the inner courtyard disappeared from the plan and balconies appears .
- The building represents a palace for a past mayor of city municipality outside the boundaries of the old city .
- Building architecture ,the building contains special architectural elements as : triple arch pattern , semi circular stairs in front of entrance , wooden windows with ornament pattern and colored glass , wooden wall cupboards , and carpet tiles .
- The building has an indoor kitchen and bath which is new and different from buildings in the same period , and it has also old chimney and old water drainage .
- Condition : very good .



FIRST FLOOR  
PLAN

### ARGUMENTATION

- It is necessary to protect the building and it is element within the framework of the city's preservation master plan because of its history , traditional architecture and condition .
- The building show us different building style outside the old city , it represent the beginning of modernity and openness in the late 19<sup>th</sup> century , it was built as a separate palace for mayor of municipality .
- It has distinguished architectural elements that give the building its traditional character .
- The building's : entrance , triple arch pattern , wooden doors and windows , colored glass , vaults ceiling , tiles , and wooden wall cupboards , should be protected .

Building's value in terms of :	
History	/
Memory	
Use (building techniques and social influence )	/
Customs (traditions)	/
Informative traditional techniques	
Whole composing	
Rarity	
Architectural Reference	/
Landmark	
Other...	

### OBJECTIVES OF PROTECTION AND MANAGEMENT

- The building is suggested to be on a touristic tours because of its traditional architectural style and history .
- Traditional building techniques in the building will raise awareness for new generation about their heritage .
- Should be protected against the destruction and any odd additions .
- Preserve its significant architectural elements .
- The building is possible to be owned or reused by the municipality or other organizations in a suitable way without negatively affects its traditional character .
- The building may will be a place for a new activities to serve people because of its location near city center , and large open space around it .

## Notes Méthodologiques

### Note Méthodologique réalisée avant le départ à Naplouse

Le début du stage a été consacré à une période d'appropriation du sujet. En effet, la coopération ayant fait l'objet d'échanges de connaissances tant au niveau universitaire qu'institutionnel, de nombreux documents ont été produits tant du côté de Lille que de Naplouse. La mission consiste en la production d'un bilan des connaissances, sous forme de comparaison des deux villes, de manière didactique et graphique. Ainsi, après avoir lu les mémoires et thèses d'étudiants produits jusque-là et les livres faisant référence pour les acteurs de la coopération, j'ai traduit les sujets les plus marquants de l'histoire, de la géographie, de l'urbanisme et du patrimoine par une série de schémas et de dessins. Un bilan comparateur nécessitait de mettre cartes et frises historiques à la même échelle.

Tout d'abord il a fallu prendre connaissance du territoire et du site, à la fois de Lille et de Naplouse. Le relief et l'eau, éléments naturels marquants du territoire ont influencé les installations humaines et façonné les villes tant en France qu'en Palestine, puisque les humains ont exploité ces ressources pour se nourrir, construire ou cultiver, et ont ainsi modifié leur environnement.

Par la suite, la méthode de comparaison stricte a poussé vers la création d'une frise historique comparative, avec une partie pour Lille et une partie pour Naplouse, soumises à des échelles de temps similaires afin de pouvoir comparer les périodes politiques et culturelles, et leur manière d'influencer les villes. De cette manière, il a été intéressant de mettre dos à dos les récits des territoires de Lille et de Naplouse à travers les époques, de façon à mieux comprendre ce qui fait patrimoine dans les villes.

Enfin l'appropriation du sujet s'est également traduite par une étude des projets urbains de Lille et de Naplouse qui ont été visités et étudiés lors des visites successives des délégations, à savoir le projet de Saint-Sauveur à Lille et le projet de Nablus Boulevard, anciennement appelé Gouvernorat à Naplouse. Ainsi, le travail s'est orienté vers une réalisation de croquis à différentes échelles, du paysage, des axes de mobilité et de l'étalement du bâti. Cela rejoignait la méthodologie du CAUE présentée dans les Carnets de Ville(s), présentant les cas d'étude tant au niveau du territoire, que du site, de l'élément et de la structure. Cela permettait de bien contextualiser les projets, de manière comparative, au sein de leur site respectif, et dans la continuité des marqueurs historiques relevés plus tôt.

Le nouvel enjeu aujourd'hui est de réfléchir à la production de documents comparatifs schématiques et faciles à comprendre pour tous les acteurs de la coopération, quelles que soient les barrières de la langue. En effet, tout au long de ces études, une nouvelle problématique émerge, celle de la sémantique et de la symbolisation. Le CAUE met en place, à travers ses actions de conseil et de pédagogie une méthodologie d'analyse et de présentation des territoires très spécifique. Il s'agit donc de comprendre cette démarche et de l'adapter au contexte de la coopération internationale et à l'enjeu représentatif de la continuité des installations urbaines sur les territoires en question.

- Un quatre pages sur le récit du territoire
- Un quatre pages sur les projets urbains comparés
- Un poster synthétisant les grandes lignes, dans l'intérêt d'une charte sur la mise en valeur du récit de la ville dans le développement urbain.

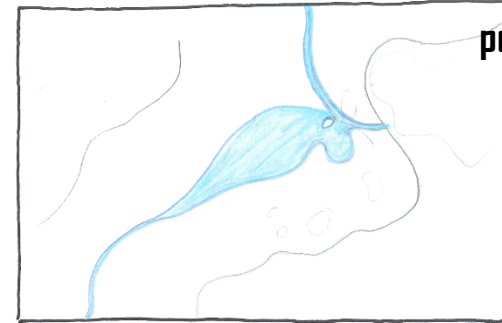
L'idée s'est déportée vers l'élaboration d'un triptyque, c'est-à-dire un panneau à trois volets dont un central.



# Schémas de réflexion réalisés durant le stage

Schémas de l'évolution historique avec respect de l'échelle de temps - mai 2017, réalisations personnelles

①



Terrain marécageux en plaine

First settlements inspired by nomadism culture



Villages with organized tribute economy  
Greeks/Persian  
Babylonian/Assyrian

-400 Samaritan Temple on Mount Gerezim? Temple de Zeus Alex. le Grand?

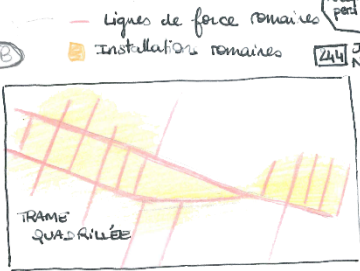
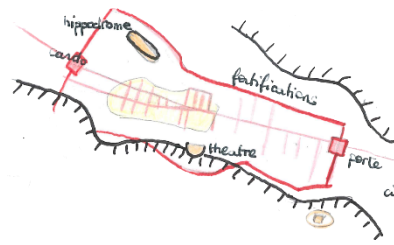
TEL BALATA

nozareth Tyre Pout

Gaza Caesarea Samarita

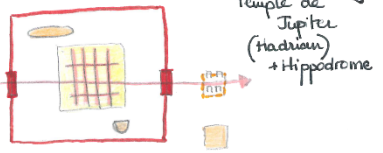
Jerusalem

NEAPOLIS in by Vespasian  
Judea - Samaria  
Déplacement de la ville vers l'Ouest entre les monts Ibal et Gerezim

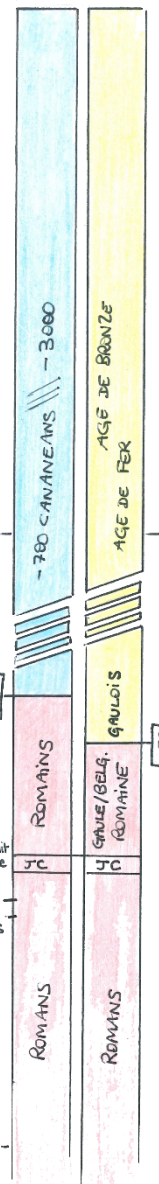


Lignes de force romaines  
Installation romaines

Sextus punit Neapolis 189  
JULIA NEAPOLIS 244



Temple de Jupiter (Hadrien) + Hippodrome



SITES MEGALITHES EN REGION (Artois/Cambresis)  
Peuple Atrebaté / Viromandul / Calètes

Hillers-Artes-Cambrai → villages gaulois sur les plateaux

Vestiges éparés de présence humaine mais pas de ville.  
Routes secondaires reliant les routes principales.  
Traces gaulois, romains, et mérovingiens.

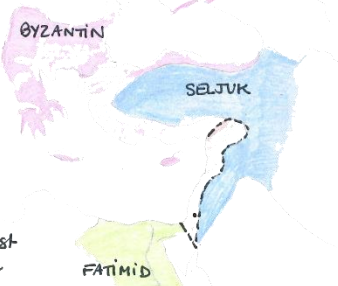
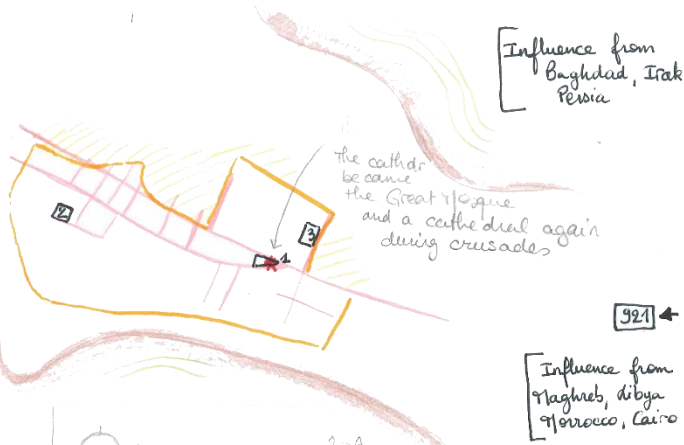


Le site de Lille se trouve à la croisée de voies romaines aux confins de l'Empire, mais le site n'est pas développé car trop marécageux

AUSTRASIE

③

fertile valley, orchards on slopes.



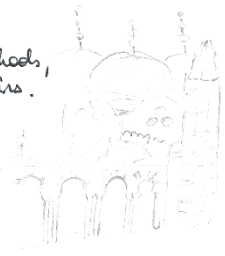
Church of the Passion and Resurrect (1)  
observat tower (2)  
As Salibi Hospital (3)

Ayyubid Forces freed Nablus from Crusaders  
Many attacks and destructi ons from crusaders.

**EARTHQUAKE**  
1260  
As-Sumara quarter resisted a bit!

Development of the city, schools, prayer rooms, drinking fountains.

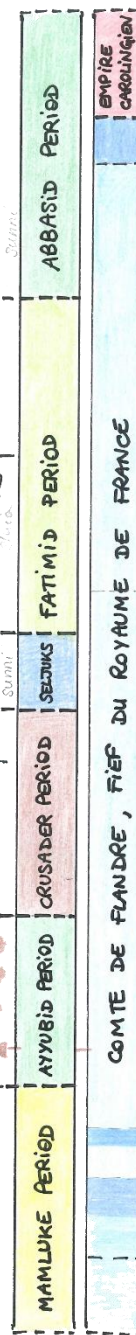
Influence from Cairo



Influence from Baghdad, Irak Persia

Influence from Maghreb, Libya Morocco, Cairo

4000 inhab?  
5000 inhab?



EMPIRE CAROLINGIEN  
FRANCIE OCCIDENTALE  
COMTE DE FLANDRE, FIEF DU ROYAUME DE FRANCE

843 Partage de l'Empire Carolingien  
866 Constitution du Comte de Flandre (Baudouin I<sup>er</sup> de Ft.)



4000 hab?  
5000 hab?

1050 Collégiale St-Pierre (1)  
BAUDOUIN I<sup>er</sup>

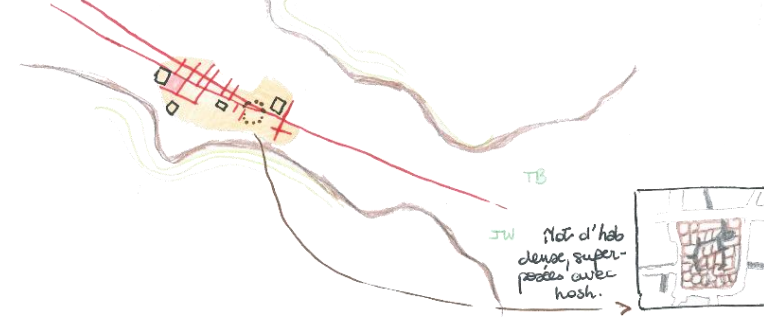
Essor Economie tisseurs flamands  
Louis IX capturé en Egypte  
1280 HOSPICE CENTESSE (5) et agrandissement de l'enceinte  
Tensions sociales  
1298 Chateau de Courtrai (4)  
Conflicts féodaux

1337 GUERRE DE CENT ANS

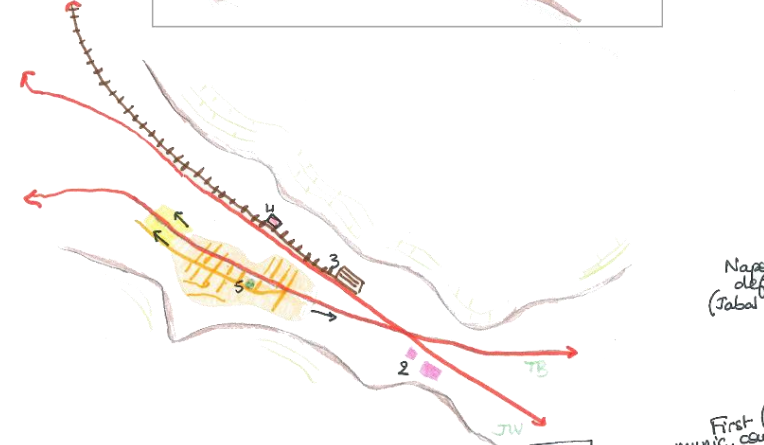


Suppéré développ-ement de la ville autour de l'ILE sur les zones sèches

④ carriers for building city  
After the earthquake of 1260, everything has to be rebuilt.



Public baths  
soap factories



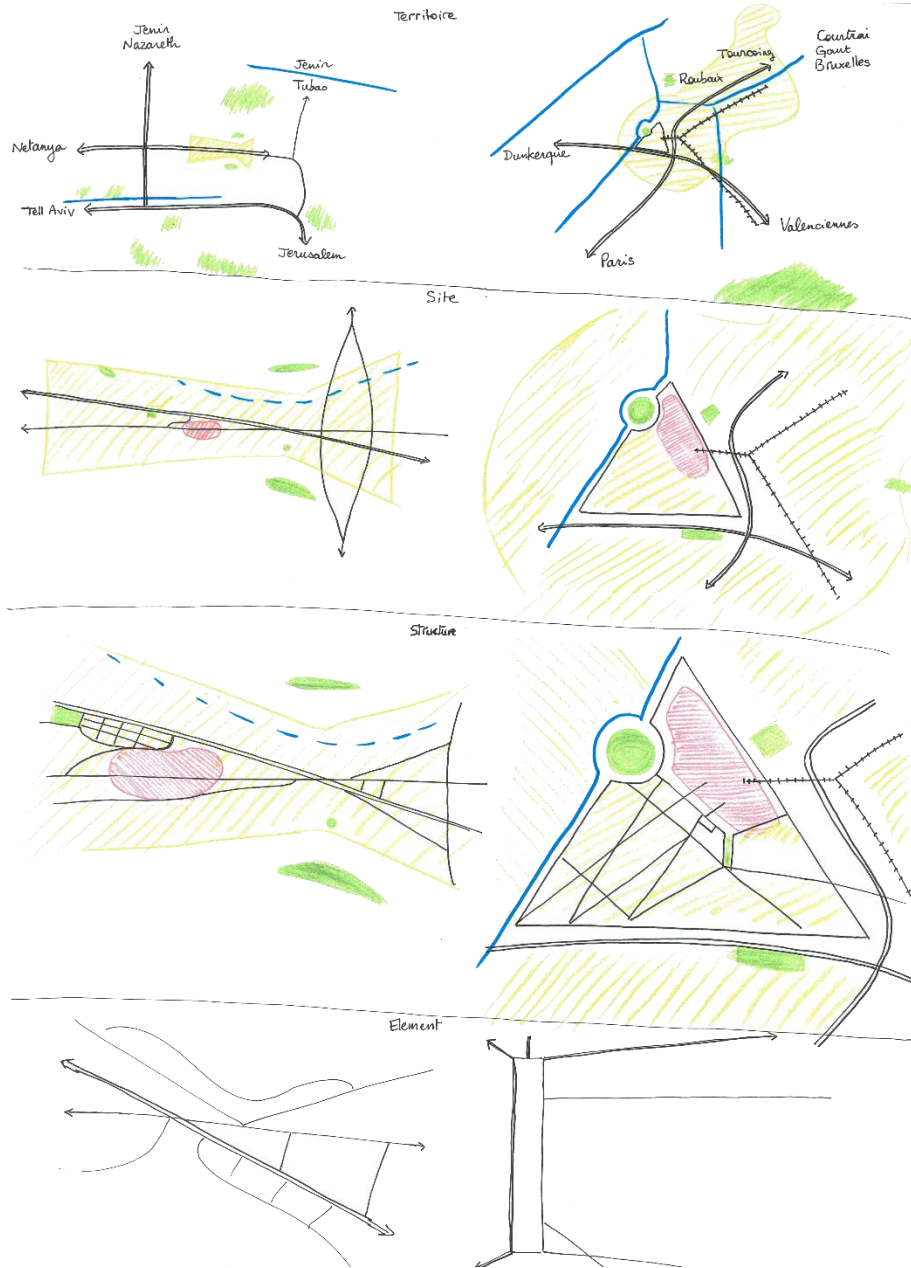
1855 Al Watani Hospital (4)  
1875 Al Gishlah army barracks (2)  
1900 clock tower (5)  
First munic. council 1869  
First RAILWAY Nablus - Mecca (3)  
1876

PLAQUE  
MAMLUKE PERIOD  
OTTO MAN PERIOD

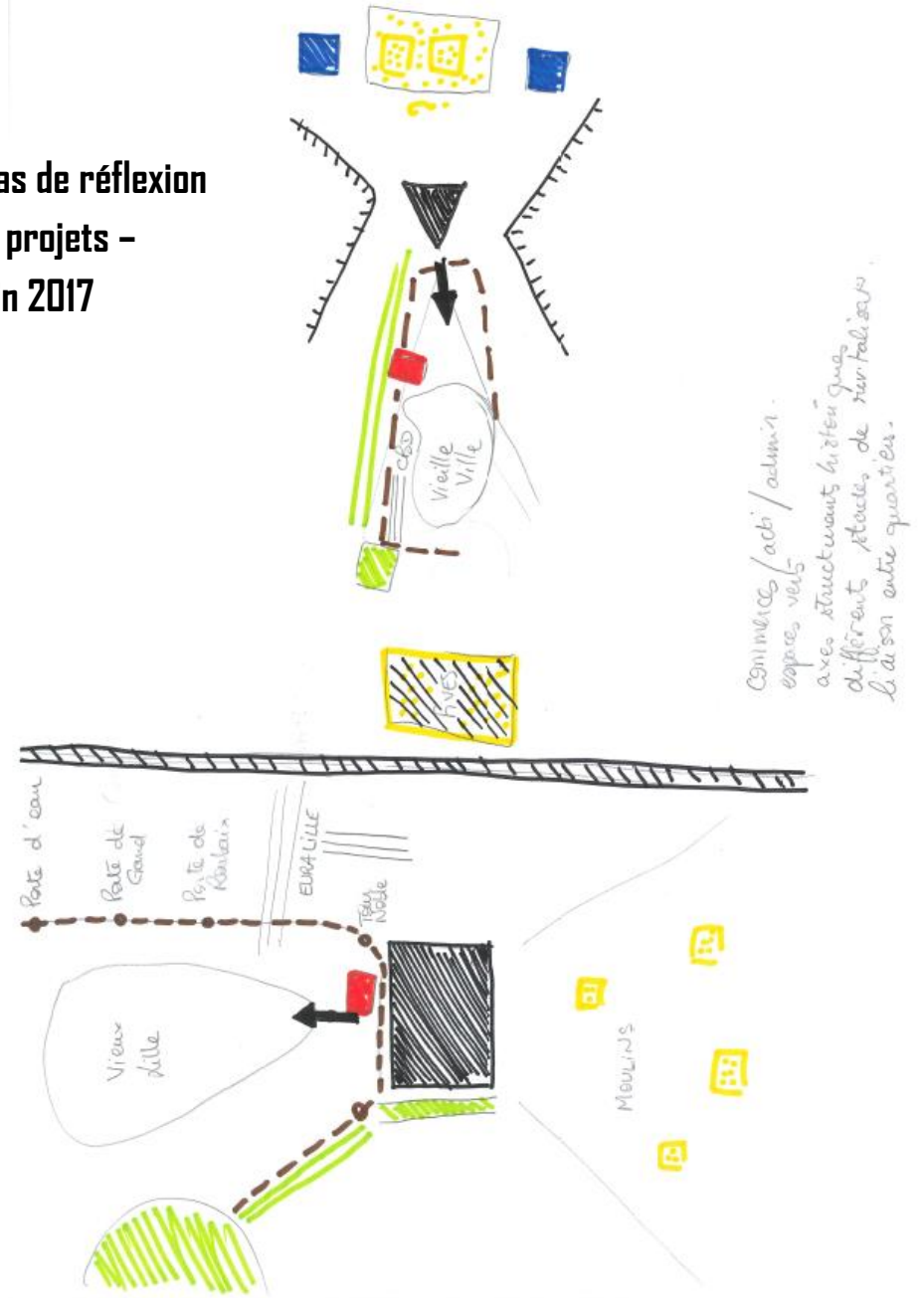
PESTE NOIRE  
1369 Duc de Bourgogne Saint-Sauveur (?)  
1402-22 nouvelle enceinte  
Fin Guerre de Cent Ans  
1453 Palais Rihour (6)  
1477 17 Provinces Pays Bas St-Empire Germanique  
1521  
1556 Flandre Espagnoles  
1577 Destruit Chateau Courtrai  
Eglise Saint-Etienne (10)  
Nouvel Hotel de Ville en 1535 sui Grand Place  
1603-1617 agrandissement + porte de Gand  
1630 caravansérail ?  
GUERRE FR/ESP  
1645 ville détruite par FR  
1652 Vieille Bourse (9)  
1667 Louis XIV reprend ville  
1670 agrandissement + citadelle  
1708 Siège Antiochiens Guerre Succession Espagne  
1743 Hôpital general (11)  
1792 Siège de ville par les Antiochiens (destruction)  
1858 AGRANDISSEMENT WAZEMMES MOULINS  
1861 système d'égout  
1882 PLACE DE LA REP (A)  
1906 Chambre de Commerce  
1908



1145  
1173  
1417  
1603 1617



## Schémas de réflexion sur les projets - mai/juin 2017



Commiss / acti / admin.  
 espace, veus  
 axes structuants hétérogènes  
 différents statuts de territorialisation  
 liaison entre quartiers.

LILLE	PAYSAGE	MOBILITE	BÂTI
TERREINOIRE			
SITE			
ELEMENT			
STRUCTURE			

Ville au carrefour des autoroutes et voies d'Etat, au coeur de la région capitale. Centre urbain de Lille, mais plusieurs communes communes au centre. Urbanisme libéral, et des cours d'eau et des axes.

↳ Urbanisme pédestre post-1918

Ville marquée par les routes, péripéties d'environnement dans un triangle.

1. axe nord-sud
2. axe est-ouest
3. axe nord-est

Principaux espaces verts répartis dans les zones de ville du fait en partie créés par les axes de mobilité zones urbaines (Madelaine, Fives, Jallé) axes majeurs

Cité de Lille comme tout espace vert majeur à l'intérieur du triangle.

St-Sauveur à l'ouest, après le JBL la ville s'élargit.

Situé entre l'axe de la ville et les quartiers de Fives et Lille construits par l'UE connectés par axes creux (Vauban, St-Lo) par cours de la déviation et le Siffon

Site de St-Sauveur bordé par le parc JBL à l'O. et les axes majeurs de communication à l'E. Longs bâtiments anciens présents. Parcours géométrique style XIXe et Parc de Paris (ancienne limite du Vieux Lille)

NABUUS	MOBILITE	EVOLUTION DU BÂTI	PAYSAGE
TERREINOIRE			
SITE			
ELEMENT			
STRUCTURE			

Nabuus situé entre Mt-Germain et l'Est. Zones marquées à la fin des années 1970 (à l'ouest de l'Est).

Principaux axes situés à l'O. et les zones urbaines avec les rues de la Madeleine ou d'autres constructions proches du centre. Nabuus ville principale dans urbanisme continue autour des villages, adossés à l'Est.

Présents situés en altitude de la zone non-urbaine // passages au sud-est avec courbes d'alignement autour de l'axe puis les s'élargissent en s'élargissant urbanisation de long des axes puis urbanisation sur le site.

Urbanisme géométrique Mt-Germain et sur l'Est.

Ente existant en galles et parc.

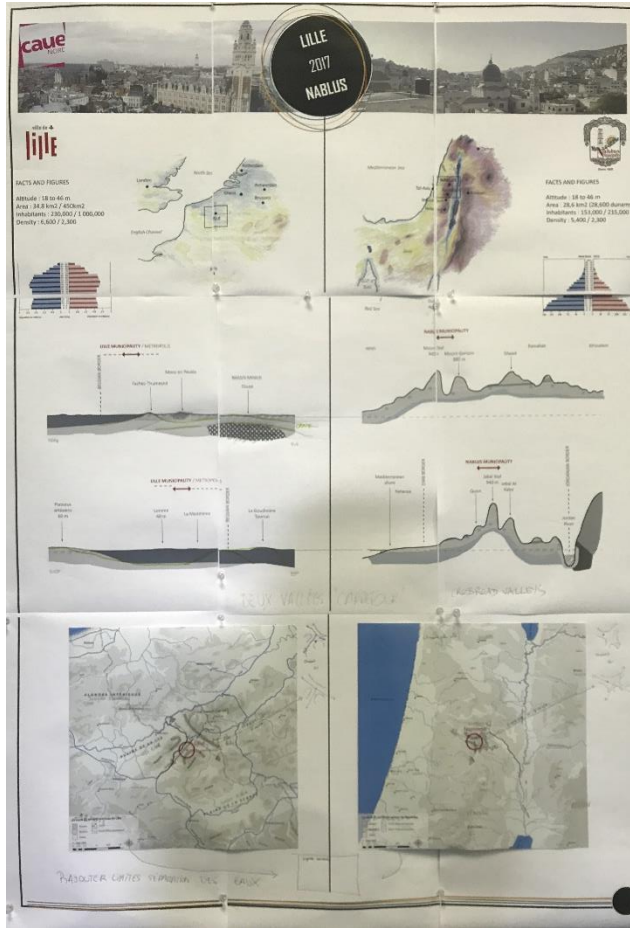
Le croisement des 2 principaux axes de circulation est entre les 2 mains, en face des 2 bords.

C'est entre la vieille ville et le site de Tell Balab, par dessus le passage d'eau souterrain.

Le Site de Nabuus Boulevard est dans le Triangle Est du croisement. Partie urbanisée récemment, mais deux.

Ente géométrique d'alignement dominant sur la partie E de la ville mais dense et active.

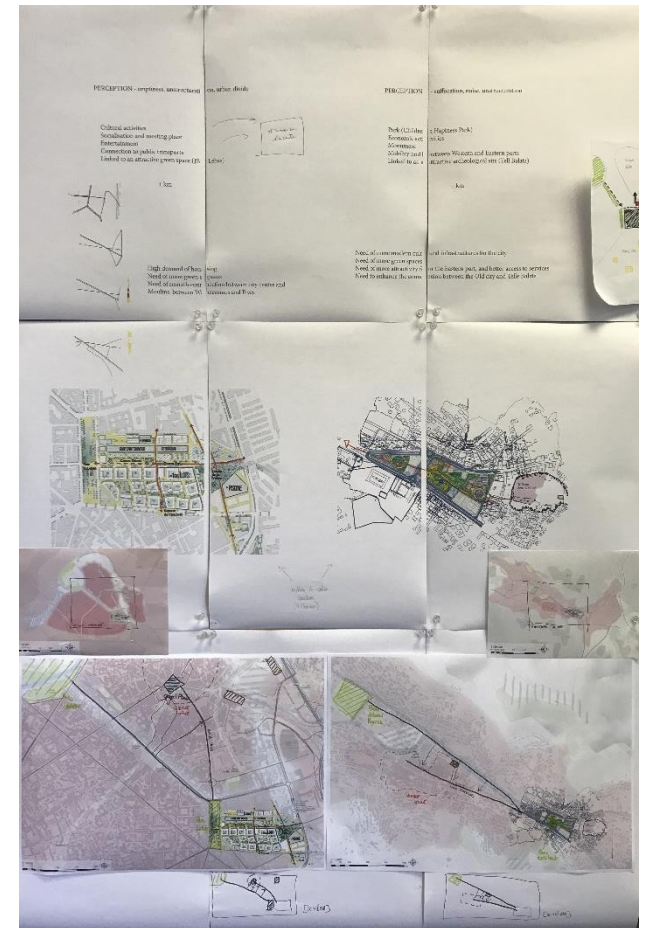
# Photos des posters en cours de réalisation - mi-septembre 2017



Les socles



Les récits



Les projets